L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

69ième ANNEE No 249 — QUEBEC, LUNDI 23 MARS 1936 — Température: Vents modérés du nord-est, plutôt beau — DOUZE PAGES

POURQUOI PAS? les Cigarettes GRADS
TRES DOUCES
UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX
L.-O. GROTHE LIMITEE - Maison canadienne et indépendante

BEAVERBROOK CRITIQUE L'ENTENTE CORDIALE

Lord Beaverbrook reproche à l'Angleterre de conclure une alliance militaire avec la France pour encercler l'Allemagne et déclare: "L'empire n'est pas avec nous. Nous nous engageons à faire la guerre sans les Dominions, sans les frères que nous oublions et qui ne nous ont jamais oubliés dans nos heures de péril". — J.-L. Garvin trouve que la conscription en Allemagne était une plus grande violation des traités que l'occupation de la Rhénanie et il ne peut approuver la politique anglaise.

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Hitler baissera le ton après les élections.

Il y a 42 débutants au bal du Parlement.

Si Beaverbrook est pro-allemand, l'Allemagne a tort.

M. Houde plaide la cause des chômeurs à Ottawa.

Les dictateurs disparaîtront au retour de la prospérité.

Le diagramme de la Chambre sera une véritable mosaïque.

Max Aitken n'a pas mandat pour parler au nom du Canada.

Mussolini veut un enterrement de première classe pour le Négus.

L'Assemblée législative connait depuis longtemps la belle voix de son futur Orateur.

Diogène

Une bonne leçon

A Peabody, aBss, la police municipale vient d'obliger cent chefs de famille à vaquer eux-mêmes aux soins du ménage. Ces inrividus touchaient des secours mais personne chez eux n'en voyaient la couleur.

De nouveau à la mode

La profession de chaperon semblait dernièrement tombée en décadence. Les jeunes filles, émancipées, dédaignaient d'être accompagnées. Mais en Hongrie, la mode du "chaperonnage" semble revivre. Il parait que les bals du carnaval ont ressuscité cette vieille coutume. eLs chaperons sont demandés dans toutes les classes de la société, même dans les plus humbles, pour la plus grande joie des personnes âgées.

Carême trop long

Le carême est trop long, prétend **le Révd. Dr David M. Steele, recteur émerite de l'église épiscopalienne de St-Luc et l'Epiphanie à Philadelphie. D'après le Dr Steele, si on le réduisait à la Semaine Sainte, le clergé (épiscopalien bien entendu) en serait soulagé da'utant et les fidèles eux-mêmes en tireraient meilleur profit, car ils rempliraient plus exactement leurs devoirs pendant huit jours que pendant quarante. Il faudra changer la Bible encore une fois. C'est quarante jours et non pas huit que Notre Seigneur passa au désert.**

Entre deux maux

La police de Shanghaï organise une chasse monstre pour débarrasser une province chinoise des tigres qui l'infestent. Cinquante fusils fusils prendront part à cette battue de grand style. Les fauves qu'on va poursuivre terrorisent la région à ce point que les bandits eux-mêmes n'osent plus sortir passé le couvre-feu. La population cependant ne voit pas d'un très bon oeil tous ces préparatifs policiers. C'est qu'elle redoute qu'une fois les tigres disparus, les bandits ne reprennent une activité pire que celle des terribles hôtes échappés de la jungle.

Pince-sans-rire

André Messager passait un jour— c'était en 1920 ou 1921— boulevard Saint-Germain, avec un ami. Le boulevard était complètement retourné à la hauteur de la rue de l'Odéon par d'importantes tranchées autour desquelles travaillaient un groupe d'ouvriers.

—"Quel chantier, ce Paris ! s'exclama son ami. Qu'est-ce qu'ils peuvent bien faire là "

Messager regarda d'un air négligent, puis :

—"C'est un nouveau riche, fit-il en confidence, qui a perdu un billet de cinq francs et qui le fait rechercher."

Le tricolore

Le drapeau tricolore se compose, en principe, de trois bandes d'étoffe de largeur égale. Tout le monde sait cela...

Eh bien, il parait que cette égalité géométrique est une hérésie au point de vue de l'optique, et c'est un savant anglais qui nous l'apprend. Pour que les trois couleurs aient l'air de couvrir des surfaces égales, il faudrait que le bleu occupât 30% du drapeau, le blanc 33% et le rouge 37%. Seulement ne verrait-on pas dans ce "dosage" des intentions subversibles

LA CONFERENCE DE M. HOUDE REUNIT 70 MAIRES A OTTAWA

Les premiers magistrats des principales villes du Dominion sont présents.

LE PROGRAMME

Obtenir l'aide du gouvernement fédéral pour sauver les municipalités.

LE CHOMAGE

Ottawa, 23. — (P.C.) Les maires des prilncipales villes du Dominion vont s'attaquer à divers problèmes financiers muninicipaux aujourd'hui au cours d'une conférence qui s'ouvrira ici cet avant-midi. On s'attend à la présence d'environ 70 delégués représentant les plus grandes villes d'un bout à l'autre du pays.

Un comité permanent, nommé lors de la première conférence des maires il y a un an, arriva ici avant-hier pour préparer le programme de la conférence. Celle-ci durera deux jours. Il sera décidé plus tard si la conférence fera des suggestions et recommandations au gouvernement fédéral.

Organisée par le maire Camillien Houde, de Montréal, la conférence des maires du Canada se réunit ici en avril dernier et rédigea des suggestions au gouvernement d'Ottawa, le priant entre autres choses d'assumer à lui seul le coût de l'aide au chômage. En décembre dernier, après que le comité permanent eut fait de nouvelles représentations, les octrois aux provinces pour l'aide aux chômeurs furent augmentés de 50 à 100 pour cent avec l'entente que les montants majorés seraient versés aux municipalités.

On s'attend à ce que la conférence d'aujourd'hui soumette que ces octrois ne sont pas encore suffisants et que plusieurs municipalités sont acculées à la faillite si on ne les soulage pas immédiatement du coût de l'aide au chômage.

Les membres du comité permanent, en plus du maire Houde, sont les maires G. G. McGeer, Vancouver; John Queen, Winnipeg; Andrew Davidson, Calgary; E. J. Cragg, Halifax; Harris Johnstone, Moose Jaw et Stanley Lewis, d'Ottawa.

SUPPLIQUE DE M. ET MME DIONNE AU ROI

New-York, 23. — (P. C.) M. Oliva Dionne a révélé ici, hier, au cours d'un voyage d'agrément qu'il fait en compagnie de son épouse, la mère des cinq célèbres quintuplettes canadiennes, qu'il avait écrit au roi Edouard pour obtenir que ses cinq petites filles soient confiées à sa garde. .....

"J'ai écrit au roi il y a un mois", dit-il. "Je n'ai pas gardé copie de cette lettre, mais je me rappelle les mots exactement. J'ai dit au roi ce que nous avions sur le coeur.

"Nous ne voyons les bébés qu'à de courts moments, et nous calculons que notre famille a été divisée".

L.-A. RICHARD ET LE GIBIER

Diminution de 30 pour cent, dit le sous-ministre, due au progrès de l'industrie, au développement économique et au braconnage.

A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 23. — (P.C.) — La quantité de gibier dans la province de Québec a été réduite de 30 à 35 pour cent de ce qu'elle était il y a quelques décades, a déclaré samedi M. L.-A. Richard, C. R., sous-ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries de Québec, au congrès annuel de l'Association pour la Protection du Gibier et du Poisson, divison du St-Maurice. M. Richard remplaçait l'honorable M. Edgar Rochette, ministre du Travail, de la Chasse et des Pêcheries, retenu dans le comté de Charlevoix, sa division électorale, par les récentes inondations.

Le sous-ministre attribua cette diminution du gibier à trois causes principales: le progrès de l'industrie, le développement économique et le braconnage continuel.

"Le développement de l'industrie est nécessaire", dit-il, "mais dans 25 ans les forêts et le gibier sur la rive sud du St-Laurent et dans la péninsule gaspésienne auront disparu. Avant longtemps le district de l'Abitibi sera peuplé de cultivateurs et de mineurs. Ceci nous oblige à songer à la préservation des Laurentides, le dernier refuge de la vie sauvage dans l'Amérique du Nord".

M. Richard ajouta que le gouvernement projetait d'étudier la question du braconnage afin d'y apporter un remède efficace.

VOTE CATHOLIQUE AU "FATHERLAND"

Berlin, 23. — (P. C.-P. A.) Le cardinal Bertram a, dans une lettre pastorale lue au prône de toutes les églises en Allemagne, hier, défini l'attitude que les catholiques romains devront prendre à l'égard des élections du 29 mars, "attitude de réserve et de prudence".

Dans cette lettre, le cardinal déclare: "Nous savons que la prochaine élection vous placera dans un pénible dilemme, vu que votre réponse affirmative (l'élection des représentants nazistes) pourra être interprétée comme l'approbation des mesures et déclarations anti-religieuses et anti-chrétiennes qui nous ont rempli de peine et d'affliction en ces dernières années.

"Pour préparer la voie à une affirmative bien définie, ce qui suit pourrait servir de guide à votre conscience:

"Nous donnons notre vote au Fatherland, mais ceci ne signifie pas que nous approuvons des choses que nous ne pouvons pas justifier devant notre conscience".

LA S.D.N. VA REVENIR AU CONFLIT ITALO-ETHIOPIEN

Le comité des Treize se réunit pour établir les conditions de paix.

LE DUCE EXIGEANT

Londres dans une position délicate, après avoir réclamé les sanctions.

MESSAGE DU NEGUS

Londres, 23. — (P. C. — Par Joseph-E. Sharkey, de la Presse Associée) La guerre italo-éthiopienne, temporairement oubliée dans la crise provoquée par la dénonciation du traité de Locarno par l'Allemagne, va être considérée aujourd'hui par le comité des Treize de la Société des Nations.

Il est question de nommer un sous-comité qui serait chargé d'établir des conditions de paix. L'Italie a accepté l'invitation de la S. D. N. à entrer en pourparlers, mais avec certaines réserves, tandis que l'Ethiopie a accueilli le même appel sans aucune réserve.

Le premier ministre Mussolini n'a pas révélé ses conditions, mais certains officiels croient qu'elles seront lourdes. Dans un message officiel reçu ici avant-hier, l'empereur Hailé Sélassié a fait savoir qu'il n'entrera pas en pourparlers directs avec Rome, et que seule une paix conclue par l'intermédiaire de la S. D. N. "dans l'esprit du pacte", sera acceptable.

Le Négus ajouta que les nombreux rapports annonçant de désastreux revers pour les Ethiopiens étaient prématurés. Il qualifia de "trop modérées" les sanctions financières et économiques imposées à l'Italie et réclama des mesures plus énergiques, dont préalablement un embargo sur les pétroles.

Certains officiels considèrent que la position de la Grande-Bretagne dans cette situation est passablement délicate. C'est la Grande-Bretagne qui prit l'initiative de proposer des sanctions contre l'Italie, et les renforts navals anglais sont encore sur la Méditerranée. C'est sous l'inspiration anglaise également que des pactes d'entr'aide ont été conclus avec la France et d'autres puissances de la Midéterranée, pactes qui fonctionneront automatiquement si jamais l'Italie attaque l'un des signataires.

Mais maintenant l'Italie a provisoirement accepté d'entrer dans ce que l'on considère comme une alliance militaire défensive à Quatre contre l'Allemagne, alliance qui fonctionnera si un accord général de sécurité n'est pas conclu avec le Reich.

Dans les cercles de la S. D. N. on croit que le premier ministre Mussolini va exiger la levée des sanctions contre son pays comme prix de son adhésion formelle à l'arrangement militaire proposé entre les quatre puissances fidèles au pacte de Locarno.

Il y aura cet après-midi une réunion du conseil concernant le nouveau Locarno proposé par l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Italie. Cette réunion sera peut-être une simple formalité, si d'ici là le chancelier Hitler n'a pas communiqué sa réponse au projet des Quatre puissances.

WOODSWORTH ET LA GUERRE

Toronto, 23. — (P. C.) M. J.-S. Woodsworth, député de Winnipeg-nord-centre au parlement fédéral et chef de la CCF, a déclar- au cours d'une assemzlée publique tenue ici, hier, que, selon son opinion personnelle, "la majorité des membres de la Chambre des Communes voterait contre la participation du Canada à toute nouvelle guerre européenne".

Parlant à cette réunion organisée par la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté, M. Woodsworth déclara: "Le canada n'a pas son mot à dire dans l'adoption des politiques étrangères de la Grande-Bretagne et il ne devrait pas être obligé de l'aider dans le règlement de ces politiques. Je prétends que tous les membres de la S. D. N. ont violé le pacte en ne désarmant pas et en ne faisant pas tout leur possible pour éliminer les causes de guerre. Et je me demande pour quelle raison le Canada entrerait en guerre contre l'Italie, le Japon ou l'Allemagne.

1,000 BOMBES SUR DJIGDJIGA

19 avions de bombardement italiens laissent tomber plus de 1,000 bombes sur cette ville éthiopienne. — Nombreux morts.

SUCCES DE 2 RAS

Addis Abéba, 23. — (P.C.) — Par Christian Ozanne, droits réservés par Havas. — Dix-neuf avions de bombardement ont laissé tomber plus de mille bombes incendiaires, explosives et bombes à gaz sur Djigdjiga, tuant un bon nombre de civils, selon un rapport publié par le gouvernement éthiopien.

Décollant de la base du général Graziani dans le sud et filant vers le nord, les avions italiens survolèrent durant plus d'une heure cette ville maîtresse de l'Ethiopie, située à 25 milles à l'est de Harrar, tout en laissant choir leur mortelle cargaison de bombes.

Une ambulance de la Croix Rouge éthiopienne et plusieurs boutiques importantes possédées par des étrangers furent détruites dans le raid, de même que des centaines de résidences et boutiques indigènes.

Les autorités éthiopiennes disent que ce raid avait apparemment été organisé dans l'espoir de détruire les quartiers-généraux du râs Nasibu, commandant éthiopien dans l'est. Elles ajoutent que les chefs italiens avaient été probablement mal renseignés, vu que Nasibu avait depuis quelque temps quitté la ville avec son état-major.

Les rapports parvenus ici, hier, annoncèrent que 27 femmes et enfants avaient été tués à Irga Alem, au nord-ouest de la base du général Graziani à Neghelli, dans un raid aérien.

Des dépêches du nord mandent que le râs Seyoum et le râs Kassa, qui dirigent une guerre de guérilla contre les forces du maréchal Badoglio, ont remporté plusieurs succès sur les troupes italiennes dans la vallée de Warri, leur infligeant des pertes sérieuses.

D'autres nouvelles du nord annoncent que l'empereur Sélassié lui-même dirige ses forces dans un engagement qui se poursuit depuis le début de la semaine dernière entre Makalé et le mont Amaji, dans la région d'Antalo.

New-York, 23. — (P. A. — P. C.) Le service côtier a fait rapport, hier soir, qu'il avait intercepté un sans-fil du fréteur Bilderdijk, de 6,856 tonnes, mandant qu'il avait perdu son gouvernail en haute mer, mais qu'il n'était pas en danger.

Ce fréteur a son port d'attache à Rotterdam.

Il s'était retiré de la politique en 1925.

HITLER DIT A BRESLAU QUE BERLIN NE CAPITULERA PAS

Avant et après son discours électoral, le chancelier confère avec Ribbentrop.

RETOUR A LONDRES

L'ambassadeur allemand repart pour l'Angleterre avec un nouveau plan d'action.

CRITIQUE DE FLANDIN

Berlin, 23. — (P.C.—Par Melvin K. Whiteleather, de la Presse Associée) Le chancelier Hitler a déclaré hier devant un auditoire électoral en Silésie : "Nous ne capitulerons pas".

Répondant d'une manière générale aux puissances de Locarno, le Fuhrer ajouta, aux acclamations de ses auditeurs : "L'Allemagne n'est pas disposée ni consentante à reconnaitre les demandes d'autres nations qui peuvent toucher aux affaires intérieures du Reich".

(La Grande-Bretagne, la France, l'Italie et la Belgique demandent que l'Allemagne consente à ce qu'une force internationale fasse la police en Rhénanie, et que le pacte défensif franco-soviétique soit soumis au tribunal international de La Haye en attendant les discussions concernant les propositions de paix d'Hitler).

Hitler vola à Breslau pour y prononcer une harangue électorale après avoir conféré très tard dans la nuit de samedi et de nouveau hier avec Joachim von Ribbentrop, chef de la délégation allemande à la session du conseil de la S. D. N. à Londres, la semaine dernière.

L'ambassadeur spécial accompagna Hitler à Breslau, et les deux hommes d'Etat reprirent leurs discussions après leur retour ici.

Hitler n'a pas indiqué de quelle manière il entend manoeuvrer pour ne "pas capituler". Un porte-parole des Affaires Etrangères a déclaré qu'une décision finale n'avait pas encore été prise hier soir concernant ce que sera sa réponse aux puissances. Il n'était pas encore décidé si von Ribbentrop retournerait à Londres.

Toutefois, certains indices laissent croire que l'ambassadeur spécial pourrait bien voler de nouveau à Londres cet après-midi en emportant dans sa serviette un nouveau plan d'action. Plus les chefs allemands discutent les propositions des puissances de Locarno, plus il devient évident que leur grande cause de souci est l'engagement de l'Angleterre à se porter à l'aide de la France et de la Belgique si les négociations avec l'Allemagne doivent échouer.

Au milieu de longues acclama-

(Suite à la dernière page)

100 DEGRES AU SOLEIL A SAINT-JEAN, T.-N.

St-Jean, T.-N., 23. — (P. C.) Avec une température de 70 degrés à l'ombre et de 100 au soleil ici, hier, l'industrie de Terre-Neuve anticipe des avantages considérables d'un printemps hâtif.

Cette chaleur printanière a valu beaucoup à la flottille qui fait la chasse aux phoques. Dans les huit premiers jours de ces opérations, les chasseurs ont réalisé une prise de 135,000 peaux, soit plus de deux fois celle de l'an dernier durant la même période.

LE PRIX VA A M. HENRI MIRO

M. Miro, auteur de "Scènes mauresques", reçoit le prix Lallemand. — M. Auguste Descaries et M. Marvin Duchow, 2e et 3e.

NOUVELLE AUDITION

Montréal, 23. — (P.C.) M. Henri Miro, de Montréal, a remporté le prix Lallemand de $500 offert pour la meilleure composition pour orchestre écrite par un Canadien. L'oeuvre qui lui vaut ce prix est "Scènes mauresques", qui fut jouée vendredi soir dernier en même temps que deux autres entrées au concours par l'Association des Concerts Symphoniques de Montréal sous la direction du Dr Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre du Metropolitan Opera de New-York.

Le prix sera remis à M. Miro le 3 avril, alors que l'Association donnera son prochain concert. Une nouvelle audition de l'oeuvre primée sera alors donnée, sous la conduite de M. Pelletier, qui reviendra de New-York spécialement à cette fin.

Les deux autres oeuvres inscrites étaient "Rapsodie Canadienne", par Auguste Descaries, et "Variations sur un choral de Bach", par Marvin Duchow, tous deux de Montréal.

HOTEL MONTCALM

163, rue St-Jean, Québec. Tel.: 2-1287. Chambre avec eau courante $1.00; avec douches $1.25; avec bain $1.50. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

TROIS PAYS UNIS PAR DES NOUVEAUX ACCORDS A ROME

L'Italie, l'Autriche et la Hongrie vont signer ces pactes aujourd'hui.

EVENEMENT IMPORTANT

Ces traités sont considérés comme le premier pas vers la fédération danubienne.

LE ROLE ITALIEN

Rome, 23. — (P.C.—Droits réservés par Havas) De nouveaux accords économiques entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie, plus importants que les précédents, seront officiellement signés ici aujourd'hui, a-t-on appris hier soir.

Ces pactes, conclus pour la première fois en 1934, réaffirmeront le rôle protecteur de l'Italie et ouvriront la vole à la réalisation du pacte du Danube dont il est souvent question, selon ce que prévoient les hommes d'Etat représentant les trois gouvernements intéressés.

Ces accords économiques élaborés ont été préparés par le chancelier Kurt Schuschnigg et le ministre des Affaires Etrangères Egon Berger-Waldenegg, pour l'Autriche, par le premier ministre Julius Goemboes et le ministre des Affaires Etrangères Koloman Kanya, pour la Hongrie, et le premier ministre ministre Mussolini, pour l'Italie.

Ces traités sont destinés à constituer le premier pas important vers l'inclusion des puissances de la Petite Entente dans les soi-disant accords de Rome, vu qu'une clause permet la participation éventuelle de la Tchécoslovaquie, en vertu de son accord séparé avec l'Autriche. On voit dans ces mesures un progrès défini vers la réalisation de la fédération danubienne projetée.

Les deux accords qui seront signés aujourd'hui ouvrent la porte à la participation éventuelle de la Yougoslavie, mais on croit que rien ne sera fait dans ce sens pour le moment tant que les sanctions de la S. D. N. contre l'Italie n'auront pas été levées et que la position du gouvernement de Rome — au point de vue politique — en Europe ne sera pas plus nettement déterminée.

DISCOURS DE MOSLEY

Une démonstration anti-fasciste accueille Sir Oswald Mosley.

Londres, 23. — (P.C. - P.A.) — En criant "Hitler et le fascisme signifient la faim et la guerre", 3,500 manifestants anti-fascistes ont marché sur Albert Hall, hier, où Sir Oswald Mosley, leader du parti fasciste britannique, adressait la parole.

Cinq cents policiers à pied ou à cheval établirent un solide cordon autour de la salle pour empêcher les manifestants d'y pénétrer. Néanmoins quelques centaines d'entre eux parvinrent à se glisser dans les galeries de la salle, d'où ils huèrent et interrompirent Sir Oswald fréquemment.

HORRIBLE TRAGEDIE

2 enfants tués et 27 personnes blessées lorsque le feu prend à un autel.

Manille, 23. — (P. A. Deux enfants ont été tués et 27 personnes blessées, dont sept sérieusement lorsque, prise de panique, la foule qui emplissait l'église d'Alaminos vit le feu s'attaquer à l'autel à la cérémonie finale du congrès eucharistique de la province de Pangasinan.

DRAME DANS UNE MINE

Bardykes, Ecosse, 23. — (P.C.-Havas). — Un mineur a perdu la vie et cinq autres auront peut-être le même sort, croit-on, à la suite d'un éboulis qui s'est produit dans une mine avant-hier. Hier soir des sauveteurs tentaient des efforts désespérés pour se frayer un chemin jusqu'aux mineurs emprisonnés sous terre.

FEU SIR F. CLEAVER

Belfast, 23. — (P.C. - P.-A.) Sir Frederick Cleaver, bien connu dans le commerce de la toile et l'un des chefs du groupe unioniste dans l'Ulster, est tombé mort sur la rue, avant-hier soir. Il avait été créé chevalier en 1927.

MOTION A HULL

Hull, 23. — (P.C.) La défense ne faisant pas entendre de témoin, la Couronne commencera aujourd'hui son plaidoyer, à moins que l'honorable juge Lucien Cannon donne suite à une motion présentée samedi par l'avocat de l'accusé Paul Lafleur, Me Oscar Gagnon, en vue de faire annuler le présent procès. Suivant la motion, qui suivit la comparution du dernier témoin de la Couronne, Me Gagnon prétend que la Couronne n'a pas obtenu l'autorisation écrite du département du procureur-général, à Québec, pour mettre son client en accusation comme coupable de meurtre et que l'acte d'accusation était illégal. Après que la Couronne eut soutenu le contraire, le président du tribunal a ajourné la séance; si la motion est rejetée demain, les plaidoiries commenceront immédiatement; si elle est acceptée, l'instruction du présent procès cessera et un nouveau procès sera ordonné.

UNE EPIDEMIE DE TYPHOIDE A CRAINDRE A PITTSBURGH

Les agences de secours font préparer sans retard un sérum antidiphtérique.

MESURE DE PRECAUTION

Les inondations, aux Etats-Unis, ont causé 170 pertes de vie, à date.

DEGATS DANS SHERBROOKE

(Par la Presse Associée)

Le nombre des pertes de vie dans le nord-est des Etats-Unis à la suite des inondations désastreuses qui ont ravagé le pays la semaine dernière était de 170 suivant le rapport compilé hier soir. Quant aux dommages matériels, on croyait qu'ils atteindraient au total de $300 millions.

Dans la vallée de l'Ohio, des tributaires de cette rivière ont fait de nouveau monter son niveau avec le résultat que les terrains avoisinant la rivière dans la région la plus basse de la vallée étaient de nouveau inondés. Les habitants de ces régions fuyaient hier vers Portsmouth, protégée par un rempart contre l'inondation.

SCENES DE DESOLATION

Boston, 23. — (P.A.) — Les eaux de la rivière Saco se retiraient tranquillement hier, laissant apparaître des dommages et des scènes de désolation. Le nombre des morts a atteint 23 lorsqu'on a découvert le cadavre d'un homme d'environ 40 ans à Lowell. Le bureau de santé n'a rapporté encore aucune trace d'épidémie; cependant, des mesures préventives ont été appliquées sévèrement: des personnes ne purent réintégrer leurs demeures avant d'en avoir reçu l'autorisation.

EPIDEMIE DE TYPHOIDE

Pittsburgh, 23. — (P.A.) — Agitées par un vent violent, les eaux de la rivière Ohio montaient de nouveau hier et on s'attendait que leur niveau atteigne de nouveau 25 pieds. Dans la ville, l'eau potable manquait encore hier depuis quatre jours. Le

(Suite à la dernière page)

LA PRISON A MAURRAS

Charles Maurras est condamné à 4 mois de prison.

Paris, 23. — (P. C. — Havas) M. Charles Maurras, directeur de l'organisation royaliste L'Action Française a été condamné par un tribunal de Paris à quatre mois de prison, samedi, en rapport avec un assaut commis sur la personne de M. Leon Blum par des camelots du roi, récemment. Le chef socialiste fut attaqué par des royalistes qui participaient aux obsèques de Jacques Bainville, historien royaliste. Maurras était accusé d'avoir incité au meurtre par ses articles. Il va en appel.

M. Joseph Delest, son associé, a été condamné à cent francs d'amende.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Ste-Adèle, Que., 23. — (P.C.) La Révérende Mère Louise de la Paix, née Marie - Marguerite - Lydia Proulx, membre de l'Ordre des Srs de la Congrégation de Notre-Dame, est décédée ici, hier, à l'âge de 29 ans. Elle était la fille de M. Louis-Amable Proulx, de Québec.

LE HOCKEY

SAMEDI

La N. H. L.:
Toronto 4 ; Americans 1.
Maroons 3 ; Chicago 1.
Canado-Américaine:
Aucune joute.
Internationale:
Windsor 4 ; Rochester 3 (8).
Cleveland 3 ; Buffalo 1.
Série Memorial:
(x) Quebec Aces 3 ; Victoria 6.
(x) Gagnent la ronde 11-8.
Amherst 3 ; Pembrooke 2.
(3e partie nécessaire)

DIMANCHE

La N. H. L.:
Rangers 3 ; Boston 1.
Détroit 7 ; Americans 2
Canado-Américaine:
Providence 1 ; Springfield 1.
Philadelphie 2 ; New-Haven 4.
Internationale:
Pittsburgh 5 ; Syracuse 2
Série Allan:
(x) Royals 4 ; Québec Aces 2.
(x) Gagnent la ronde 6-4.

E. HERRIOT EN CAMPAGNE

L'ex-premier ministre passe en revue l'oeuvre du gouvernement français. — La France doit payer ses dettes aux Etats-Unis.

DISCOURS A LYON

Lyon, France, 23. — (P.C.—Havas) S'adressant à ses électeurs, hier, M. Edouard Herriot, ancien premier ministre, a déclaré que la France "devrait et doit payer ses dettes de guerre aux Etats-Unis".

Passant en revue l'oeuvre du parlement français qui a terminé sa session avant-hier, M. Herriot tira le premier coup de canon de sa campagne politique qui se terminera le 26 avril prochain, alors que le peuple ira aux urnes électorales.

Des experts politiques prévoient déjà un gros glissement vers la gauche et ils croient que M. Herriot sera de nouveau porté à la tête du gouvernement.

Le chef radical-socialiste, qui perdit la direction d'un ministère sur la question des dettes de la France aux Etats-Unis, fait de nouveau de ce problème le principal article de son programme.

"Maintenant plus que jamais", dit-il, "je suis fermement convaincu que la France devrait reconnaître et régler ses dettes aux Etats-Unis. J'ai toujours soutenu devant la Chambre le principe du respect des contrats et des traités, qu'ils profitent ou non à la France".

"Si je dois diriger un nouveau gouvernement après l'appel au peuple", ajouta M. Herriot, "la politique actuelle de la France à l'égard de l'Allemagne ne sera pas changée. Je suis en faveur d'une égalité des droits des nations et d'une sécurité collective générale".

MORT D'UN ECRIVAIN

Londres, 23. — (P. C. — P. A.) On a appris hier la mort survenue samedi de Justin McCarthy, dramaturge, romancier et historien, auteur de la pièce "If I Were King", dont on a fait la comédie musicale "The Vagabond King". McCarthy était âgé de 75 ans.

GLAZOUNOFF EST MORT

Paris, 23. — Alexandre Glazounoff, compositeur russe, est mort avant-hier dans un hôpital parisien, apres une courte maladie. Il était âgé de 71 ans. Il demeurait ici depuis cinq ans.

DANS LEVIS

LE MOT DE LA FIN

M. l'abbé J.-E. Carrier, V. F., curé de la paroisse de Notre-Dame de Lévis a tiré des conclusions des différentes causeries données au cours de la semaine sociale, tenue en notre ville la semaine dernière.

Au prône de toutes les messes, notre dévoué pasteur a insisté sur l'importance du problème éducationnel surtout à l'heure présente. Il a rappelé les grands principes au cours de ces causeries éducationnelles et demandé à ses paroissiens de s'en bien souvenir et de les mettre en pratique en temps opportun. Il a fait appel à toutes les classes de la société pour que chacun dans sa sphère apporte un soin spécial, une attention plus soutenue à l'éducation des enfants. Ces quelques avis de M. l'abbé Carrier furent le mot de la fin d'une semaine sociale qui a remporté un grand succès.

CONFERENCE SUR SAMUEL DE CHAMPLAIN

Samuel de Champlain, ce grand explorateur français fut le fondateur de la ville de Québec. Il débarqua sur la Rive Nord en 1608 et y construisit les premières habitations de cette petite ville qui demeura toujours la capitale du Québec. Il fut le premier gouverneur du Canada depuis 1608 jusqu'au jour de sa mort, le 25 décembre 1635.

C'est le 3ième centenaire de sa mort que le Cercle Déziel de l'A. C. J. C. veut commémorer par une grande soirée patriotique qui aura lieu mercredi soir, à 8 heures 30, en la salle St-François-Xavier.

Le conférencier sera M. Antoine Roy, docteur ès-lettres de la Sorbonne et diplômé de l'Ecole des Chartes de Paris. Il rappellera les hauts faits de cette vie merveilleuse que fut celle de ce grand explorateur.

La Chorale Déziel, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers, se fera entendre dans un programme des meilleures pièces choisies.

Cette soirée sera sous les auspices du Cercle Déziel et sous la présidence de M. Gérard Lépine, président.

On peut se procurer des cartes au magasin J.-B. Michaud, ainsi que chez mesdemoiselles Dumont et Roberge.

"DE TOUTE LEUR AME"

Après cette longue série de conférences sur l'éducation sociale, données à Lévis, au cours de la semaine dernière, il n'est pas de plus belles conclusions que cet admirable drame social de René Gaell intitulé: "De toute leur âme", qui sera interprété par les demoiselles Enfants de Marie, mardi soir, à la salle Saint-François-Xavier.

La présence de Son Eminence le Cardinal Villeneuve à la séance d'ouverture de cette semaine sociale révèle assez l'importance et l'à propos de cette série de causeries sur l'éducation. Des conférenciers de renom et d'expérience sont venus tour à tour exposer les doctrines de l'Eglise sur l'éducation au foyer et à l'école, sur l'éducation par la profession, par le scoutisme, par la presse, le cinéma et la radio. Tous ceux qui ont pris quelque intérêt à ces causeries y ont acquis des connaissances qu'ils sauront mettre en pratique pour le perfectionnement de l'éducation de leurs enfants.

Demain soir, la représentation du drame "De toute leur âme", l'une des meilleures productions de René Gaell sera le digne couronnement de ces études sur l'éducation sociale. Les demoiselles Enfants de Marie qui interprèteront ce drame mettront à traduire la pensée de l'auteur tout le talent qu'on leur connait. La parfaite compréhension de leur rôle et leur magnifique jeu d'ensemble leur assure à l'avance un nouveau succès.

FEUX DE CHEMINEE

La forte brise du nord-est qui a soufflé sur toute la région au cours de la journée de samedi a été la cause de plusieurs commencements d'incendie en notre ville.

Une première alarme à 11 h. 30 a. m. appelait les pompiers à la résidence de madame Bédard de la rue Guenette.

Quelques minutes plus tard, midi et quart, les pompiers étaient appelés de nouveau, chez M. Pete Mackay, de la rue Dallaire. Il s'agissait ici comme dans le premier cas de feu de cheminée.

Au cours de l'après-midi, les pompiers durent répondre pour la même cause à deux nouveaux appels, le premier à 3 h. 30, chez madame Garant de la rue St-Onésime, et le second à 5 h. 45 chez M. Drouin, de la rue St-Etienne.

MORT DE Mme Vve CHARLES AUGER, A ST-ROMUALD

Nous avons appris avec regret la mort de dame Julie Sirois, épouse de feu Charles Auger, décédée samedi dernier à sa résidence, 102, rue Commerciale, à St-Romuald, à l'âge de 73 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil un fils, M. Georges Auger, journalier, de St-Romuald, ainsi que quatre filles, madame Odilon Latulippe, de Québec, madame Napoléon Joncas, de St-Romuald, madame Joseph Morneau, de Bagotville, et mademoiselle Marie-Rose Auger, de St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église de St-Romuald.

Nous présentons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

CHEZ LES ZOUAVES

Ce soir, à 8 heures, en la salle St-François-Xavier, il y aura réunion des membres de la Compagnie des Zouaves de Lévis. Cette réunion sera précédée d'une pratique, à 7 heures, du corps de clairon. Tous les membres sont priés de se rappeler que ces deux exercices sont obligatoires.

Par ordre,
M.-G. GARNEAU,
Président.

DU BOIS A LA DERIVE

Bon nombre de résidents de la partie basse de la ville ont pratiqué une vieille habitude qu'ils avaient dû forcément abandonner depuis quelques années, celle du sauvetage du bois à la dérive. En effet, depuis plusieurs années nous n'avons pas vu, comme samedi dernier, des milliers et des milliers de billes descendre à la dérive sur le fleuve. Dans des chaloupes et avec des gaffes, plusieurs se sont mis résolument à la besogne samedi matin et ont travaillé au sauvetage du bois. La partie est souventes fois dangereuse, mais heureusement nous n'avons eu aucune tragédie à enregistrer.

ASSEMBLEE REMISE

L'assemblée conjointe du conseil de ville de Lauzon et de la Commission Scolaire du même endroit qui devait avoir lieu à la fin de la semaine, a été remise à plus tard, M. le maire Ruel n'ayant pu y assister.

TABLEAU D'HONNEUR A VILLEMAY

Voici les noms des élèves de l'Ecole de Villemay qui sont inscrits au tableau d'honneur :

6ème année.—Jeanne d'Arc Lemieux, Gemma Pelletier, Rita Lemieux, Irène Lefebvre et Louisette Lemieux.

5ème année. — Robert Carrier, Jean-Paul Maranda, Yvan Vien, Paul Trudel et Robert Lortie.

4ème année.—Cécile Lemieux, Irène Carrier, Jeanne d'Arc Nadeau, Jeannine Vien et Cécile Bourget.

4ème année. — Marcel Lambert, Jean-Louis Gauthier, Marcel Droussel, Ernest St-Onge et Fernand St-Onge.

3ème année. — Lucette Carrier, Clément Pouliot, Grégoire Paradis, Pierrette Leclerc, Gisèle Bégin et Antoinette Bétie.

2ème année.—Rita Trudel, Jean-Guy Brochu, Marc Anctil, André Leclerc, Georges Gauthier et Lucille Samson.

FEU Mme FRANCOIS LIZOTTE

Samedi matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de dame Philomène Therrien, épouse de M. François Lizotte, décédée mardi dernier, à l'âge de 65 ans.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de famille.

A la famille en deuil nous réitérons nos plus sincères condoléances.

RETRAITE PAROISSIALE A BIENVILLE

Hier soir, à 7 heures, en l'église paroissiale de Bienville, a eu lieu l'exercice d'ouverture de la retraite annuelle des hommes et jeunes gens de la paroisse. Cette retraite se terminera le 27 mars prochain par la communion générale de tous les retraitants.

Les Révérends Pères Lucien Dumont et Louis Lafontaine, dominicains, sont les prédicateurs de cette retraite.

TRAVAUX AUX CHANTIERS MARITIMES DE LAUZON

Un bon nombre d'ouvriers trouvent présentement de l'emploi aux chantiers maritimes de Lauzon, depuis qu'on parle de la réouverture de la navigation. Plusieurs navires qui sont actuellement en hivernement doivent subir d'importantes réparations.

Environ deux cents ouvriers travaillent pour le compte de la Davie Shipbuilding aux réparations des barges 4 et 5, du dragueur No 116, du "Jalobert". D'autres navires doivent immédiatement entrer en cale-sèche après le départ de ces derniers qui doit se faire le 5 avril prochain.

Au chantier de Geo.-T. Davie & Son, environ cent ouvriers s'occupent de la réparation de navires et entreprendront prochainement la construction d'une barge pour le compte de la Donnacona Paper.

On prévoit une saison active aux chantiers maritimes de la rive sud Cependant on n'a encore aucune perspective pour de gros contrats de construction.

UN GARAGISTE A FAILLI ETRE ASPHYXIE

Le monoxyde de carbone a été la cause qu'un garagiste de cette ville, M. J.-N. Poulin, a failli être asphyxié. Ce dernier était à travailler dans son garage à réparer une automobile dont le moteur était en marche. Soudain il se sentit pris d'étourdissements et réussit heureusement à se trainer jusqu'à la sortie du garage. Des personnes témoins de la situation lui portèrent secours et le transportèrent au magasin de M. Joseph Moreau. Un médecin fut appelé qui lui prodigua les soins nécessaires.

REPETITION DE LA CHORALE DEZIEL

Ce soir, à 8 heures en la Chapelle des Congréganistes, il y aura répétition de la Chorale Déziel. Ces exercices sont importants. Ils sont la préparation des émissions radiophoniques données tous les vendredis soir au poste CKCV.

Ce puissant choeur de 100 voix mixtes terminera la série de ses programmes le soir du vendredi saint, alors qu'il interprètera "les sept paroles du Christ", de Gounod.

Les membres comprendront l'importance des répétitions et se feront un devoir d'être présents à la pratique de ce soir.

PRINCIPALES ACTIVITES DE L'UNITE SANITAIRE DE LEVIS, POUR LA SEMAINE DU 23 mars 1936.

Les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants: St-Romuald, T. S. Rédempteur, St-David, Charny, Lévis, Lauzon, Christ-Roi, Ste-Jeanne d'Arc.

Lundi le 23 — Lauzon, au couvent, cours d'hygiène aux jeunes filles, à 4 heures p. m.

Mardi le 24 — St-Romuald, à l'hôtel de ville, de 2 à 4 heures P. M., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie.

Mercredi le 25 — Lévis, au lieu ordinaire, à 4 heures p. m., cours d'hygiène de "Premiers secours aux blessés", pour les jeunes filles.

Jeudi le 26 — Bienville, au couvent, de 10 à 11 heures a. m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie.

Lauzon, à l'école de la rue St-Joseph, de 3½ à 4 heures p. m., clinique de puériculture et séance d'immunisation contre la diphtérie.

Vendredi le 27 — Lauzon, à 4 heures p. m., au couvent, cours d'hygiène "premiers secours aux blessés" pour les jeunes filles.

LES POELES BELANGER sont livres et installés sans charge, même le tuyau est fourni si vous le désirez. Vendeur J.-L. GOSSELIN, rue St-Georges, Lévis, ancien magasin Vachon.
21mars-2fs-L.

MAISON seule à louer, à 42 rue Fraser, Lévis, 6 appartements, chambre de bain, plancher de bois dur, s'adresser à 44 rue FRASER. Téléphone : 218-J
16 mars-6fs-1B

Voilà une Aide Réelle Pour Eviter Bien des Rhumes Désagreables

Médication sans pareille, conçue pour aider les défenses que la Nature a mises dans le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débutent.

DEMONTREE A L'USAGE PAR DES MILLIONS DE PERSONNES

En la formule exclusive du Vicks Va-tro-nol a été découverte une aide unique et efficace pour éviter nombre de rhumes—qui, pendant l'hiver, menacent notre bien-être et notre santé.

Le Va-tro-nol a été conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes prennent naissance. Il aide et stimule les fonctions prévues—dans le nez—par la Nature, pour éviter les rhumes et pour se débarrasser des coryzas dans leurs phases de début. Employé à temps—au moindre reniflement, éternuement, ou irritation du nez—quelques gouttes seulement dans chaque narine—le Va-tro-nol aide à éviter nombre de rhumes.

Lorsque l'irritation a provoqué l'obstruction du nez (enchifrènement, ou catarrhe du nez), le Va-tro-nol diminue l'enflure des muqueuses, débarrasse des mucosités tenaces et apporte un soulagement agréable.

Des rhumes moins fréquents et plus courts

Avis aux mères, qui ont la responsabilité de la santé de la famille: Vicks a mis au point, spécialement à votre intention, un Système pratique pour Mieux *Maitriser* les Rhumes. Ce système pour diminuer la *fréquence* et la *durée* des rhumes, a été soumis à des essais cliniques par des médecins praticiens, et mis également à l'épreuve par des millions de personnes qui l'emploient journellement. Dans chaque paquet de Va-tro-nol se trouve une notice détaillée sur ce système.

UNE BONNE MANIERE D'AIDER LES MISSIONS

Les parties de cartes privées, dans le but si louable d'aider les oeuvres des Soeurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique, battent en ce moment leur plein. Un grand nombre de Dames et de Demoiselles, n'écoutant que leur bon coeur et leur dévouement, se sont chargées d'organiser une ou plusieurs tables. Au plaisir de jouer aux cartes, elles joignent ainsi une distraction bien méritoire pour le ciel et appréciée plus qu'on ne peut dire, des missionnaires.

A toutes celles qui n'auraient pu encore entrer dans ce mouvement de charité, et qui voudraient enrichir leur carême d'une nouvelle pièce blanche sacrifiée, une nouvelle invitation est faite de se procurer des cartes (25 cts) chez M. Jos. Bergeron, marchand, rue Fraser.

Les Dames organisatrices peuvent aussi se procurer des prix pour leurs tables, sans aucun frais, à la même adresse.

Pour tout ce qui est fait déjà, et pour ce qui se fera, un cordial et bien reconnaissant merci.

Amie des Missionnaires

OBSEQUES DE M. PIERRE RENAUD

M. Renaud, autrefois épicier, décédé à l'âge de 68 ans, a eu d'imposantes funérailles, hier matin, à Jacques Cartier.

D'imposantes funérailles ont été faites, hier matin, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame de Jacques Cartier. Un cortège très nombreux a escorté la dépouille mortelle du défunt, de la maison mortuaire, 49 rue Arago, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire du regretté défunt.

Lorsque le cortège se mit en marche, le deuil était conduit par le frère du défunt: M. Jules Renaud; ses beaux-frères, MM. François Martel, de Ste-Catherine, Pierre Martel, de Loretteville, et Frédéric Savard, de Montréal; ses neveux, MM. Arthur, Omer, Delphis, Antonio et Alexandre Renaud, de Loretteville, Albert, Emile et Norbert Renaud, de Québec; Ernest Renaud, de Sault-au-Mouton; MM. J.-Baptiste, Jules, Joseph, Louis, Paul et André Verret, de Loretteville, Pierre Martel et Emile Germain, de Donnacona; Jean-Baptiste Martel, de Trois-Rivières; Joseph Savard et Auguste Martel, de Montréal; Ludger Bastien, J.-Ludger Bédard, Pierre Falardeau, Albert Durand, Arthur Couture, Albert Auclair, Mathieu Bastien, Gérard Bastien, Marcel Bastien, Renaud Bastien, de Loretteville; Robert, Maurice et Germain Renaud, J.-B. Verret, de Québec; ses cousins, MM. Georges Martel, P.-E. Roy, Adrien Thibault, G.-B. Martel, Nap. Brisebois, Uldéric Thibault, F.-X. Martel, de Québec; Georges Fleury, Johnny Martel, de Charlesbourg, Jules Bédard, Loretteville, Lucien Roy, de Montréal.

Dans l'imposant cortège, on remarquait encore: MM. le docteur E.-E. Labrecque, Isaïe Beaubien, Emile Gosselin, Philémon Dion, J.-A. Bédard, A. Blouin, J.-S. Ruelland, L. Dubois, J.-P. Gagnon, Jos. Paradis, L. Pouliot, Olivier Parent, A. Paradis, O. Berthiaume, Roger Beaulieu, T. Arton, E. Trépanier, R. Picard, A.-G. Gagnon, J.-A. Guay, Georges Beaupré, J.-E. Morand, W. Charest, Alb. Plamondon, O. Dubois, G. Vézina, W. Lemay, L.-F. Villeneuve, A. Drolet, H. Maheux, A.-E. Lortie, Frs Marquis, C. Gosselin, A.-P. Drolet, Isidore Hardy, Léopold Delisle, J.-L. Ferland, J.-B. Lacombe, P. Beaupré, G. Galarneau, D. Trépanier, J.-A. Vézina, A. Savard, Jos. Martel, J. Bédard, Ph. Vézina, Laurent Turgeon, J.-A. Aubé, Léo. Levasseur, Pierre Aubé, Arth. Couture, A. Auclair, Edm. Chabot, J.-G. Morin, Arth. Roy, R. Gingras, Alph. Bédard, Ern. Binet, Alex. Gaumont, David Boucher, Edm. Roy, A. Villeneuve, P.-H. Villeneuve, J.-Delphis Drolet, U. Couture, Elz. Martel, Alf. Verret, A. Dugal, Jules Laberge, Henri Duval, Ernest Duval, Lorenzo St-Michel, J.-A. Gingras, A. Linteau, A. Huot, J.-I. Bédard, A. Robitaille, La Marque, A. Meunier, Jos. Huard, Arth. Gingras, Ern. Royer, Jos. Fournier, Célestin Côté, L. Fiset, Ludger Cantin, Raoul Bouchard, Gilbert Bédard, Ant. Sévigny, R. Jannings, V. Parent, Lucien Lavigueur, Ern. Bédard, L.-A. Roy, Nap. Brisebois, Alb. Labrecque, Alb. Lachance, F.-E. Mathieu, A. Langevin, Eug. Mathieu, La Pageau, A. Guilbault, Jos. Gardner, F. Pageau, A. Martel, Edm. Drolet, Geo. Beaupré, A. Garant, M. Falardeau, Jos. Parent, F. Renaud, Ph. Savard, Chs Pageau, J.-B. Routhier, Maurice Vézina, J.-A. Fiset, M. Plamondon, Oct. Bélanger, J.-M. Bélanger, Jos. Lamonde, Jean Derouin, La Sanfaçon, J.-M. Dufresne, W. Beaulieu, et plusieurs autres.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très imposante. C'est M. l'abbé Ad. Gagnon, curé, qui a fait la levée du corps cependant que le service a été chanté par M. l'abbé Eudore Deblois, assisté de MM. les abbés Jean Duval et Paul Bouillé. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait: le R. P. McLeod, du Patronage St-Vincent de Paul. Un magnifique programme musical a été exécuté pendant la cérémonie funèbre par la chorale de la paroisse.

Après la cérémonie funèbre le cortège se reforma pour se rendre au cimetière St-Charles, où a eu lieu l'inhumation.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil l'Evénement offre ses plus sincres condoléances.

"FATIGUEE" TOUT LE TEMPS

Elle se sent déprimée—lasse—sans vie et sans énergie. Elle ne pense au rein que le jour où une amie lui conseille les Pilules Dodd et elle en prend aussitôt. La sensation de lassitude fait vite place à une énergie infatigable, à un sommeil réparateur. Mal de tête, courbatures, fatigue et autres signes d'affection rénale ne tardent pas à disparaitre. 112-F

Pilules Dodd pour le Rein

FUNERAILLES DE M. PHILIPPE DALLAIRE

Une foule considérable a rendu un émouvant tribut d'hommage vendredi matin en l'église de St-Jean-Baptiste à la mémoire d'un citoyen bien connu de cette paroisse. M. Philippe Dallaire, comptable à la Rock City Tobacco, époux de feu Dame Georgianna Gaboury, décédé subitement lundi dernier, à l'âge de 70 ans et 1 mois.

Le vaste cortège a quitté la résidence mortuaire, 128 rue Richelieu, à 8 h. 45 pour escorter la dépouille mortelle du regretté défunt jusqu'à l'église paroissiale où a été chanté le service.

A l'église, la cérémonie funèbre a été très imposante ; c'est M. l'abbé L.-A. Moreau qui a fait la levée du corps et chanté le service, assisté de MM. les abbés Henri Garant et A. Déry, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service, des messes ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Léo Paquet et D. Moreau. Un magnifique programme de chant a été rendu à l'orgue.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. P.-Antonio Dallaire et Alfred Dallaire ; son gendre, le Dr Oliva Desruisseau, de St-Come, Co. Beauce ; son petit-fils, M. Jean-Guy Dallaire; son demi-frère, M. Adélard Dallaire ; ses neveux : MM. Gaston Dallaire et Léo Gaboury ; son cousin: M. Louis Dallaire; ses petits-cousins : MM. Gérard Dallaire, E.M., Paul-Emile Dallaire, Michael Mullins, Antoine Dion, James Lacroix, Edouard Lacroix, Aimé Lacroix, Alfred Lacroix, Albert Lacroix, Paul Lacroix, Xavier Desruisseau, Archer Desruisseau, Alphonse Desruisseau, Louis Dallaire, Odilon Dallaire, Arthur Dallaire et Jos. Dallaire.

Dans le cortège à la suite des membres de la famille nous remarquions: S. H. le maire J.-E. Grégoire, M. le Dr Ph. Hamel, M.D., M.P.P., M. Oscar Drouin, C.R., M.P.P., Lt-col. L.-P. Ouellet, maire de Sillery, MM. Emile Morin, échevin Jos Samson, ex-M.P.P., MM. les commandeurs Félix Lavoie et F.-D. Dubuc, M. le chevalier Jules Côté et J.-M. Dessurault, A.-C. Picard, Eddy Picard, Castule Drouin, Olivier Drouin, Laurier Drouin, Oscar Bouchard, Jos. Fortier, J.-E. Thivierge, Aurèle Mercier, Victor Fiset, Geo. Desroches, Frs Lessard, Théodule Drolet, Adélard Pouliot, Geo. Brown, Henri St-Pierre, Crs-Aug. Drouin, Gustave Drouin, J.-A. Robert, Robert Marcoux, Emile Alain, Télesphore Morency, Paul-Eugène Drouin, Paul Laberge, Léopold Langlois, Jules Fréchette, Jos. Martel, D.-G. Vézina, P.-O. Beaumont, John Lavallée, V. Deschamps, R. Turcotte, Godiose Duval, J.-A. Gauthier, de Sillery, A. Fréchette, Oscar Tanguay, Arthur Denis, E. Julien, J.1O. Fréchette, L. Gilbert, Louis Sunders, J.-A. Gauvin, N. P., H. Robitaille, A. Amyot, C. Nadeau, L.-J.-S. Deschamps, G. Leclerc, R. Marois, W. Caron, A. Doré, R. Beaulé, A. Bergeron, R. Bergeron, E.-L. Bergeron, E. Villeneuve, C. Lagacé, D. Levasseur, E. Huot, J.-A .Roy, J.-L. Dussault, G.-A. Paradis, N.P., Paul Samson, G. Nadeau, E. Alain, V. Godbout, A. Boudreault, J.-P. Blouin, Alphonse Talbot, H. Dufault, E. Pouliot, Eug. Frenette et Roméo Rousseau.

La Maison Germain Lepine Limitée avait la direction des funérailles.

Nos sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Sh!!!!!

échos d'une conversation dans un tram

ECOUTE Marie, il faut que je te raconte ma journée. Ca été mouvementé. Tout semblait marcher de travers. D'abord le patron est arrivé un tantinet bourru. Puis, naturellement, les lettres de plaintes ne manquaient pas. Il passa son avant-midi à me dicter et quand je lui apportai les lettres pour qu'il les signe, il se montra peu satisfait de mon travail à la machine. Enervée comme je l'étais je ne pus m'empêcher de lui dire: "Je vous demande pardon, Monsieur, mais il me semble que vous êtes injuste envers moi. Il n'y a pas de fautes, n'est-ce pas?" Il murmura: "Non, mais c'est le caractère pâteux qui me déplait.... pourquoi ne changez-vous pas votre ruban?" "Mon ruban est neuf", répondis-je. "Ce n'est pas avec une machine de l'époque de Noé que vous pouvez vous attendre que je fasse un travail soigné. Voilà déjà six ans que je martelle cette machine, et Dieu sait depuis combien d'années vous l'aviez quand je suis entrée à votre service. Achetez-moi un nouvel Underwood et vous serez beaucoup plus satisfait de l'apparence de vos lettres et je ne m'userais pas les nerfs à essayer de vous présenter un beau travail. Je sais parfaitement que vous appréciez des lettres bien transcrites, mais franchement, je ne puis rien faire de bien avec cette vieille patraque".

Il me regarda tout étonné, puis finalement me dit : "Vous avez peut-être raison. Faites-moi donc penser de téléphoner demain matin au bureau Underwood et nous verrons ce que nous pouvons faire". "Merci", répondis-je. Et je t'assure que je n'oublierai pas de lui renouveler la mémoire... je sais déjà par coeur le numéro de téléphone du bureau de l'Underwood".

Dactylographe Underwood

UNDERWOOD ELLIOTT FISHER LIMITED
J. J. Seitz, Président

CLEMENT & CLEMENT, Enrg. E.-L. Chaloult, gérant.
Distributeurs pour la ville de Québec: 104 Côte de la Montagne
Téléphone: 2-1422

kino petrol
Supprime les démangeaisons et la chute des cheveux. détruit les pellicules.

N'ayez plus la PEAU GERCÉE
employez le
Baume Italien
Campana

BEBERT Par GEORGES MARCOUX

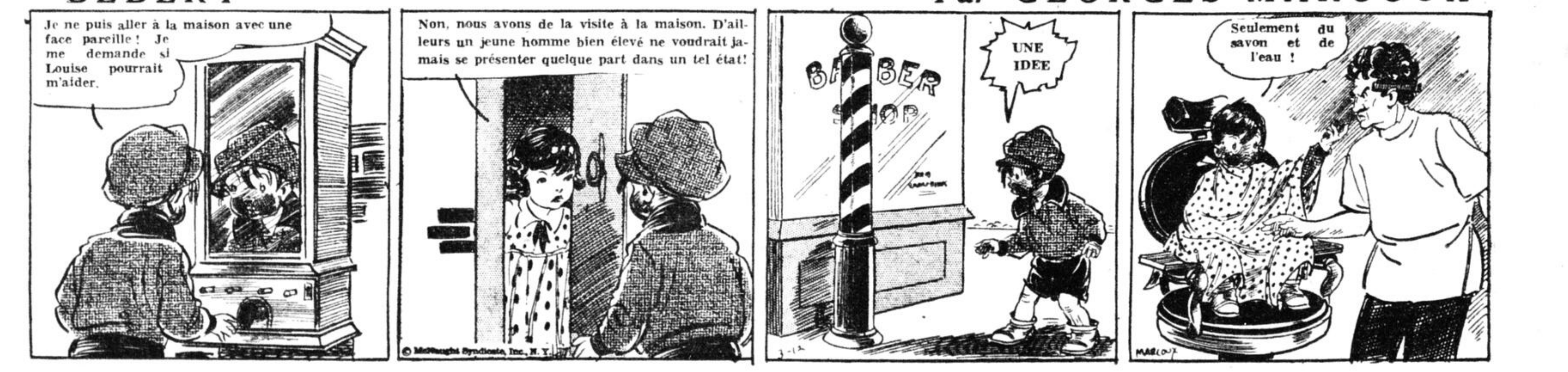

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LE DOSSIER No 113

par

EMILE GABORIAU

No 33

—Hélas ! je dois pourtant m'attendre à bien d'autres outrages.

—Vous !... Que voulez-vous dire ?

—Sachez donc, Gaston ...

Elle s'interrompit, hésita un moment ,et finit par dire :

—Rien, il n'y a rien, je suis folle.

Moins abandonné aux violences de la situation, le comte de Clameran eût deviné sous les réticences de Valentine quelque nouveau malheur ; mais il poursuivait son idée.

—Tout espoir n'est pas perdu, reprit-il. Mon amour et mon désespoir ont, je le crois, touché mon père, qui est bon. Peut-être mes lettres, quand je serai hors de danger, peut-être les instances de mon frère Louis le décideront-elles à demander pour moi votre main à madame de La Verberie.

Cette supposition sembla épouvanter Valentine.

—Passe le ciel ! s'écria-t-elle, que jamais le marquis ne tente cette démarche !

—Pourquoi ?

—Parce que ma mère repousserait sa demande ; parce que ma mère, il faut bien que je l'avoue, en cette extrémité, a juré que je serais la femme d'un homme ayant une grande fortune, et que votre père n'est pas riche.

—Oh ! fit Gaston révolté, oh !... Et c'est à une telle mère que vous me sacrifiez !

—Elle est ma mère, et c'est assez. Je n'ai pas le droit de la juger. Mon devoir est de rester, je reste.

L'accent de Valentine annonçait une résolution inébranlable, et Gaston comprit bien que toutes ses prières seraient vaines.

—Ah ! s'écria-t-il, se tordant les mains de désespoir, vous ne m'avez jamais aimé !

—Malheureux ! .. ce que vous dites, vous ne le pensez pas !

—Non, continua-t-il, vous ne m'aimez pas, vous qui en ce moment où nous allons être séparés, avez l'affreux courage de raisonner froidement et de calculer. Ah ! ce n'est pas ainsi que je vous aime, moi. Hors vous, que me fait la terre entière? Vous perdre, c'est mourir. Que le Rhône reprenne donc cette vie qu'il m'a miraculeusement rendue et qui maintenant m'est à charge.

Déjà il s'avançait vers le Rhône, décidé à mourir : Valentine le retint.

—Est-ce donc là ce que vous appelez aimer ?

Gaston était absolument découragé, anéanti .

—A quoi bon vivre ? murmura-t-il; que me reste-t-il désormais ?

—Il nous reste Dieu, Gaston, qui tient entre ses mains notre avenir.

La moindre planche semble le salut au naufragé ; ce seul mot **avenir** éclaira d'une lueur d'espérance les ténèbres de Gaston.

—Vous l'ordonnez, s'écria-t-il soudain ranimé, j'obéis. Assez de faiblesse. Oui, je veux vivre pour lutter et triompher. Il faut de l'or à madame de La Verberie, eh bien ! dans trois ans, j'aurai fait fortune ou je serai mort.

Valentine avait joint les mains et remerciait le ciel de cette détermination subite, qu'elle n'avait osé espérer.

—Mais avant de s'enfuir, continuait Gaston, je veux vous confier un dépôt sacré.

Il sortit de sa poche la bourse de soie qui renfermait les parures de la marquise de Clameran et la remit entre les mains de son amie.

—Ce sont les bijoux de ma pauvre mère, dit-il, seule vous êtes digne de les porter ; dans ma pensée, je vous les destinais.

Et comme elle refusait, comme elle hésitait :

—Prenez-les, insista-t-il, comme un gage de mon retour. Si dans trois ans je ne suis pas venu vous les réclamer, c'est que je serai mort, et alors vous les garderez comme un souvenir de celui qui vous a tant aimée.

Elle fondait en larmes, elle accepta...

—Maintenant, poursuivait Gaston, j'ai une dernière prière à vous adresser. Tout le monde me croit mort, et c'est là ce qui assure mon salut. Mais je ne puis laisser ce désespoir à mon vieux père. Jurez-moi que vous-même, demain matin, vous irez lui apprendre que je suis sauvé.

—J'irai, je vous le jure, répondit-elle.

Le parti de Gaston était pris ; il sentait qu'il fallait profiter de ce moment de courage, il se pencha vers son amie pour l'embrasser une dernière fois. Doucement, d'un geste triste, elle l'éloigna.

—Où comptez-vous aller ? demanda-t-elle.

—Je vais gagner Marseille, où un ami me cachera et me cherchera un passage.

—Vous ne pouvez partir ainsi ; il vous faut un compagnon, un guide, et je vais vous en donner un en qui vous pouvez avoir la plus aveugle confiance, le père Menoul, notre voisin, qui a été longtemps patron d'un bateau sur le Rhône.

Ils sortirent par la petite porte du parc, dont Gaston avait la clé, et bientôt ils arrivèrent chez le vieux marinier.

Il sommeillait au coin de son feu, dans son fauteuil de bois blanc. En voyant entrer chez lui Valentine, accompagnée de M. de Clameran, il se dressa brusquement, se frottant les yeux, croyant rêver.

—Père Menoul, dit Valentine, monsieur le comte que voici est obligé de se cacher ; il vaudrait gagner la mer et s'embarquer secrètement. Pouvez-vous le conduire, dans votre bateau, jusqu'à l'embouchure du Rhône ?...

Le bonhomme hocha la tête.

—Avec l'état de l'eau, répondit-il, la nuit, ce n'est guère possible.

—C'est à moi, père Menoul, que vous rendrez un immense service.

—A vous! mademoiselle Valentine; alors, c'est fait, nous allons partir.

A ce moment seulement, il se crut permis de faire observer à Gaston que ses vêtements étaient trempés et souillés de boue et qu'il était tête nue.

—Je vais, lui dit-il, vous prêter des habits du défunt mon fils ; ce sera toujours un déguisement, passez ici avec moi.

Bientôt le père Menoul et Gaston, presque méconnaissable, reparurent, et Valentine les suivit au bord de l'eau, à l'endroit où était amarré le bateau.

Une dernière fois, pendant que le bonhomme préparait ses agrès, les deux amants s'embrassèrent, échangeant leur âme en ce suprême adieu.

—Dans trois ans ! criait Gaston, dans trois ans !

—Adieu, mam'selle, dit le vieux patron, et vous, mon jeune monsieur, tenez-vous bien.

Et d'un vigoureux coup de gaffe, il lança le bateau au milieu du courant .

Trois jours plus tard, grâce aux soins du père Menoul, Gaston était caché dans la cale du trois-mâts américain "Tom-Jones", capitaine Warth, qui le lendemain appareillait pour Valparaiso.

XIV

Immobile sur la berge, plus froide et plus blanche qu'une statue, Valentine regardait s'enfuir cette frêle embarcation qui emportait celui qu'elle aimait. Elle glissait au gré du courant, rapide comme l'oiseau qu'entraîne la tempête, et, après quelques secondes, elle n'était plus qu'un point noir à peine visible au milieu du brouillard qui se balançait au-dessus du fleuve.

Gaston parti, sauvé, Valentine pouvait, sans crainte, laisser éclater son désespoir. Il lui était inutile, désormais, de comprimer les sanglots qui l'étouffaient.

A sa noble vaillance de tout à l'heure, un affaissement mortel succédait. Elle se sentie anéantie, brisée, comme si quelque chose en elle se fut déchiré, comme si cette barque, maintenant disparue, eût emporté la meilleure part d'elle-même, l'âme et la pensée.

C'est que pendant que Gaston gardait au fond du coeur un rayon d'espérance, elle ne conservait, elle, aucun espoir.

Ecrasée par les faits, elle reconnaissait que tout était fini. Et en interrogeant l'avenir, elle était prise de frissons et de terreur.

Il lui fallait rentrer, cependant.

Lentement elle regagna le château, passant par cette petite porte qui, tant de fois, s'était ouverte mystérieusement pour Gaston, et en la refermant, il lui semblait qu'entre elle et le bonheur, elle poussait une barrière infranchissable.

Avant de remonter chez elle, Valentine eut le soin le faire le tour du château pour aller regarder les fenêtres de la chambre de sa mère.

Ces fenêtres étaient éclairées comme d'habitude à cette heure, car madame de La Verberie passait une partie des nuits à lire, et ne se levait que très avant dans la matinée.

Réfugiée dans l'engourdissement du bien-être matériel, peu coûteux à la campagne, l'égoïste comtesse ne s'inquiétait nullement de sa fille. Ne voyant nul danger pour elle, dans leur isolement, elle lui laissait une liberté absolue, et, jour et nuit, pour ainsi dire, Valentine pouvait aller, venir, se promener sans que sa mère songeât à en prendre ombrage.

Mais Valentine, cette nuit, redoutait d'être vue. On lui eût demandé d'où venait l'affreux désordre de sa toilette ; et comment expliquer comment sa robe était toute mouillée et tachée de boue ?

Heureusement elle put, sans encombre, gagner sa chambre et s'y enfermer.

Elle avait soif de solitude, elle voulait réfléchir, elle sentait la nécessité de s'affermir contre les coups terribles qui allaient la frapper.

Assise devant sa petite table de travail, elle avait retiré de sa poche la bourse qui lui avait été donnée par Gaston, et machinalement elle exeaminait les bijoux qu'elle contenait.

Certes, il lui eût été doux de passer à son doigt une de ces bagues, la plus petite, la plus simple, mais le pouvait-elle ? Sa mère ne lui demanderait-elle pas d'où elle venait? Faudrait-il donc mentir encore ?

Une dernière fois elle embrassa cette bourse, souvenir de l'absent, et c'est au fond d'un des tiroirs de sa commode qu'elle cacha le précieux dépôt.

Elle songea alors qu'il lui fallait se rendre à Clameran pour rassurer le vieux marquis et lui annoncer que son fils vivait encore, miraculeusement sauvé.

Lorsqu'il avait demandé ce service suprême à son amie, Gaston, aveuglé par la passion, n'avait pas réfléchi aux obstacles qu'elle rencontrerait, aux périls qu'il lui faudrait braver.

Valentine ne les voyait et ne les comprenait que trop. Mais elle avait juré. L'idée ne lui vint même pas de manquer à sa promesse ou de chercher un biais pour ne pas la tenter entièrement.

Le jour venait ; elle s'habilla.

Peu après, lorsque sonna l'*Angelus* matinal à l'église du village, elle se dit qu'il était temps de se mettre en route, et descendit.

Déjà, depuis longtemps, les servantes du château étaient levées. L'une d'elles, du nom de Milhonne, attachée particulièrement au service de Valentine, était occupée à passer au sable les dames du vestibule.

—Si ma mère me demande, lui dit la jeune fille, tu lui répondras que je suis allée entendre la première messe.

Souvent elle se rendait à l'église à cette heure, elle n'avait donc rien à redouter de ce côté ; Milhonne ne fit aucune observation.

La grande difficulté, pour Valentine, était d'être de retour à l'heure du déjeuner. Elle devait faire plus d'une lieue avant de trouver un pont, et autant pour se rendre de ce pont à Clameran. En tout, plus de cinq lieues.

Aussi, en sortant de La Verberie, se mit-elle à marcher aussi vite que possible. La conscience d'accomplir une action extraordinaire, l'inquiétude, la fièvre du péril bravé lui donnaient des ailes. Elle oubliait la lassitude ; elle ne s'apercevait plus qu'elle avait passé la nuit à pleurer.

Pourtant, malgré ses efforts, il était plus de huit heures quand elle arriva à la longue allée d'azeroliers qui, de la route, conduit à la grande grille du château de Clameran.

Elle allait s'y engager, quand devant elle, à quelques pas, elle aperçut Saint-Jean, le valet de chambre du marquis, qu'elle connaissait bien.

Elle s'arrêta pour l'attendre, et lui, l'ayant vue, hâta le pas. Sa physionomie tait bouleversée, ses yeux étaient rouges : on voyait qu'il avait pleuré.

A la grande surprise de Valentine, il n'ôta pas sa casquette en arrivant près d'elle, et c'est du ton le plus grossier qu'il lui demanda :

—Vous allez au château, mademoiselle ?

—Oui.

—Si c'est pour M. Gaston, répondit le domestique, soulignant son odieuse méchanceté, vous avez pris une peine inutile. Monsieur le comte est mort, mademoiselle, pour une maîtresse qu'il avait.

Valentine pâlit sous l'insulte, mais ne la releva pas. Quant à Saint-Jean, qui pensait l'atterrer, il fut stupéfait de son sang-froid et indigné.

—Je viens au château, reprit la jeune fille, pour parler à monsieur le marquis.

Saint-Jean eut comme un sanglot.

—Alors, fit-il, ce n'est pas la peine d'aller plus loin.

(A suivre)

Cigarettes GRADS
"Le comble du bon goût"

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

CIGARE Revelation PURITANOS à 10¢

69ième ANNEE No 249 — QUEBEC, LUNDI 23 MARS 1936 — DEUX SOUS LE NUMERO

La 1ère session de la 19e Législature

LE CARDINAL A THETFORD

Son Em. le Cardinal préside, hier soir, l'ouverture de la retraite pascale des hommes et jeunes gens à Saint-Alphonse.

HOMMAGES DE LA VILLE

Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, qui avait quitté Québec à quatre heures hier après-midi, est arrivé à Thetford Mines hier soir. A son arrivée, le Prince de l'Eglise fut salué par les personnalités civiles et religieuses de la ville, qui l'accompagnèrent au presbytère.

On sait que la visite de Son Eminence le Cardinal marquait l'ouverture de la retraite pascale des hommes et jeunes gens de la paroisse de Saint-Alphonse. La cérémonie, qui se déroula à l'église, fut des plus solennelles. Son Eminence y prononça une allocution, exhortant les fidèles à faire une sainte retraite et les invita à la prière, pour attirer sur eux les grâces dont ils ont besoin, et à la pratique des vertus.

Il y eut ensuite une procession solennelle et la bénédiction du Très Saint-Sacrement termina la cérémonie.

Au presbytère, M. le maire T. Labbé, M.P.P., et MM. les membres du conseil municipal présentèrent leurs hommages respectueux au distingué visiteur, de même que MM. les marguilliers et les commissaires d'école.

Son Eminence le Cardinal, qui est accompagné de M. l'abbé Emmanuel Bourque, son secrétaire, ne sera pas de retour à l'Archevêché de Québec avant mercredi.

L'INCIDENT GREGOIRE-VERGE

Le trésorier est sous les soins du médecin à sa résidence.

M. P.-N. Verge, trésorier de la cité de Québec, n'a pas quitté sa résidence depuis les événements qui se sont déroulés vendredi à l'hôtel de ville et qui ont fait craindre à sa famille et à ses amis pour sa santé. M. Verge est sous les soins du médecin.

Un représentant de L'Evénement a demandé hier à M. Garon Pratte, C. R., avocat, qui avait eu des entrevues avec M. Verge et M. J.-E. Chapleau, C. R., après les incidents de vendredi, s'il avait quelque nouvelle à annoncer: "Je n'ai rien à dire pour le moment", a déclaré Me Pratte. "M. Verge a reçu des témoignages de sympathies très touchants de la part de ses nombreux amis".

M. Garon Pratte nous a fait observer qu'une erreur typographique s'était glissée dans la nouvelle de L'Evénement de samedi au sujet des incidents de l'Hôtel de Ville. On nous a fait dire que M. Verge avait demandé au Maire jusqu'au lendemain "pour donner sa démission". Nous avons écrit "pour donner sa réponse". Le texte qui suivait mettait du reste les choses au point.

MGR ROY A NEW YORK

Il assistera à un congrès de langue et de littérature françaises.

Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'Université Laval, se rendra à New-York vers la mi-avril pour prendre part au Congrès de langue et de littérature françaises, où il sera l'un des principaux orateurs. Ce congrès, qui aura lieu les 16, 17 et 18 avril prochains sera le sixième congrès tenu sous les auspices de la Fédération de l'Alliance Française des Etats-Unis et du Canada.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

Les Présidents et officiers des deux chambres porteront le deuil du roi avec des pagodes blanches. — Distribution des sièges à l'Assemblée. — Election de l'Orateur et discours du Trône, demain. — Condoléances à la famille royale, mercredi.

SOUVENIRS DE 30 ANS

La première session de la dix-neuvième Législature de Québec sera ouverte demain par Son Excellence l'hon. M. E.-L. Patenaude, Lieutenant-Gouverneur de la province. La cérémonie sera dépourvue de tout apparât à cause de la mort du Roi George V. M. le Gouverneur Patenaude, ses aides-de-camp et les officiers de la garnison porteront tous un brassard noir à leurs uniformes.

Le deuil royal sera porté par les Présidents des Chambres, Haute et Basse, les greffiers, les greffiers-adjoints, l'huissier de la Verge Noire et les sergents d'armes. Les deux Orateurs et les sept officiers du Conseil législatif et de l'Assemblée législative, pendant toute la session, auront aux manches de leurs habits noirs de longues pagodes blanches qui feront un contraste saisissant. C'est ainsi que les juges portent en ce moment le deuil du monarque défunt. Disons en passant que les greffiers et les greffiers-adjoints, qui sont le plus exposés à ternir sur leurs tables de travail la blancheur immaculée de leurs pagodes, en ont commandé trois paires chacun pour commencer la session.

M. le greffier L.-P. Geoffrion, de l'Assemblée législative, a adressé à l'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre, M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition, et M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, des diagrammes de la Chambre Basse en les priant de bien vouloir faire la distribution des sièges à droite et à gauche du Président. M. Geoffrion attend aujourd'hui les réponses du Premier Ministre et du Chef de l'Opposition, M. Duplessis ayant distribué 42 fauteuils de la gauche en collaboration avec M. Paul Gouin.

(Suite à la page 5)

VISITEUR DE MARQUE

Le Baron Marcellus von Redlich, le nouveau consul-général d'Albanie à Montréal, vient assister à l'ouverture de la session.

DEUX CAUSERIES

Le consul général du royaume d'Albanie au Canada, le Colonel Baron Marcellus von Redlich, est arrivé à Québec, hier après-midi, et il est descendu au Château Frontenac. Le distingué visiteur, qui restera dans notre ville jusqu'à jeudi matin, a été reçu par M. le Commandeur J.-E. Corriveau, consul à Québec de la république argentine, qui l'a accompagné au Château Frontenac et de là à sa résidence, rue Moncton.

Hier soir, le Baron von Redlich a donné une causerie au poste CHRC sur l'histoire de l'Albanie et sur la situation actuelle de ce pays. Immédiatement après cette causerie, il a pris part à un dîner intime donné en son honneur chez Kerhulu. Aujourd'hui et demain, le consul d'Albanie fera des visites officielles à Son Eminence le cardinal Villeneuve, à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, à l'hon. M. Taschereau et à d'autres personnages. Mardi midi, il sera le conférencier au déjeuner hebdomadaire du club Rotary. Il parlera de l'histoire de l'Albanie et montrera comment les échanges commerciaux et le tourisme peuvent être facilités entre son pays et le Canada. Le même jour, dans l'après-midi, il assistera à l'ouverture de la session provinciale.

(Suite à la page 5)

DIX ARRESTATIONS

Dix arrestations ont été opérées par les détectives et constables municipaux, au cours de la dernière fin de semaine. Six individus ont été trouvés en état d'ivresse, un a été arrêté pour avoir sollicité l'aumône dans les rues, un autre a été trouvé ivre au volant d'une automobile qu'il avait volée, un neuvième a été mis en état d'arrestation pour vol de charbon dans les cours du C. P. R. et enfin le dernier aura à répondre, ce matin, à l'accusation de vagabondage.

SESSION DES ASSISES

La Cour des Assises Criminelles siégera dans le district de St-François, à partir du 28 avril prochain. La tenue de cette session vient d'être décrétée par proclamation du Lieutenant-Gouverneur.

LE CAREME A LA BASILIQUE

Quatrième sermon de Son Eminence

S. Em. le Cardinal Villeneuve prononce, hier matin, à la Basilique, son quatrième sermon du Carême sur le Mariage. — Les beautés sublimes et les préceptes héroïques du devoir conjugal. — L'enseignement catholique tel qu'il a été répété de siècle en siècle par les saints docteurs et les prédicateurs en remontant jusqu'aux apôtres.

CONSEILS AUX EPOUX CHRETIENS

Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec, a prononcé hier matin, à la Basilique, son quatrième sermon du Carême sur le sacrement de mariage. Il a parlé des "beautés sublimes et des préceptes héroïques du devoir conjugal".

Voici le texte du sermon de Son Eminence:

Uxori vir debitum reddat, similiter autem et uxor viro.
Que l'homme rende le devoir à sa femme, également que l'épouse le rende à son mari.

(I, Cor. VII, 3)

Mes Frères,

Rien n'est plus admirable dans la doctrine et dans la morale de l'Eglise que sa fidèle et perpétuelle continuité. En effet, ce que je vous ai enseigné en mes discours précédents, et ce que je veux vous enseigner encore ce matin, sur le sujet délicat des devoirs intimes de l'époux et de l'épouse, ce ne sont point des choses nouvelles ni variables selon les caprices de la mode. Non, mes Frères, c'est l'enseignement catholique tel qu'il a été répété de siècle en siècle par les saints docteurs et les prédicateurs en remontant jusqu'aux Apôtres; tel qu'il a été défini en des formules de plus en plus précises, mais toujours les mêmes dans leur substance, de Souverain Pontife en Souverin Pontife, depuis Pierre le Chef des Douze choisis par le Sauveur pour transmettre sa doctrine au monde; tel que Notre-Seigneur donc en a laissé le dépôt à ses disciples, dès l'origine de la tradition chrétienne; tel qu'on peut le lire dans les Saintes Ecritures, Evangiles et Epitres du Nouveau Testament, Livres aussi de l'Ancien Testament; tel que le Saint Esprit, par conséquent, l'a revélé aux prophètes et aux écrivains inspirés; en un mot, tel que Dieu Lui-même a voulu le communiquer aux hommes pour le salut.

Dès leur conversion au christianisme, on peut naturellement le penser, il se posait pour les nouveaux fidèles du temps des apôtres, des questions de morale et des cas de conscience qui n'étaient pas sans les troubler. L'Apôtre saint Paul, particulièrement dans ses Epitres, s'est chargé d'en résoudre un certain nombre, et surtout pour ce qui concerne les devoirs d'état.

A propos du mariage, tout spécialement, les esprits facilement pouvaient se diviser. Emportés par la générosité de leur ardeur de néophytes, les uns ne voyaient plus que la vertu la plus parfaite en soi et cherchaient à l'imposer à tous, sans se douter qu'ils pouvaient du même coup tenir éloignés de la religion les plus faibles, et pratiquer eux-mêmes une présomption suivie de chutes humiliantes et même d'apostasies scandaleuses. Les esprits orgueilleux, venus soit de chez les juifs, soit de chez les païens, et qui pour divers motifs entraient dans l'Eglise, ne manquaient pas de pousser aux doctrines les plus exaltées qui tourneraient ensuite à l'hérésie, et d'exiger une ascèse non seulement au-dessus des forces humaines, mais que ne demandaient point les préceptes de Jésus-Christ, et que la grâce ne soutient et n'opère que dans les âmes qui y sont appelées de vocation divine.

Ce fut effectivement pour éclairer les esprits en ce qui concerne les rapports particuliers qu'autorise le mariage que l'Apôtre, dans son Epitre aux Corinthiens, de la façon la plus nette et la plus juste en même temps, écrivit les lignes suivantes qui demeurent encore d'une incontestable actualité :

"Pour ce qui regarde les choses dont vous m'avez écrit, il est bien pour l'homme de ne toucher à aucune femme. Néanmoins, afin d'éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et la femme ce qu'elle doit à son mari. La femme n'a point pouvoir sur son corps, mais le mari ; de même le mari n'a point pouvoir sur son corps, mais la femme. Ne vous refusez point l'un à l'autre ce devoir, si ce n'est du consentement de l'autre pour un temps, afin de vous exercer à la piété (ou pour quelque autre grave raisons) ; et ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que le démon ne prenne sujet de votre incontinence pour vous tenter.

"Cependant, je vous parle ainsi par condescendance, et non par commandement. Car je voudrais que vous fussiez tous comme moi (libres et non mariés). Néanmoins chacun a son don particulier, selon qu'on reçoit de Dieu, l'un d'une manière, et l'autre d'une autre.

"Quant aux personnes qui ne sont point mariées, ou qui sont veuves, je leur déclare qu'il est bon de demeurer en cet état, comme j'y demeure moi-même. (Mais) que s'ils sont trop faibles pour garder la continence, qu'ils se marient (plutôt) ; car il vaut mieux se marier que de brûler (des ardeurs de la luxure).

"Quant à ceux qui sont déjà mariés, ce n'est pas moi mais le Seigneur (Jésus-Christ Lui-même) qui leur fait ce commandement : que la femme ne laisse point son mari. Que si (pour des raisons graves) elle s'en sépare, qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se réconcille avec son mari ; et que de même le mari ne quitte point sa femme". (I Cor. VII, 1-11).

Tel était le langage de l'Apôtre saint Paul aux chrétiens de son temps, et tel encore le langage de l'Eglise à ceux de maintenant. Les diverses sectes et confessions religieuses ont communément accommodé leur morale aux courant du siècle. Mais l'Eglise a gardé la même doctrine sur tous ces divers points : l'excellence de la virginité, l'excellence aussi de la chasteté volontaire et intermittente entre époux, pourvu cependant qu'elle soit prudente ; la subordination mutuelle pourtant, en cette matière, d'un époux à l'autre, et l'obligation de ne point s'exposer, par une abstention trop prolongée, à l'incontinence et même à la fornication adultère.

Nous touchons ici un sujet si délicat, si fréquemment mal compris, si obscurci par les passions charnelle et les maximes du monde que j'ai lieu, aujourd'hui, appuyé sur la doctrine et l'exemple de l'Apôtre, et selon l'invitation de S. S. Pie XI, dans son Encyclique sur le mariage, de vous exposer les sublimes beautés d'abord, puis les préceptes héroïques du devoir intime des époux. Daigne l'Immaculée Vierge m'enseigner à tout dire et vous, mes Frères, à tout comprendre, sans souillure, bien au contraire avec lumière, force et pureté.

I

Sublimes beautés du devoir conjugal

Le rapport conjugal, cela découle de l'enseignement que je vous citais tout à l'heure de saint Paul, est légitime entre époux.

Puisqu'il est le moyen par lequel se réalise la fin primaire du mariage, à savoir la propagation du genre humain, il va de soi que c'est un acte honnête et acceptable.

Le Seigneur non seulement l'a permis, mais Il l'a prescrit à nos premiers parents, et d'une façon implicite à l'humanité en général quand Il a prononcé ces paroles : Croissez et vous multipliez (Gen. I, 28).

Bien plus, en élevant le lien contracté dans le mariage à la dignité de sacrement Jésus-Christ

(Suite à la page 4)

MORT DE M. L. BRUNELLE

M. Brunelle, homme d'affaires en vue de Québec, est décédé à l'hôpital du Saint-Sacrement, samedi, à l'âge de 41 ans.

OBSEQUES DEMAIN

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louis Brunelle, ancien gérant de la Banque d'Hochelaga, décédé samedi dernier à l'hôpital du Saint-Sacrement après une maladie de deux semaines.

La disparition de M. Brunelle causera de profonds regrets à ses nombreux amis, qui le tenaient en haute estime, de même que dans le monde des affaires où il était avantageusement connu.

Le défunt résidait dans notre ville depuis une quinzaine d'années après avoir habité durant quelque temps Montréal, Trois-Rivières et Toronto, où durant la Grande-Guerre il faisait partie de l'aviation canadienne. Après avoir occupé e poste de gérant de a Banque d'Hochelaga à la succursale de St-Sacrement, il fondait il y a quelques années la société Brunelle-Bouchard Ltée, maison de commerce autrefois située rue St-Jean ; récemment M. Brunelle se lançait dans l'assurance-vie, situation qu'il occupait avant sa maladie.

Notre regretté concitoyen, qui était âgé de 41 ans, était le fils de feu Bourbeau Brunelle et de Joséphine Denoncourt, autrefois de Trois-Rivières. Il laisse pour le regretter son épouse, Mme Brunelle, née Yvonne Châteauvert, fille de M. le notaire G.-P. Châteauvert, et six enfants, Louise, Marie, Yves, Hélène, Pierre, et Thérèse. Lui survivent également deux frères, MM. Rosaire Brunelle, de Trois-Rivières, et Edouard Brunelle, de Shawinigan, et une soeur, madame Francis Picher (Jeanne), de St-Basile de Portneuf ; plusieurs oncles et tantes.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures en l'église de Sillery, ou le service funèbre sera chanté par M. le chanoine Louis Denoncourt, curé de St-Philippe, à Trois-Rivières, oncle du défunt, qui sera assisté de M. l'abbé Eugène-L. Denoncourt, curé de Ste-Anne de la Pérade, également oncle du défunt, et de M. l'abbé Roger Dorval, vicaire à St-Raymond de Portneuf, son cousin.

Le départ du convoi aura lieu à 8 heures 30, à la résidence du défunt, 142, Avenue Belvédère.

L'Evénement prie Mme Brunelle et les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses vives condoléances.

Deux des enfants ont été retrouvés

Deux des trois enfants de M. Henri Duclos, Henri-Paul, 6 ans, et Rita, 3 ans, qui ont péri avec leur mère, et une petite soeur, Gemma, à la suite d'un éboulis qui a emporté la maison de leurs parents, sont retrouvés ces jours derniers.

DES CONDOLEANCES

Les corps de deux des enfants de M. Henri Duclos, de St-Tite des Caps, Henri-Paul, 6 ans, et Rita, 3 ans, qui ont perdu la vie en même temps que leur mère et leur petite soeur, Gemma, âgée de 14 mois, à la suite d'un éboulis, il y a une dizaine de jours, ont été retrouvés au cours de la semaine dernière. Ils ont été inhumés, vendredi et samedi derniers. Le corps de madame Duclos a été retrouvé le lendemain de l'inondation. Celui de Gemma restait encore introuvable, hier après-midi.

La demeure de M. Duclos, située dans le rang des Chênaux, à St-Tite des Caps, a été arrachée à ses bases et détruite par une avalanche de neige et de glace, il y a dix jours, et tous les occupants de la maison furent emportés. M. Duclos se sauva difficilement avec trois autres de ses enfants. M. l'abbé J.-A. Latulippe, curé, nous a déclaré, hier après-midi, que M. Duclos se remettait des blessures qu'il avait reçues au cours de ce désastre. Il nous a appris, également que des sympathies lui sont venues de toutes les parties de la province. L'honorable M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre et député de Montmorency, a même adressé un message à M. le curé Latulippe, le priant de bien vouloir exprimer ses plus profondes condoléances à M. Duclos et aux membres de la famille éprouvée.

La paroisse de St-Tite a été de nouveau éprouvée, au cours de la semaine dernière par la mort subite de M. Herménégilde Lavoie, âgé de 70 ans. M. Lavoie revenait d'une longue marche et se dirigeait vers sa résidence. En passant dans le village, il fut frappé de mort subite. Lorsque le prêtre et le médecin arrivèrent à son chevet la mort avait déjà fait son oeuvre. M. Lavoie était un citoyen estimé.

DEJEUNER AU CLARENDON

Ce midi, au Clarendon, aura lieu le déjeuner hebdomadaire de la section junior de la Chambre de Commerce. M. Robert Wood présidera. Tous les membres sont invités.

CAUSERIES SUR QUEBEC

M. Alfred Marois et M. Robert Wood inaugurent, hier soir, une série de causeries consacrées à la ville de Québec.

BELLE INITIATIVE

Une des plus intéressantes initiatives de la section junior de la Chambre de Commerce est sans contredit la série de huit causeries que M. Alfred Marois, président de la Chambre de Commerce de Québec, et M. Robert Wood, président de la section des jeunes, ont inaugurée, hier soir, à 10 heures, au Poste CHRC. Ces conférences ont trait à la ville de Québec et comporteront une étude sur des sujets qui interessent tous les citoyens. Dans sa première causerie, hier soir, M. Marois a félicité les jeunes de leur initiative et a loué leur travail et leur coopération et M. Wood a montre de quel esprit civique et de quels sentiments sont animés les jeunes de la Chambre de Commerce Junior.

Les conférences de la Chambre de Commerce Junior auront lieu tous les dimanches soirs, à 10 heures, au Poste CHRC. C'est M. Henri Clément, un ex-président et aujourd'hui un des membres les plus actifs de la section senior, qui donnera la prochaine causerie. M. Clément traitera un sujet qui devrait intéresser tous les Québecois : "Québec comme Capitale". M. Clément parlera dimanche prochain. Voici la série des causeries et le sujet de chacune d'elles:

Dimanche, 29 mars. — "Québec Capitale".
Dimanche, 5 avril. — "Québec et le Tourisme".
Dimanche, 12 avril. — "Québec centre de distribution".
Dimanche, 19 avril. — "Québec Industriel".
Dimanche, 26 avril. — "Québec Commercial".
Dimanche, 3 mai. — "Québec, port de mer".
Dimanche, 10 mai. — "Québec et son bilan".
Dimanche, 17 mai. — "Québec et son avenir".

ON LE CROYAIT PERDU

La Malbaie, 23. — (D.N.C.) M. Sandy Ratté, de la Rivière Mailloux, à la Malbaie, que l'on croyait mort noyé et qu'une dizaine d'hommes ont recherché pendant quelques jours, est revenu à sa demeure, vendredi soir dernier, après une absence de dix-sept jours. Incapable de traverser la rivière de la Malbaie, qui était gonflée par les eaux, M. Ratté fut forcé d'attendre plusieurs jours afin de ne pas risquer sa vie.

AUX RHETOS 1925-26

Les rhétoriciens de l'année 1926-26, au Séminaire de Québec, sont priés d'assister aux funérailles de leur confrère, le docteur J.-A. Côté, mardi matin, à 9 heures, en l'église de St-Pierre de l'Ile d'Orléans.

R. GINGRAS, M.D.,
Secrétaire.

Les progrès de l'Ecole Technique

A L'HOTEL DE VILLE

MM. Barry et Morin en conférence avec le maire Grégoire.

M. Eugène Barry, qui a été nommé trésorier de la cité pro tempore, était à l'Hôtel de Ville samedi, de même que M. L.-P. Morin, qui est chargé d'établir un nouveau système de comptabilité. Tous deux ont eu des entrevues avec le maire Grégoire avant le départ de ce dernier pour Ottawa.

De nombreuses rumeurs circulaient à l'Hôtel de Ville samedi et les fonctionnaires n'étaient pas revenus de leur émotoin de la veille, en apprenant l'incident Grégoire-Verge.

A SAINT-DOMINIQUE

Ce soir, à 7 h. 45, en l'église de Saint-Dominique, le R. P. Bissonnette, O. P., donnera sa quatrième conférence aux dames et aux jeunes filles de la paroisse.

M. Philippe Méthé, directeur de l'Ecole Technique de Québec, est le conférencier de la Société des Arts, Sciences et Lettres, samedi soir, et trace l'histoire de l'institution fondée en 1907 par Sir Lomer Gouin. — Les premiers directeurs

ESSOR RAPIDE

Samedi soir, la Société des Arts, Sciences et Lettres recevait M. Philippe Méthé, ingénieur civil et directeur de l'Ecole Technique de Québec depuis dix ans. Dans une causerie pleine d'intérêt et illustrée par deux films sur les travaux des écoles techniques de la province, M. Méthé fit une belle synthèse des progrès de l'école de Québec depuis sa fondation par Sir Lomer Gouin, le 14 mars 1907, jusqu'à cette année. Au cours de sa conférence, dont nous donnons ci-dessous un résumé, M. Méthé insista sur l'importance de profiter des laboratoires et des ateliers modernes dont la clairvoyance de nos gouvernants a généreusement doté la province en ces dernières années.

Le colonel G.-E. Marquis, conservateur de la bibliothèque provinciale et président de la Société, présenta le conférencier en rappelant sa carrière d'homme modeste mais savant, qui malgré sa réclusion dans son cabinet de travail, n'en a pas moins attiré l'attention du gouvernement et s'est vu confier le soin de former des experts dans les différentes branches qu'emorasse le génie civil. M. Metty Koetz, consul de Belgique et du Luxembourg à Québec, et professeur à l'Ecole technique, remercia M. Méthé.

Parmi l'auditoire nombreux et distingué qui avait répondu à l'invitation de la Société des Arts, Sciences et Lettres, nous avons remarqué M. O.-A. Bériau, directeur de l'enseignement des Arts domestiques dans la province, l'abbé Raoul Cloutier, directeur des Terrains de Jeux et aumônier de l'Ecole Technique, M. Ernest Drolet, avocat et président de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec, MM. Jos. Fortier, J.-Arthur Marier, R.-A. Désy, Alphonse Désilets, Yves Prévost avocat, Maurice Brodeur, directeur de la Société, Athanase Guy, secrétaire, et plusieurs autres.

Voici un résumé de la conférence de M. Méthé. En 1907, Sir Lomer Gouin, en homme d'Etat, comprit la nécessité de l'adaptation aux

(Suite à la page 11)

Jacques Dumoulin répond au maire

M. Jacques Dumoulin, C. R., inaugure une série de causeries à la radio qui seront données par des orateurs libéraux et relève les arguments de M. J.-E. Grégoire. — Le gouvernement Taschereau répond aux attaques par des oeuvres.

A L'OBSERVATOIRE

A huit heures, hier matin, le thermomètre marquait 37 degrés et hier soir, à la même heure, il était monté à 41. Le maximum de la journée a été de 43 et le minimum de 35. On annonce pour aujourd'hui un temps beau et froid.

UN HOMMAGE

Inaugurant une série de causeries qui seront données par des orateurs du parti libéral au Poste CHRC et aux postes français de Radio-Canada, M. JacquesDumoulin, C. R., a répondu hier soir au dernier discours de M. le maire Grégoire. On se souvient que le Maire de Québec avait relevé les onze indices qui, d'après lui, indiquent la fin du régime libéral. M. Dumoulin a repris chacun de ces arguments, pour voir ce qu'on peut leur apporter en réponse. Il a pris un ton tout à fait opposé à celui de M. Grégoire qui s'écriait: "Afin de canaliser la juste indignation populaire et de prévenir les excès commis en 1837 par des patriotes exaspérés, nous demandons aux usurpateurs du pouvoir de nous aider à maintenir l'ordre, en cessant au moins de provoquer toutes les consciences honnêtes".

M. Grégoire reprochait d'abord au Premier Ministre d'avoir choisi le 25 novembre, plutôt qu'une autre date pour les élections. M. Dumoulin répond en rappelant que le Maire de Québec réclamait lui-même, depuis longtemps, un appel au peuple. Le Maire s'en prenait ensuite aux élections elles-mêmes, qu'il qualifiait de provocation à l'opinion publique. Sur ce point, M. Dumoulin lui demande de laisser les tribunaux faire leur travail, puisque cela relève d'eux. Quant au reproche fait aux libéraux d'avoir contesté eux aussi les élections de leurs adversaires, l'orateur demande si ce n'était pas leur droit et en quoi cela constitue un outrage public. Il laisse entendre que M. Grégoire confond l'opinion publique avec la sienne propre.

On se souvient que M. Grégoire avait accusé le gouvernement d'avoir contribué à la diffusion de la lettre confidentielle adressée par l'épiscopat aux membres du clergé. Sur ce point, M. Dumoulin renvoie le maire à la déclaration catégorique du Premier Ministre. Il rappelle qu'aucun journal de langue française de Québec n'a parlé de cette lettre, dont M. Grégoire disait: "ses

(Suite à la page 11)

Le TEMPS...
où vous devez changer votre **AUTO** *est arrivé !*
Nous avons en mains un assortiment complet d'automobiles neufs ou usagés que nous vendons à des prix défiant toute compétition.
EN ACHETANT VOTRE AUTOMOBILE DE
GIGUERE AUTOMOBILE LTEE
491 rue ST-VALLIER Tél:- 8230
Vous êtes assuré d'un service de premier ordre en tout temps.
Distributeurs des autos
HUPMOBILE -- NASH et LaFAYETTE

La plus grande vente d'automobiles à Québec
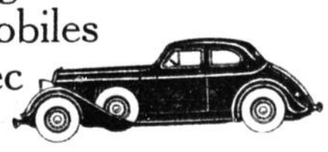
se continue...
Il nous faut de l'espace. Nous avons un bel assortiment de modèles 1935 et 1934 qui sont garantis comme des neufs.
Venez nous voir... Faites nous votre proposition d'achats ou d'échanges.
250 autos
de choix offertes en vente à des
prix de sacrifice !
Profitez-en maintenant !
UNIVERSAL AUTO, Ltd
25, 27, 33 de la Couronne Tél.: 5112-3-4
La plus grande organisation d'automobiles de l'est du Dominion.

J. L. DROLET LTEE
Le Foyer du Petit Char Usage en bon ordre
450 boulevard CHAREST
Chevrolet 1934 sedan spécial. Justement le char de la famille pour . . **450**
ESSEX 1930 sedan, en excellente condition. Prix de vente **175**
Oldsmobile 1932 coupé. Fera un bon char pour tout voyageur **375**
Chevrolet 1931 coach de luxe. Peut rouler encore beaucoup de milles, à . . **275**
Tous pour "Quatre étoiles"
Ils vous sauveront de l'argent
Pour le plaisir ou les affaires voyez nos Chars remis en état
Excellence
Qualité
Valeur
Responsabilité du vendeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens

J.-H. FORTIER, *Directeur*
EDMOND CHASSE, *Rédacteur en chef*
JEAN-MARIE TURGEON, *Ass. rédacteur*
MAURICE BERNIER, *Chef de l'information*
EMILE CASTONGUAY, *Surintendant*

Services de nouvelles :

La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.) L'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants :

J.-B. Rathbone, Montréal, et Toronto, Ont. Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit, Seattle et San Francisco The Clougher Corporation, Limited, Londres, W. C. 2. Angleterre.

QUEBEC, 23 MARS 1936

BEAVERBROOK ET LA GUERRE

Tous les esprits bien faits se réjouissent de la fière attitude de l'Angleterre, qui en ce moment est fidèle à la France et se rapproche de l'Italie, tout en se déclarant prête à donner justice à l'Allemagne. La fermeté anglaise dérange les plans d'Hitler et le monde y voit un gage de sécurité pour l'Europe. Lord Beaverbrook dénonce cependant la politique actuelle de l'Angleterre et il s'écrie que les Dominions ne l'approuvent pas. Il n'a pas tort de dire que son pays d'origine (il est Canadien) est contre une guerre européenne. Quand on se rappelle le rôle qu'il a joué pendant le grand conflit de 1914-1918, on peut se demander s'il n'est pas surtout mécontent du fait que le resserrement de l'entente cordiale préviendra une nouvelle boucherie en Europe et nous ne le voyons pas du tout avec les ailes de l'Ange de la Paix.

LA RETRAITE DE TARDIEU

M. André Tardieu, ancien premier ministre de France, ne briguera pas les suffrages aux élections législatives du 26 avril. Il vient d'en préciser les raisons à ses électeurs de Belfort. "Je ne veux plus être député", dit-il, "parce que je pense depuis longtemps, et chaque jour plus fortement, que le système politique de notre pays n'est ni tolérable pour la nation ni perfectible par les moyens parlementaires". M. Tardieu rappelle qu'il s'est efforcé en vain pendant quatre ans de corriger ce régime. "La chute du président Doumergue", ajoute-t-il, "a prouvé l'unanime volonté des Chambres de repousser toute réforme profonde. Le récent débat sur la réforme électorale a prouvé leur volonté de repousser même les réformes superficielles. Les assemblées, telles qu'elles sont, ne peuvent plus rien et c'est au pays lui-même qu'il faut désormais s'adresser". L'ancien président poursuit avec énergie:

Pour être entendu par le pays, la première condition est de n'être pas parlementaire. Le mandat, auquel j'ai fait confiance autrefois, a cessé d'être une force pour devenir une faiblesse. Il est une perte de liberté par les transactions qu'il exige, une perte de liberté par les transactions qu'il exige; une perte d'autorité, par le discrédit qui s'y attache. Pour supprimer cette perte de temps, pour supprimer cette perte de liberté, pour supprimer cette perte d'autorité, je me dépouille de mon mandat et je sors du Parlement.

Je n'en sors pas par lassitude. J'en sors afin d'augmenter à une heure difficile, ma capacité d'agir pour le bien commun. Cette sortie ne sera pas pour moi, comme pour tant d'autres, une fin, mais un commencement. A une forme d'action, que je sais stérile, j'en substitue une autre, que j'espère efficace. J'ai, depuis quinze mois, préparé cette action dans le silence. Je crois à la puissance des idées.

Beaucoup, dans les Chambres, pensent ce que je pense. Mais personne ne dit ce que je dis. Surtout, personne ne fera ce que je fais. Puisse ma renonciation volontaire à une carrière qui m'a prodigué les honneurs, contribuer à fixer l'attention de notre peuple insouciant sur la gravité de ses maux et la nécessité de réagir.

Voilà ce que l'on peut appeler une sortie chevaleresque. Hélas, elle ne semble pas indiquer que les éléments de droite ou simplement modérés aient des chances de remporter la victoire le mois prochain.

LA LOI ET LE BON SENS

Les agents de circulation de l'Ontario sont plus sévères que les nôtres, s'il faut en juger par la mésaventure dont vient d'être victime le Rév. Dobson, de Tilbury. Ce clergyman a été traduit en cour pour avoir conduit son automobile sans lumière d'arrêt, après le coucher du soleil. "Mais", a-t-il répondu au tribunal, "lorsque j'ai quitté mon garage, cette lumière fonctionnait. Si, plus tard, elle s'est éteinte, comment pouvez-vous m'en tenir responsable?" Le juge n'a pas voulu admettre cette excuse. Le Révérend Dobson a été condamné à $4.25 d'amende et, comme il refusait de payer, le shérif a saisi son piano. "Voici un instrument de musique, dit le "Toronto Star", dont les notes pourraient bien résonner dans tout le Canada". Le même journal dénonce cet excès de zèle des autorités. Dans l'état où sont actuellement les routes, dit-il, il peut fort bien arriver que la lumière d'arrêt d'une automobile cesse tout à coup de fonctionner. Si c'est là un danger public, que la police prévienne le conducteur et qu'elle l'oblige même à arrêter au garage le plus rapproché. Cela vaudra mieux que de prendre son numéro et porter contre lui une accusation quelques jours plus tard. A Toronto, un avertissement, un seul, est donné, après quoi, si l'automobiliste n'en a pas tenu compte, des procédures sont prises. La même méthode est suivie chez nous, et tout le monde s'en trouve bien. "Les agents de circulation", disait l'an dernier l'hon. M. Perrault, alors ministre de la Voirie, "ont pour devoir d'assurer la sécurité de la route : ils ne sont pas chargés d'augmenter les revenus de la province". C'est tout à fait juste et nul doute que l'hon. M. P.-E. Côté adoptera la même ligne de conduite. Ce qui ne signifie pas que les conducteurs négligents ne doivent pas être inquiétés. Après avertissement, s'ils ne s'amendent pas, qu'on leur applique toutes les rigueurs de la loi.

Eleutherios Venizelos

A la fin du siècle dernier Georges Clemenceau, voyageant dans les Balkans, écrivait à la comtesse de Noilles : "J'ai découvert en Crète un phénomène beaucoup plus intéressant que les excavations pratiquées dans ce sol si riche de souvenirs. C'est un jeune avocat, M. Venezuelos. — M. Venizelos? Franchement, je ne me rappelle pas bien son nom, mais toute l'Europe parlera de lui dans quelques années".

La Crète, alors, était dominée par les Turcs. Dès 1889, Eleutherios Venizelos, âgé de vingt-cinq ans, a participé à un mouvement insurrectionnel. Puis il s'est fait élire député. En 1897, nouvelle révolte dont il est le chef. Rendre à l'île sa liberté, la rattacher ensuite à la Grèce ne constituerait plus une tâche surhumaine si les grandes puissances n'y mettaient obstacle. Non pas qu'elles sympathisent beaucoup avec "l'homme malade de l'Europe", mais en laissant un souffle de vie au Sultan on retarde d'autant la dispute, probablement sanglante, qui s'engagera autour de sa succession. Ces considérations n'émeuvent pas Venizelos qui plante le drapeau des Hellènes sur le promontoire de l'île et défie la moitié d'un continent. Les navires de guerre entrent en scène. Des coups de canon sont tirés. Mais les nationalistes résistent si bien qu'il faut en venir à un compromis. Le Sultan ne gardera qu'une souveraineté nominale. Il y aura un haut-commissaire de nommé et ce haut-commissaire sera le propre fils du roi de Grèce Georges Ier.

Une demi-victoire ne satisfait pas le jeune patriote, qui réunit ses partisans dans le creux d'un vallon et les harangue à la façon de Démosthène. Tous jurent, devant les montagnes dont le sommet rocailleux est argenté par les rayons lunaires, qu'ils resteront fidèles à leur idéal : une plus grande Grèce. Quant au prince Georges, il n'en demande pas tant, satisfait de sa demi-couronne, de son croissant si l'on peut dire. Mais Venizelos le harcèle et, quelques années plus tard, Son Altesse sera obligée de quitter le pays, huée par les insulaires.

—Cet énergumène, j'espère qu'un jour prochain je le verrai pendu aux vergues d'un navire.

Le roi Georges Ier est furieux du traitement infligé à son fils. Il ne se doute pas, au moment de prononcer ces paroles, que, dans un mois, le chef de l'insurrection crétoise sera devenu son premier ministre à Athènes. Les deux hommes finissent d'ailleurs pas s'entendre.

—Il fallait que Venizelos fût extrêmement habile ?

—Il avait hérité de la prudence d'Ulysse et de l'éloquence de Démosthène. Emil Lengyel, dans le "New York Times", nous le montre à la tribune. Ses yeux bleus lancent des flammes, un sourire erre sur ses lèvres fines et, pendant qu'il parle, son gros nez, sa barbiche blanche, tout remue. Sur un ton de fausset, il joue la partie de l'adversaire puis il répond avec fougue à l'attaque, les deux index pointés vers quelque objet. D'un grand geste, parfois, il enlève puis remet sa toque de soie. Le roi Constantin (successeur de George Ier), qui le détesta toujours, disait en l'écoutant : "Je dois avouer que ses arguments sont si convaincants que je me surprends à croire que ce sont les miens".

—Il avait beaucoup d'ennemis ?

—Presqu'autant que d'amis. Deux fois même il faillit être assassiné. Mais reprenons notre histoire où nous l'avons laissée. Nous sommes rendus en 1910. Deux ans plus tard, Venizelos, toujour premier ministre, préside à la formation de la ligue des Balkans. La guerre éclate en Europe orientale. La Grèce y entre joyeusement et elle en sort avec des avantages inespérés. En 1913, c'est aussi l'assassinat de Georges Ier. Le nouveau roi, Constantin, est un adversaire irréductible. Et 1914 va élargir le fossé entre le chef du gouvernement et son souverain. Constantin est pour les Allemands tandis que le ministère voudrait favoriser les Alliés. Les vetos s'abattent successivement sur les décrets de loi, Eleutherios démissionne puis revient après deux mois. Forcé de remettre encore son portefeuille, il retourne en Crète et essaye de soulever le pays, fait de Salonique le siège d'un gouvernement provisoire reconnu par la Grande-Bretagne et la France. Le roi et ses partisans en appellent au patriarche d'Athènes, qui lance un décret d'excommunication contre le révolté.

En 1917, les événements ont encore tourné. Constantin, détrôné, fuit en exil. Venizelos reprend donc le pouvoir et la Grèce se range du côté des Alliés. Sans trop d'enthousiasme d'ailleurs. Le conflit mondial terminé, ce diplomate-né ne tient pas en place. Il est à Paris, il est à Londres, partout où l'on négocie. Et il obtient, en retour des services que son pays a rendus à la onzième heure, des avantages territoriaux considérables. A Athènes on devrait lui élever un monument. Au lieu de cela, ses ennemis, profitant de son absence, organisent sa défaite aux urnes. Alors Constantin revient et, naturellement, Venizelos disparait. C'est de mode. En 1922, après la guerre avec les nationalistes turcs, nouvelle révolution. Cette fois, Constantin boucle ses malles et Venizelos reprend son poste. Les choses en restent là pendant deux ans puis la maladie force le premier ministre au repos. Il vit à l'étranger, surtout en France, de 1924 à 1928. Après quoi il exerce encore le pouvoir pendant quatre ans. Il transige avec l'Italie, avec la Yougoslavie, même avec la Turquie devenue presque son alliée. En 1932, il a fini son règne. Dès lors, ce sont les militaires qui gouvernent. Les monarchistes relèvent la tête. Venizelos, qui a toujours été républicain, tente un coup d'Etat en 1933, en 1934 il est candidat malheureux à la présidence, enfin en 1935 il déclenche une révolution, manque son coup, fuit à Paris et dans son exil apprend qu'il a été condamné à mort par contumace. Le roi George est rappelé en Grèce. Nouveau malheur. Mais les Venizelistes reprennent le pouvoir et, le lendemain, Kondylis, son ennemi irréductible, meurt d'une syncope. Amnistié, retournera-t-il dans sa patrie? Les portes lui en sont ouvertes et nul doute qu'il y serait accueilli triomphalement.

Il y entrera demain, au son des cloches de la Crète, de la Macédoine, de l'Epire, mais dans son cercueil.

L'ONCLE GASPARD.

QUATRIEME SERMON DE SON EMINENCE

(Suite de la page 3)

n'a pu que reconnaitre la légitimité de la conjonction corporelle des époux, et y attacher, s'ils la pratiquent dans les dispositions voulues, une grâce et un mérite particuliers. Saint Paul a donc raison de proclamer dans l'Epître aux Hébreux (XIII, 4), le mariage honorable, et de prescrire aux époux la fidélité dans leurs devoirs maritaux (I, Cor. VII, 3). Le Droit canonique exprime cette même doctrine en déclarant que le consentement donné pour contracter mariage est cet acte de volonté par lequel l'une et l'autre partie cède et accepte le droit du corps d'une façon perpétuelle et exclusive, en vue des actes qui sont ordonnés de leur nature à la génération de la descendance (Can. 1081, § 2).

Mais il importe, après en avoir établi la légitimité, de marquer aussi la sublime beauté, quand elle est accomplie dans l'ordre de la vertu, de l'oeuvre de chair. § Loi universelle bien saisissante que celle-ci et dont l'évidence est éclatante : tout être se projette hors de lui-même pour s'y reproduire, tantôt d'une façon relative et imparfaite, où quelques traits seulement de sa nature sont dépeints, tantôt d'une façon totale qui fait qu'il se trouve ensuite en face d'un autre si égal à lui par nature et si proportionné à son être qu'il ne peut s'empêcher d'en être ravi, ému et de s'aimer lui-même une nouvelle fois en cet autre. Bonum est diffusivum sui, le bien, c'est-à-dire l'être se diffuse de lui-même, diraient ici les philosophes.

Le rayon de soleil porte de la lumière aux choses pour les ensoleiller comme lui. La voix chante pour se répéter et s'entendre dans la montagne en son écho. Sur le sable, des traces marquent l'empreinte exacte des pas qui l'ont foulé. La feuille dessine à sa taille l'ombre qu'elle fait sur le sol. Le visage se retrouve dans le miroir d'une glace ou d'une eau paisible... Reproduction, image de l'être qui se multiplie et se renouvelle hors de lui au moins partiellement. En ces exemples pourtant c'est le son, c'est la couleur, c'est la forme graphique seulement, qui s'engendre ainsi.

Mais ne pourrait-on pas reproduire non plus simplement quelque qualité physique, mais toute la nature ? Et vous avez le feu générateur de feu, le poids qui produit du poids, du mouvement qui pousse du mouvement.

On en vient à la vie. Le vivant se retrouvera-t-il en un autre qui sera son oeuvre et sa parfaite image ? Oui, assurément, puisque la vie est la forme supérieure de l'être, et que, par conséquent, plus que tout autre être encore, elle doit pouvoir se multiplier avec perfection et dans l'unité. Ah ! si l'on pouvait monter au sommet, et saisir quelque chose des mystères qui se passent en Dieu, on y observerait, selon que l'admirable dogme de la T. Ste Trinité nous l'enseigne, la sublime génération qui s'y opère. Là, le Vivant qui est le Principe et le Père déverse sa plénitude infinie dans un autre qui est sa Ressemblance et son Fils ; mais il s'identifie si strictement à Celui qu'Il a ainsi engendré, que le Fils en qui le Père, l'Image en laquelle le Générateur, se regarde et se contemple avec amour, est un autre que Lui-même en Personne, mais Lui demeure identique jusqu'à n'être ni d'une autre nature ni non plus d'une autre substance. Sublimes arcanes de l'éternelle et transcendante génération qui se réalise en Dieu.

Eh ! bien, mes Frères, si je vous conduis ainsi par les chemins de la foi jusqu'aux sublimités du Père Eternel produisant son Verbe consubstantiel, c'est pour vous faire mieux saisir, maintenant, par rapprochement, ce qu'il y a de puissance, ce qu'il y a de grandeur, ce qu'il y a de beauté, au point de vue purement naturel déjà, dans votre fonction de générateurs. L'enfant qui sera le fruit de votre amour, il est la reproduction de vous-même. Sa chair est la vôtre, son âme est pareille à la vôtre et, si elle a été allumée par Dieu, c'est vous-même qui en quelque sorte en avez tenu le flambeau. Oui, examinez les traits de cet enfant et reconnaissez-y les lignes de votre visage. Regardez ses yeux, ils ont la clarté des vôtres. Entendez son langage, c'est le gazouillis qu'il a cueilli sur vos lèvres. Observez son intelligence à mesure qu'elle se développe, elle s'illumine des rayons même de votre pensée. Mettez la main sur son coeur, il bat et s'enthousiasme de vos propres sentiments. Et c'est de votre union d'amour que ce fruit vivant est né. Inexplicables noblesses de la paternité et de la maternité humaine, qui se renouvellent chaque fois que vous déposez, parents, un nouveau né dans son berceau. Oui, vous avez par là participé au rôle même du Créateur. Vous en tenez la place, étant à la vérité des procréateurs. Telle est l'efficace et la valeur essentielle de vos tendresses d'époux.

Chaque fois que, dans les embrassements auxquels vous autorise l'amour et le lien conjugal, vous accroissez la race humaine, vous entrez ainsi en participation de cette divine puissance créatrice qui fait s'agiter la vie dans la matière, et l'être sortir du néant.

Dites-moi, n'est-ce pas par là une opération dont la beauté soit assez haute pour relever la pensée des époux, et les retenir des considérations toutes vulgaires et égoïstes en lesquelles se complaisent animalement, hélas ! — c'est le seul mot qu'on puisse décemment employer — ceux qui n'aperçoivent dans les relations des sexes que le plaisir.

Comme si le plaisir était une fin et non point un excitant à l'opération. Car c'est de cette sorte qu'il faut estimer toutes les satisfactions qui s'attachent aux actes sensibles. Elles n'existent que pour incliner à l'action elle-même et la provoquer. Le plaisir de manger trouve sa raison d'être en ce qu'il excite l'appétit et par conséquent le soin d'entretenir la vie. Celui qui ne cherche que la sensation du palais et ne l'ordonne point à sa fin qui est l'alimentation, trouble déjà l'ordre rationnel de la nature. Que si, s'arrêtant au plaisir, il s'en sert pour tromper la nature, et interrompt le courant qui doit conduire l'acte jusqu'à l'achèvement, il agit alors formellement contre l'ordre naturel, et par conséquent, renversant les desseins de Dieu, il se rend gravement coupable. Tel le cas de l'ivrogne ou du gourmand que le plaisir de boire ou le plaisir de manger entraine non pas à boire et manger pour vivre, mais au contraire à se dégrader et à se rendre malade pour jouir plutôt du boire et du manger sans autre fin.

De la même manière, chercher dans les joies nuptiales non pas la fin qui les légitime, l'effet de vie qui pourra en suivre, mais uniquement une satisfaction physique, c'est déjà faire défaut à l'ordre établi par Dieu. Et je ne puis m'empêcher à ce propos, de blâmer les tendances de ce siècle égoïste qui aux uns prêche la peur des enfants, aux autres les leur défend.

Peur de l'enfant ! Voilà une morale nouvelle. Après avoir envahi d'autres pays et des peuples non chrétiens, elle s'introduit hélas ! parmi les catholiques, parmi nous. Elle pénètre maintenant d'autant plus vite nos milieux qu'après avoir suggéré naguère des précautions anticonceptionnelles et abominables, la science vient de lui fournir des moyens moins déshonnêtes de s'exercer. Je ne discute point, pour le moment, de l'exactitude scientifique de ces thèses nouvelles, ou du moins de leur interprétation pratique, et de toutes les incertitudes qui s'attachent à leur application. Je ne veux pas non plus me prononcer contre leur légitimité intrinsèque. Mais je dis : prenez garde à cette mode de faire des mariages blancs et de fonder des foyers déserts.

Quoi, voilà maintenant que le mariage n'aura plus pour fin la famille. Voilà qu'on va se mettre à compter les jours favorables au plaisir pour éviter les charges et les responsabilités. On inventera même à cette fin des calendriers agénésiques dont la popularité sera telle qu'ils deviendront un objet de commerce couru et dont l'exploitation mercantile fera des envieux. Mode malheureuse, mariage sans idéal et sans générosité. Morale nouvelle et funeste. Ce n'est plus de l'esprit chrétien, c'est l'égoïsme animal. Le Créateur n'a point dit au premier homme et à la première femme, quand il les a unis en mariage : Vivez et jouissez ! mais bien : Croissez et vous multipliez ! § Oh ! je sais bien que la vie est dure, que bien des peines attendent tous ceux qu'on y introduit, que les logis sont étroits, les salaires trop maigres, que la société en décadence ne sait plus que faire, hélas ! bien souvent des bras et des coeurs que le foyer lui fournit. Il y a des raisons qui peuvent prescrire la continence maritale et la prudence entre époux. Néanmoins, gardons-nous, encore une fois, de n'installer dans les esprits aucun autre idéal que celui du mariage bourgeois, égoïste et précautionneux, ni de cultiver entre les époux d'autre générosité que celle du plaisir à deux sans jamais aucune suite. Vous ne ferez que multiplier des jouissances dont le monde est déjà trop plein, et quand ce qu'il lui manque de plus en plus, dans les nations, ce sont des foyers peuplés et des parents.

Nos pères et nos grands-pères ont-ils eu peur, eux, de l'enfant ? Ont-ils reculé devant des paternités nombreuses qui sont devenues la force de notre race ? Avaient-ils donc des palais pour abriter leurs fils et leurs filles ? N'avaient-ils point à peiner pour les nourrir et les placer en des maisons d'éducation ? N'est-ce point par leur courage que s'est accompli le miracle canadien et la revanche des berceaux ? N'est-ce point ainsi que, pendant que d'autres s'éteignaient graduellement dans la stérilité, notre peuple prenait leur place et s'attachait à leurs terres qu'on parvenait tout de même à faire rendre assez pour nourrir les dix ou douze ou même quinze et parfois vingt garçons et filles ? § Encore une fois, je n'ignore point que je manipule présentement des questions ardues et complexes, mais j'ai raison incontestablement de dénoncer la trahison qui s'insinue partout contre la vie. §Honte à ces moeurs nouvelles qui redoutent tous les fardeaux. Honte à des calculs qui enlèveront aux nations chrétiennes leur vigueur, à notre peuple, en ce Dominion, son arme la plus forte, celle de sa natalité, et feront en quelques décades s'éteindre nos grandes familles, où règnent la joie et la force, parce qu'elles sont sorties du courage et de la générosité. Non, je redouterais la vengeance du Ciel que de vous prêcher le suicide de la race § L'ennemi le sait-il ? Est-ce pour abattre notre force et notre nombre qu'il insulte à nos moeurs, et par le sarcasme exploite le snobisme de plusieurs pour les détourner des traditions courageuses ? Il y réussit; non pas uniquement en des milieux légers, ses suggestions perfides envahissent le foyer de l'ouvrier, elles trouvent des oreilles attentives même dans les campagnes, où naguère encore les moeurs étaient si fortes. § Ils ont trop d'enfants ! ont prononcé contre nous avec dédain des prudes et des égoïstes. Ils ont trop d'enfants, pour être à la page, trop d'enfants pour être sportifs et jouer au golf, pour être self respecting people, pour réussir dans le commerce et devenir des millionnaires ! Ils ont trop d'enfants pour que prudemment on les fasse bénéficier de certains crédits publics, agricoles et autres. En effet, on est allé jusque-là, on s'est ainsi trahi !

Ignobles coeurs secs, hommes et viragos sans entrailles, c'est vous qui viendrez nous reprocher la fécondité de nos familles et l'abondance de notre sang? C'est vous dont les abstinences se résolvent trop souvent en un puritanisme hypocrite que vous élèverez conter nos moeurs fécondes. Mais, pendant que vous aurez besoin d'appeler de toutes les parties de l'univers des bras pour remplacer les fils et les filles qui vous manquent, ici, dans notre chère province, laissez-nous notre foi et nos moeurs, nous vous en fournirons du peuple ! Au moins, ne cherchez pas à nous noyer dans une immigration antichrétienne, et par une doctrine toute matérialiste qui étoufferait les générations qui poussent et celles aussi qui doivent en sortir.

Et ceux-là, m'écrierai-je avec Son Eminence le Cardinal Hayes dans la fière réponse qu'il adressait naguère aux prédicants du birth control, ceux-là qui font affront aux pauvres et leur reprochent leurs enfants, sont-ils d'une race héroïque et supérieure, se chargent-ils dans leur prétendue sagesse, du peuplement de la terre à la place des moins fortunés, et est-ce à cet objet qu'ils emploient leurs somptueux capitaux ?

Je n'ai pas lieu de le croire ; j'ai bien peur, au contraire, que sans s'imposer ni d'observer les jours, ni de dominer leurs sens, leur vie de luxure trompe plutôt les exigences essentielles des joies du mariage. Car voilà surtout ce que je redoute en ces méthodes nouvelles qui consistent à profiter des époques neutres. Puisque ce n'est ni la piété, ni la continence qui inspire les abstentions, mais un bas calcul d'élevage, prenez garde que cette morale de prudence toute charnelle ne favorise l'abomination elle-même. Une fois que le plaisir est cherché hors de sa fin, où l'on veut être époux sans jamais devenir ni père ni mère, croit-on qu'on s'arrêtera au bord de l'abime de toute iniquité ? Non ! la preuve en est faite, au demeurant. Je me voile la face en entendant plutôt les discours pervers et trop scientifiquement renseignés de jeunes futurs, et de nouveaux mariés ; je m'inquiète du manque de sens moral que révèlent trop souvent propos de commères, conseils de médecins livrets d'hygiène, revues perfides, où se forment l'idéal et la conscience des conjoints d'aujourd'hui.

Reposons-nous de ces laideurs, en évoquant plutôt le tableau idyllique des tendresses naïves d'une sainte Elizabeth, jeune épouse, à quatorze ans, du duc de Thuringe, donnant à son mari en quelques années de mariage trois petits enfants, compagnons bientôt de ses infortunes mais qui feront sa consolation et sa gloire.

Et je vous rappelle, mes Frères, que l'acte d'amour réservé aux seuls légitimes époux n'a vraiment toute sa signification que s'il est ordonné, ou du moins ne comporte aucun empêchement à la vie. Dès lors, quel plus manifeste symbole de l'étroitesse des attaches exclusives et définitives de l'union spirituelle et morale du mari et de la femme. Les yeux dans les yeux, le coeur sur le coeur, confondant leur souffle, les bras noués et enserrés dans les liens et les embrassements qui font à la vérité de l'époux et de l'épouse cet unique principe, cette seule chair qu'a voulu le Seigneur ! Ils fusionnent ainsi leur tendresse et épanchent leur vie. Ainsi tombe dans le sillon d'une terre vivante la semence qui poussera en un fruit humain. Bientôt l'arbre qui porte ce fruit se gonflera sous son écorce, et puis, enveloppé en des tissus de fine soie de chair, par les opérations que pour les fins admirables voulues par sa sagesse a ordonnée le Créateur, ce fruit se détachera de sa tige et après avoir vécu de la vie même qui a formé la sienne, il sera nourri du lait maternel et du labeur de son père, puis des lèvres de sa mère il recevra la religion et la tendresse, dans les yeux de son père il lira la force et la noblesse, de l'un et de l'autre il apprendra à faire ses premiers pas et à marcher droit sur la route et dans le devoir. Cet enfant, baptisé à ses premiers jours, devenu chrétien, sera, s'il est fidèle, un élu de Dieu. Voilà le développement normal des chastes étreintes nuptiales, ce qui en fait la légitimité naturelle et la surnaturelle beauté.

Moquez-vous, esprits pervers au rictus bestial, qui n'apercevrez que des spasmes et des rapprochements, là où il y a tendresse et fécondité, et qui vous roulez dans les jouissances comme la brute dans la boue sans soupçonner qu'il y a pour les êtres plus nets la pureté des eaux claires et des chastes sentiments.

Troublez-vous, petits esprits, que l'imagination emprisonne, qui ne savez point jamais vous élever jusqu'à la candeur de la pensée, et qui dans l'étroitesse et l'opacité de vos horizons, ne distinguez point dans les lois de la nature le symbolisme même des choses divines ; au lieu de vous en servir comme d'une échelle d'or pour monter jusqu'à Dieu, vous y trouvez un écran qui vous cache la lumière des cieux

Ah ! oui, voilez-vous aussi la face, hypocrites jansénistes, qui à force de vouloir prêcher une vertu d'orgueil et inhumaine avez trahi la simplicité chrétienne et la pureté des regards de l'âme fidèle et innocente ! § Mais, élevez plutôt vos âmes et soyez heureux en vos secrètes tendresses, ô saints époux ! Vou avez compris que la religion n'est point venue anéantir l'oeuvre divine dans la nature mais l'ensoleiller et des rayons de la grâce éternelle en embraser la transparence.

Ainsi, mes Frères, compris et pratiqué, en des pensées élevées et en des sentiments chrétiens, le plaisir lui-même des époux est-il auréolé de la divinité humaine qui lui convient ; s'élevant, en son envol, jusqu'à la hauteur des fins que le Seigneur Dieu lui a assignées, et maintenu dans la limite des seuls droits qui lui reviennent, l'acte corporel de l'homme et de la femme est-il capable quand même de tenir les âmes dans la sphère des plus sublimes pensées, mais à condition qu'on soit fidèle de même aux imprescriptibles devoirs qui s'y attachent, et dont il me faut maintenant vous parler.

II

Préceptes héroïques du devoir conjugal.

Ce sont, en effet, d'héroïques devoirs qui incombent à l'union de l'homme et de la femme.

D'abord, ce qui est permis en cette union, pour ce qui regarde l'intimité sexuelle, ce qui uniquement est permis, est de poser un acte qui, de sa nature, soit générateur. Evidemment sont légitimes entre conjoints, et entre eux seuls, les marques d'affection qui les disposent et les préparent de près ou de loin à l'union qui leur convient ; mais il faut que ces caresses ne soient ni commencées ni prolongées avec le désir coupable, ou quand il y a péril conscient et prévu, de provoquer en soi-même la nature et de se soustraire aux achèvements que prescrivent la chasteté et le mariage. Sans doute, pour des causes physiques, la génération ne suit point toujours le commerce conjugal, il n'est pas requis non plus qu'elle s'ensuive, mais il faut que jamais l'on n'y mette obstacle.

Conséquemment, les relations maritales demeurent permises entre des conjoints qui, pour des circonstances naturelles, par exemple en raison des périodes physiologiques de l'âge ou de la stérilité, prévoient que de leur rapport il ne surviendra aucun effet de génération, mais lesquels, cependant, ne font rien pour l'empêcher, cet effet ; le plaisir qu'ils s'accordent ainsi peut se légitimer soit pour répondre à la demande l'un de l'autre, soit pour éviter chez l'un ou l'autre tout péril d'incontinence, soit pour se témoigner leur attachement mutuel, réchauffer leur amour, se garantir leur pardon, prévenir toute inquiétude d'éloignement ou d'infidelité.

Ne me demandez point en quelle occurence et de quelle façon les époux doivent se rendre le devoir nuptial. Un époux doit l'accorder à son conjoint chaque fois que celui-ci le réclame honnêtement et raisonnablement, et que le premier n'a point de sérieuse raison de s'y opposer.

Pour ce qui concerne le lieu et le temps, aucune règle fixe ne peut être déterminée, sinon celle d'éviter tout scandale, et de garder à l'alcôve nuptiale son mystérieux secret qui conserve au mari et à la femme, avec les délicatesses de la pudeur, le lien d'un plus véhément attrait et d'une tendresse libre et paisible ; toutes considérations aussi avantageuses à la santé du corps qu'à celle de l'âme. Quant à la manière, il suffit qu'avec une intention honnête, rien ne prohibe à la nature d'arriver à ses fins et le devoir mutuel de s'accomplir. Ce sont là autant de questions dont l'exacte réponse dépend plus du confesseur ou du médecin que du prédicateur. Il m'incombe cependant de vous fournir à ce sujet les règles communes de la théologie morale. Car le Souverain Pontife demande à tous ceux qui ont charge d'âmes de ne point laisser les fidèles dans l'erreur touchant les lois sacrées du mariage.

§ Sans donc entrer ici en des détails qui ne relèvent point de la chaire, il est important toutefois de donner une règle claire de ce qui est licite dans les intimités matrimoniales. Hélas ! tant de docteurs répètent et impriment partout leurs pernicieuses maximes et leurs conseils pervers, qu'il faut bien que l'enseignement sacré entre luimême en de suffisantes explications. Eh ! bien, la loi élémentaire, entre époux, c'est de ne jamais rien faire, ni vouloir rien faire, qui puisse empêcher, comprenez bien, empêcher la famille.

Si votre intention est mauvaise, quelqu'en soit le résultat, votre coeur aussi est mauvais, l'oeil de votre âme est mauvais, et votre action elle-même le sera : Si ton oeil est méchant, tout ton corps le devient, a dit le Sauveur (Matt. VI 23). Le mari qui n'achève point son rôle comme il devrait, la femme qui résiste par divers procédés, une fois sa fonction accomplie, croyant pouvoir ou essayant d'en neutraliser les conséquences, pèchent au moins dans leur coeur, même si le résultat n'en est pas de fait modifié et que les moyens pris sont sans efficacité.

Que si par une incapacité relative, l'union intérieure ne peut être complète, il reste aux légitimes époux le droit d'accomplir une imparfaite mais réelle copulation, dès lors, encore une fois, que leur intention n'est pas de nuire aux résultats effectifs, mais bien plutôt d'atteindre l'une au moins des fins de la conjugaison matrimoniale.

De même, si malgré des efforts sincères, et l'espérance fondée de réussir la conjonction naturelle, la faiblesse ou quelque autre cause ne permet pas ordinairement d'y arriver, ou bien quand quelque grave circonstance fortuite et indépendante du vouloir détourne de la continuer ou de la parachever, il n'y a point ordinairement en cela de faute, ou du moins de faute grave.

Mais il faut le répéter, pour en inculquer la vérité, selon Pie XI, "aucun motif, même réputé le plus considérable ne peut rendre honnête et licite ce qui est intrinsèquement contre nature, et conséquemment quiconque exerce industrieusement l'acte procréateur de façon à le rendre vain et sans force, commet un acte honteux et contre nature". Donc, pour quelque raison que ce soit, si l'homme se retire volontairement, afin, imitant le crime d'Onan, raconté dans l'Ecriture, de se répandre à l'extérieur; ou bien que la femme, une fois consommée la satisfaction mutuelle, cherche à se débarrasser de ce qui est en elle ; ou bien, si pour arriver au même but, ils se servent d'instruments et de recettes innaturelles : l'un et l'autre, dans la mesure où ils y consentent, commettent un péché très grave et une abomination. Péché contre la justice mutuelle, car le mariage ne leur permet point de se frauder ainsi. Péché contre la charité qu'ils se doivent, car au lieu de se la manifester, ils suggèrent plutôt d'aller ailleurs chercher criminellement les joies de l'union complète et féconde. Péché conte la vie aussi, vie qu'ils n'ont plus le droit d'arrêter quand ils réclament d'en poser le principe et d'en ouvrir la source. Péché à plus forte raison encore et soumis aux sévères censures de l'Eglise, si cette vie ils l'ont déjà en quelque façon réchauffée, et qu'ils cherchent à l'éteindre et à la rejeter hors de son nid.

A plus forte raison faudrait-il conclure à la gravité de l'abus conjugal, si les époux ne se servaient de leurs intimités que pour développer en eux des pensées, des désirs, et des instincts infidèles et adultères, la pratique des satisfactions isolées, ou bien s'ils agissaient comme de même sexe ou d'une façon renversée. Il faut en gémir, ce sont là pourtant des crimes non ignorés et que cultivent même de nos jours certains milieux. Une littérature courante et sournoise m'oblige, malgré ma répugnance, à dénoncer ouvertement les abominations du genre.

Prenez garde, époux chrétiens Prenez garde, maris d'avoir des exigences qui tiennent plus de l'animal que de la raison. Prenez garde, méprisant votre conscience et celle de votre épouse, d'imposer des manières de faire contraires au sens naturel et qui ne vont qu'à la satisfaction de passions violentes ou raffinées. Prenez garde d'abuser de votre autorité de mari, de votre force physique et de la brutalité de vos instincts pour réclamer de celle que vous avez acceptée pour épouse, et non point pour esclave ni comme instrument, des connivences criminelles. Prenez garde de ne point activer en vous des besoins d'étalon qui vous inciteront ensuite aux agissements les plus antinaturels et les plus odieux, qui tueront l'amour des âmes et la tendresse des sentiments pour ne laisser plus subsister que les appétits de la brute. Non, Dieu ne vous a point faits pour la chair avant tout, mais pour l'esprit.

Prenez garde, vous aussi, épouses. Car, bien souvent, vous dénoncez des manoeuvres immorales que vous-mêmes avez inspirées. Vous en accusez un complice qui n'a fait que deviner vos désirs. Des plaintes, des reproches, des bouderies, des hésitations, des refus, de froids accueils, des jérémiades et des larmes de pure sensiblerie des caprices puérils et des variations sentimentales, sont peut-être plus que vous ne le pensez, ou du moins que vous ne l'avouez, la cause des pratiques abusives dont ensuite vous vous plaignez d'être la victime, et qui au fond s'accordent avec votre égoïsme et votre lâcheté. Il arrive même que, par fausse dévotion et un prétendu culte de la chasteté, des femmes trop soucieuses de leur tranquillité et plus inclinée à leur tempérament qu'à leur devoir, obligent leurs maris à des abstentions imprudentes et même funestes. Illusion et semblants de vertu ! La chasteté parfaite, si belle soit-elle en elle-même, ne saurait prévaloir sur les obligations de justice que se doivent les gens mariés, en vertu même du contrat-sa-

(Suite à la page 11)

LETTRE DE M. LE MAIRE

M. J.-E. Grégoire nous adresse une communication en réponse à la mise au point de l'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre.

A PROPOS DE DOCUMENT

L'Evénement a reçu samedi la lettre suivante de Son Honneur le maire de Québec, M. J.-E. Grégoire:

Québec, 21 mars 1936.

M. le Directeur,
L'Evénement, Québec.

M. le Directeur,

Ayant publié ce matin la réponse de l'hon. Premier Ministre à une certaine accusation dans ma causerie radiophonique du 16 mars, vous m'accorderez sans doute le droit de réplique pour la mise au point que voici:

Jamais je n'ai "dit" ni "laissé entendre" que le gouvernement ou M. Taschereau avait fourni aux journalistes, pour publication, le texte de la lettre confidentielle adressée aux prêtres par l'épiscopat de cette province. Jamais je n'ai "dit" ou "laissé entendre" que le gouvernement ou M. Taschereau avait ordonné de polygraphier et de distribuer ce document.

Mais j'ai dit et je répète que le régime dont M. Taschereau est le chef s'est rendu coupable de cette vilénie.

Tout le monde sait maintenant ce que c'est que le régime: une immense organisation montée avec l'argent du public, dont le gouvernement est le centre et dont le premier ministre est le centre du centre, c'est-à-dire le modèle, l'inspirateur, l'animateur et le maitre.

Personne n'a eu la naïveté de croire que le gouvernement ait passé un arrêté ministériel décrétant le polycopiage et la distribution de ce document, mais tout le monde a compris que dans les bureaux du gouvernement provincial des fonctionnaires écarlates, prêts à tout faire pour justifier leur présence et leur salaire, comme pour gagner des promotions, ont reproduit un grand nombre de copies de cette lettre, que l'on trouve maintenant un peu partout.

Chaque fois qu'avec beaucoup d'autres, depuis un an, je dénonce le régime, c'est cette énorme machine malfaisante que je veux détruire et non les personnes auxquelles, d'ailleurs, je ne veux que du bien.

Je supplie M. Taschereau de bien comprendre cette fois: le régime, c'est infiniment plus gros, infiniment plus étendu que le gouvernement, même si l'esprit en est aussi étroit.

Je crois M. Taschereau lorsqu'il affirme qu'il n'a pas été mêlé à cette entreprise d'indiscrétion grossière à l'égard d'un corps que tous les éléments sains de la population respectent comme leur père et mère; mais je ne puis oublier que le chef du régime a donné publiquement un fort mauvais exemple en lisant sur les tribunes, durant la dernière campagne électorale, une lettre personnelle de M. Paul Gouin. Quand le chef du régime — M. Taschereau — se rend coupable de telles indiscrétions, je demande aux esprits lucides ce que peuvent valoir, en discrétion et en tact, les hommes placés par lui à l'arrière-ban de son régime.

M. Taschereau tente d'excuser ses agents d'avoir semé à tous les vents cette lettre confidentielle. Dans un style amphibologique, comme celui de nos lois provinciales, il laisse entendre que ses fonctionnaires ont pris de cette lettre simplement quelques copies pour leur utilité personnelle. Sur ce point encore il faut bien mettre les choses au point. C'est par centaines ou plutôt par milliers que ces copies sont sorties du Parlement. Le dactylographe ne suffisant pas, on a eu recours au polygraphe; en d'autres termes, on en a fait un véritable tirage, on l'a en quelque sorte imprimé.

Cette réponse filandreuse de M. Taschereau est une nouvelle provocation du régime à l'égard de la population intelligente de cette province. Pas plus que les autres, elle ne servira ses auteurs. Nous aurons l'occasion d'en causer de nouveau.

Veuillez agréer mes remerciements, M. le Directeur, pour l'esprit de justice dont vous faites preuve en me permettant de répliquer à cette réponse de M. Taschereau qui me mettait en cause.

J.-E. GREGOIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

Carnet Mondain

L'honorable M. et madame Honoré Mercier, de Châteauguay, sont attendus à Québec aujourd'hui pour le temps de la session.

L'honorable M. et madame J.-E. Perrault sont aussi attendus à Québec aujourd'hui, après avoir passé la fin de semaine à Arthabaska.

L'honorable M. et madame Athanase David arriveront aujourd'hui de Montréal et passeront le temps de la session à Québec.

Madame Alphonse Patenaude et madame Hubert Prévost, de Montréal, sont les invitées de M. le Gouverneur et de madame E.-L. Patenaude, à Spencer Wood.

L'honorable Juge Roméo Langlais est parti hier pour Rimouski, où il présidera les assises de la Cour Supérieure.

M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition provinciale, est arrivé à Québec hier soir et a pris son appartement au Château Frontenac.

Le Révérend Père Martin, O.P., curé de Saint-Dominique, a baptisé samedi Claire, fille de M. et madame James Terreau, qui a eu pour parrain et marraine M. et madame Arsène Morin. Madame A.-R. Roy portait sa petite-fille sur les fonts baptismaux.

Madame J.-P. Landry est partie samedi pour Montréal, où elle sera, pendant quelque temps, l'invitée de sa fille, madame Emilien Gadbois.

M. le docteur J.-A. Bergeron, M. P.P., et madame Bergeron sont arrivés à Québec samedi et ont pris leur appartement au Château Frontenac.

Le Très Révérend Lennox Williams, ancien évêque anglican de Québec, et madame Williams se sont embarqués samedi, à Halifax, sur l'"Ascania", pour un séjour de quelques mois en Angleterre. Ils seront les invités pendant quelque temps du T. R. A.-F. Winnington, K.C.V.O., lord-évêque de Londres, au Fulham Palace. Ils sont accompagnés de leur petite-fille, mademoiselle Jean Alexander, fille du brigadier et madame R.-O. Alexander, de Montréal.

M. le docteur Lorenzo Martel et madame Martel (Juliette Jobin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Denis, Parrain, M. l'échevin Chrysanthe Jobin, grand-père de l'enfant; marraine, mademoiselle Jeanne Jobin, tante de l'enfant. Porteuse, mademoiselle Cécile Jobin.

Mademoiselle Pâquerette Beaulieu, de Montréal, a passé la fin de semaine chez M. et madame Maurice Meunier, et elle sera l'invitée, durant quelques jours, de M. et madame Lorenzo Masson.

M. Armand Sylvestre, M.P., et madame Sylvestre sont retournés à Ottawa après avoir passé quelques jours à Roberval.

Le général C.-A. Smart, M.P.P., de Westmount, est arrivé hier à Québec, où il résidera durant le temps de la session provinciale.

M. Bernard Devlin, C.R., est parti hier soir pour un court voyage d'affaires à Montréal.

Madame F.-M. Gibaut est revenue d'un bref voyage à Montréal.

Mademoiselle Marguerite Fortier passe quelques jours à Montréal.

Madame J.-E. Dussault est revenue samedi soir d'Ottawa, où elle a passé quelque temps avec son mari, M. le docteur Dussault, M. P., député de Lévis.

M. Elzéar Roy, N.P., de Montréal, est arrivé à Québec hier soir et passera le temps de la session au Château.

Mademoiselle Ruth Robinson, qui a été pendant quelque temps l'invitée de M. le docteur et madame Jean Lacerte, à New-York, est revenue en ville.

Au nombre des peintres québecois qui exposent des toiles à la Galerie des Arts, à Montréal, mentionnons M. Gordon Pfeiffer et madame Olive Mann.

M. Marie-Louis Beaulieu, avocat, est parti pour Rimouski en voyage d'affaires.

M. et madame E.-L. Hardy reviendront bientôt à Québec après avoir passé quelques mois à Daytona Beach, où ils logeaient au "Magnolia Inn".

M. Bernard Colas, de Paris, était au Château Frontenac, hier.

M. et madame Ilas Gagnon, de Roberval, sont de retour de la Floride, où ils ont passé une partie de l'hiver.

Mademoiselle Lucienne Robert, de Montréal, a passé la dernière fin de semaine en ville.

Madame C. Whitney, qui a passé quelques jours au Château Frontenac, est retournée à Montréal samedi.

Le major F.-C. Hanington, de Chicoutimi, a passé la fin de semaine en ville.

LE 1er MAI SERA VITE ARRIVE !

N'attendez pas au dernier instant pour vous assurer d'un appartement dont vous pourrez à bon droit être orgueilleux !

Il est important de toujours améliorer sa situation. Vous vous devez à vous même de déménager dans l'appartement le plus chic surtout quand vous pouvez le faire à des prix raisonnables.

Venez visiter et vous voudrez venir résider au

CLARIDGE

Le plus bel immeuble à appartements à Québec.

220 GRANDE-ALLEE :-: TEL.: 4-2961

LA 1ERE SESSION DE LA 19E LEGISLATURE

(Suite de la page 3)

L'attribution des sièges ne sera connue que ce soir et peut-être faudra-t-il attendre à demain pour faire imprimer le diagramme définitif de l'Assemblée législative.

Le caucus libéral, qui sera tenu cet après-midi, fera l'élection des whips et il faut que ce choix soit fait avant de compléter la distribution des sièges de la droite.

Pour ce matin, nous pouvons bien dire que les banquettes ministérielles sont déjà attribuées aux membres du cabinet.

Huit ministres siégeront au premier rang de ce qu'on appelle en langage parlementaire britannique les "bancs du Trésor". Quatre ministres siégeront au second rang.

Les huit ministres de la première rangée, en partant du fauteuil de l'Orateur, de l'ouest à l'est, seront l'hon. M. J.-N. Francoeur, l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault, l'hon. M. L.-A. Taschereau, l'hon. M. Honoré Mercier, l'hon. M. Athanase David, l'hon. M. Adélard Godbout, l'hon. M. Edgar Rochette et l'hon. M. Cléophas Bastien. Les quatre ministres de la deuxième rangée, toujours de l'ouest à l'est, seront l'hon. M. P.-E. Côté, l'hon. M. Hector Authier, l'hon. M. R.-F. Stockwell et l'hon. M. T.-D. Bouchard. Même cette partie du diagramme peut encore être remaniée cependant.

Deux députés libéraux ministériels devront occuper des fauteuils à gauche du Président vu qu'il n'y a que 45 sièges de chaque côté de la Chambre. Il y aura une place vide à gauche, le 90e membre de l'Assemblée, le député de Montréal-Mercier, ne pouvant siéger vu que le recomptage judiciaire des bulletins est pendant.

A 3 heures, demain après-midi, les députés se réuniront pour la première fois dans la Chambre verte. M. Arthur St-Jacques, Gentilhomme-Huissier de la Verge Noire, frappera les trois coups traditionnels à la porte et viendra prier "cette honorable Chambre", de se rendre dans "l'honorable Chambre du Conseil législatif".

Précédés de M. le greffier L.-P. Geoffrion, M. le greffier-adjoint Maurice Laroche, qui fera ses débuts, et M. le sergent d'armes Olivier Delisle, les députés se rendront à la Chambre Haute.

L'hon. M. Hector LaFerté, Président du Conseil législatif, se lèvera et saluera solennellement les représentants du peuple. Les nouveaux députés, qui ignorent les vieilles et majestueuses traditions des Parlements britanniques, s'imagineront que ce sera pour dire, comme dans la tragédie de Corneille: "Prenez un siège, Cinna..." Mais non. Le Président LaFerté annoncera à ces "messieurs de l'Assemblée législative" (quand donc pourra-t-on dire comme à Ottawa: "M'sieux, dames ?) que Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur les prie de s'élire un "Orateur" avant qu'il ne leur donne lecture du discours du Trône.

La cérémonie du Conseil législatif sera suspendue pour une demi-heure.

A l'Assemblée législative, où il y aura nouvelle réunion sous la présidence de M. le greffier Geoffrion, l'hon. M. L.-A. Taschereau proposera, secondé par l'hon. M. Honoré Mercier, que M. Lucien Dugas, député pour le collège électoral de Joliette, soit élu président, accompagnant sa proposition d'un éloge délicat du nouvel "Orateur".

Dès que la motion aura été adoptée, M. le greffier Geoffrion proclamera le député de Joliette "Président de l'Assemblée législative".

L'hon. M. Lucien Dugas sera conduit au fauteuil par ses parrains et il remerciera ses collègues dans une courte allocution. Puis il ira endosser son habit noir aux pagodes blanches, sa toge, coiffera son tricorne et remontera sur le trône pour en redescendre aussitôt et précéder la Chambre au Conseil législatif, où M. le Gouverneur donnera lecture du discours du Trône.

Immédiatement après, il y aura une courte séance de l'Assemblée législative et on ajournera à mercredi.

Mercredi, la séance dans les deux Chambres pourrait fort bien être exclusivement consacrée à des éloges funèbres de feu le Roi George V et l'adoption d'une résolution de condoléances à la famille royale. On s'attend à quelques discours sur le roi défunt et le nouveau souverain, auquel les législateurs jureront fidélité.

Il est possible que le débat sur l'adresse commence dès mercredi mais il est plus probable qu'il sera remis à jeudi.

A l'Assemblée législative, l'adresse sera proposée par M. Cyrille Dumaine (Bagot) et M. F.-L. Connors (Montréal-Ste-Anne); au Conseil législatif, par l'hon. M. J.-E. Moreau et l'hon. M. Frank Carrel.

Le dîner d'Etat, comme on l'a dit, a été supprimé mais jeudi ou lundi prochain, au plus tard, ce sera le bal...

Les journalistes auront une tâche ardue. Car, exception faite de 1909, lorsque le gouvernement de Sir Lomer Gouin vit se dresser devant lui une oppositon dirigée par M. J.-M. Tellier (aujourd'hui Sir Mathias Tellier, juge-en-chef de la Cour d'Appel) et M. Henri Bourassa, il faut remonter au dix-neuvième siècle pour trouver une session aussi passionante que celle qui commence demain.

Il y aura bientôt trente ans, pour notre humble part, que nous avons assisté de la Galerie de la presse à une session de la Législature de Québec.

En ce temps-là, l'Assemblée législative ne comptait que 73 membres. Sir Lomer Gouin était Premier Ministre, l'hon. M. P.-E. LeBlanc (plus tard, Sir Evariste LeBlanc, Lieutenant-Gouverneur de la province) était Chef de l'Opposition et ne comptait que 5 lieutenants. Des 73 députés d'il y a trente ans, il n'y en a que 14 qui soient encore vivants: l'hon. M. Taschereau, qui est le seul à siéger encore à l'Assemblée, l'hon. M. Hector Champagne et l'hon. M. John Hall Kelly, ministre, qui siègent maintenant au Conseil législatif, Sir Mathias Tellier, l'hon. M. Auguste Tessier, juge en retraite, M. le Dr Alfred Morisset, greffier du Conseil exécutif, l'hon. M. C.-F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique, M. L.-J. Gauthier, C.R., avocat, de Montréal, le major George Washington Stephens, de Montréal, M. le juge Alfred Marchildon, de Trois-Rivières, M. le docteur Albert Jobin, de Québec, M. le Dr C.-E. Côté, régistrateur-corfjoint, de Québec, M. J.-O. Mousseau, C.R., de Montréal, et M. Napoléon Lemay, fonctionnaire, de Québec.

Dans la Galerie de la presse, nous étions 19: M. Alexandre Girard, notre président, M. Hector Authier, (aujourd'hui l'hon. M. Hector Authier, ministre de la Colonisation), M. Frank Carrel (aujourd'hui l'hon. M. Frank Carrel, conseiller législatif), M. Aegidius Fauteux, M. Ulric Barthe, M. E.-T.-D. Chambers, M. David Watson (plus tard le major-général Sir David Watson), M. Omer Héroux, M. Tom Dunn, dont le neveu, Jack Dunn, est des nôtres maintenant, M. E. Jordan, M. Alonzo Cinq-Mars, M. S. Fortier, M. T. Levasseur, M. Georges Morisset, M. René Leduc, M. Edouard Aubé, M. Arthur French et votre serviteur. Sur les 19 journalistes parlementaires d'il y a trente ans, 10 sont morts. Si l'on considère que sur les 73 députés de 1907 il y en a 59 de partis pour un monde meilleur, la proportion est en notre faveur et démontre que la politique tue plus vite son homme que le journalisme. — E. C.

VISITEUR DE MARQUE

(Suite de la page 3)

Mercredi matin, le Baron von Redlich rendra visite à l'hon. M. T.-D. Bouchard, ministre des Affaires municipales et du Commerce dans le cabinet provincial. Il quittera ensuite Québec pour Montréal, où il demeure.

Le Baron von Redlich est docteur en droit, en philosophie et en littérature. Il est l'auteur de plusieurs volumes sur le droit international, la diplomatie, l'histoire des langues et les problèmes mondiaux. Son dernier livre, récemment publié, "L'Albanie inconquise", a été tiré à 50,000 exemplaires. Pendant la Grande Guerre, le consul d'Albanie servit comme volontaire dans les armées alliées et il reçut plusieurs décorations. Au lendemain de la guerre, il fut pendant deux ans professeur de droit international et d'histoire de la diplomatie. Il devint ensuite chef du service de presse du gouvernement albanien pour les pays étrangers. Il occupait ce poste à Londres lorsqu'il fut nommé consul d'Albanie au Canada. Le Baron von Redlich est catholique romain et il parle couramment plusieurs langues.

L'Albanie est située sur le rivage est de la mer Adriatique, au sud-ouest de la Yougoslavie et au nord de la Grèce. C'est un pays de 11,000 milles carrés dans lequel vit une population de 1, 003,104 habitants. Notons aussi que 1,250,000 Albanais vivent à l'étranger. On en rencontre plusieurs au Canada, particulièrement à Montréal et à Toronto. La capitale de l'Albanie est Tirana et ses ports les plus importants sont Durazzo et Valona.

C'est le 25 novembre 1912 que fut déclarée l'indépendance de l'Albanie, et cette indépendance fut confirmée le 20 décembre 1912, par le traité de Londres. La création récente d'un consulat général albanais à Montréal facilitera sans doute le commerce entre le Canada et l'Albanie et le Canada en retirera d'immenses profits. L'Albanie importe, en effet, de grandes quantités de produits que le Canada peut lui fournir. Notons en terminant que l'Albanie est le premier pays à boucler son budget parlementaire.

L'Evénement est heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue au consul d'Albanie dans notre ville.

LE FILM DE PAUL MUNI ATTIRERA DES FOULES A L'EMPIRE

Le dixième film de Paul Muni, "The Story of Louis Pasteur", la production Cosmopolitan de First National actuellement à l'affiche au théâtre Empire, prendra sa place parmi les plus belles oeuvres de l'écran, pour le public, d'après P. Lavigueur, le gérant du théâtre Empire. Tant d'intérêt a été soulevé par cette première des biographies de l'écran (car tous les incidents du film sont pris dans la vie du grand savant français), que des centaines de personnes viennent de cités voisines, où la vue n'a pas encore paru, pour la voir.

"The Story of Louis Pasteur" est une bien plus grande production que "I am a Fugitive From the Chain Gang", déclara M. Lavigueur.

"Muni attire des foules chaque fois qu'il apparaît dans un film, car il choisit ses propres histoires, et il ne fait jamais une vue tant qu'il n'est pas sûr de la posséder complètement en artiste qu'il est. Souvenez-vous qu'il est l'étoile marquante de l'écran, et qu'il est dans le cinéma depuis sept ans, pendant lesquels il n'a tourné que dix films. Chacun de ces films a donné un essor à l'art et la plupart d'entre eux ont fait faire beaucoup d'argent au théâtre. Mais "The Story of Louis Pasteur" semble devoir être un succès populaire tout autant qu'un succès artistique et c'est la réponse au rêve de tout maître de spectacle".

Communiqué.

La bague de fiançailles "Birks" brille par sa qualité supérieure et par l'éclat de ses diamants . . . fabriquée par des artisans experts... une bague de diamants "Birks" se distingue des autres.

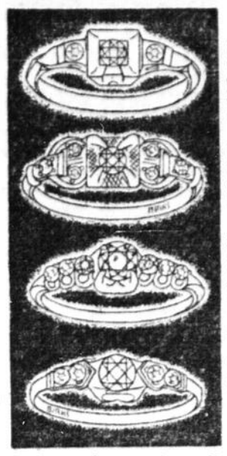

Lady BARBARA — Solitaire avec un diamant de chaque côté... Monture Blanc 18K. $50.00, 18K $25.00

Lady SYLVIA — Solitaire avec six diamants sur les côtés...Monture Or Glanc 18K $50.00

Lady ANNE — Solitaire rehaussé sur les côtés par six diamants. . Monture Or Blanc 18K $75.00

Princesse CHARLOTTE — Diamant Solitaire ...Bord taillé Quatre petits diamants sur les côtés ...Monture en Platine . . $100.00

Anneaux de mariage sertis de diamants
$15.00 à $35.00

BIRKS

Bijoutiers *16 la Fabrique*

Portrait sur le vif de NELSON EDDY

Yeux bleus perçants... charpente athlétique massive... retentissante voix de baryton... sens très aviséde l'humour... amour du plaisir, tempérant sa débordante ambition... d'être le chantre de l'Amérique... voilà Nelson Eddy... qui joue avec Jeanette MacDonald, charmeuse aux cheveux titiens de l'écran musical... dans "Rose Marie" de la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer.

Fils d'un inventeur... il a commencé par faire du reportage de journal... ou il a réussi très bien... puis il a appris à chanter à l'aide des disques phonographiques des grands artistes... ensuite David Bishpam l'a pris au sérieux... et finalement il est monté aux étoiles à l'opéra... et ses tournées de concerts ont créé toute une sensation...

Cheveux blonds... à la façon d'un Viking de l'ancien temps... on le dirait d'origine scandinave... la mentalité d'un étudiant se combine chez lui avec la joie d'un garçonnet... il fait des farces sur le plateau... joue des tours... mais quand il chante il y met toute son âme... et dramatise chacune de ses chansons.

Il a pour compagnon inséparable le Dr Edouard Lippe... le maître qui l'a lancé vers les plus grands succès de sa carrière opératique... c'est son premier grand succès dans les films... Il a attendu deux ans pour cela... et il se plaît à la superbe musique de Victor Herbert... à part son chant, c'est un acteur dynamique... et un des plus grands liseurs de Hollywood... il parle et chante plusieurs langues...

Dépassant les six pieds... il est habile joueur de tennis... aime à faire des "choeurs" de sa voix à l'aide d'un dispositif de phonographe qu'il a inventé... donne de joyeuses fêtes au cercle musical de Hollywood... aime à voyager... raffole des avions et des autos rapides... mais y est très prudent... a été choisi pour chanter dans "Lohengrin" avec Lauritz Melchior... et il pense que l'écran est le meilleur moyen de faire goûter la musique au public.

Le piano de Jeanette MacDonald est probablement celui qui a le plus voyagé au monde.

Il est allé à New-York, à Honolulu, a fait plusieurs fois le tour de l'Europe avant de commencer ses pérégrinations plus aventureuses par le pays des montagnes rocheuses qui entourent le lac Tahoe, alors que sa propriétaire et Nelson Eddy, co-étoiles de "Rose Marie", sont partis pour un séjour de cinq semaines dans le voisinage de ce lac fameux.

A partir du terminus de la ligne du Southern-Pacific à Tahoe-City, c'est un camion qui a transporté l'instrument à Carnelian-Bay, une barge l'a passé à Zephyr-Cove du côté du Nevada, un bateau rapide l'a rendu à Emerald-Bay pour la grande scène du totem, un camion l'a charroyé à la vallée de la Lune, près Truckkee, et solidement ficelé à deux burros de montagne, il a fini par arriver par sentier tortueux de montagne aux Cinq Lacs pour les autres prises de vues.

En une certaine occasion les deux étoiles, accompagnées de Margaret Hale, ont répété les rôles de "Rose Marie" sur la plateforme d'un camion de deux tonnes.

Cette production Metro-Goldwyn-Mayer a été dirigée par W.-S Van Dyke. C'est une réalisation de Hunt Stromberg. Font partie de la distribution : George Regas, Lucien Littlefield, Mary Loos, James Stewart et autres.

Communiqué.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 23. — Son Excellence le Gouverneur-Général recevait, ces jours derniers, à Rideau Hall, le Dr Charles Camsell et le Dr Gaby, qui lui présentèrent les enseignes de membre de l'Institut Canadien des Ingénieurs.

L'honorable sénateur et madame A.-B. Copp sont revenus à Ottawa après avoir passé quelques jours à Toronto.

L'honorable sénateur et madame William Duff sont revenus à Ottawa après avoir passé une quinzaine à leur demeure de Lunenburg, N.E. A leur retour, ils étaient accompagnés de leur fille, mademoiselle Mary Duff.

L'honorable M. et madame W.-D. Herridge ont reçu à dîner au Country Club en l'honneur de Lady Elizabeth Lindsay, qui est actuellement une invitée à Rideau Hall.

M. Jan Pawlica, consul général intérimaire de la Pologne, a rendu visite au maire Stanley Lewis, ces jours derniers.

L'honorable M. Norman Armour et madame Armour passent la fin de semaine à Princeton, N.J.

Mademoiselle Berthe de La Mothe passe la fin de semaine à Montréal, où elle est l'invitée de sa soeur, madame Léo Hudon

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 23. — Madame J.-H. Garceau, madame Honoré Parent et M. le docteur Eugène Garceau sont partis de New-York, à bord du "LaFayette", pour une croisière aux Antilles.

Mademoiselle Ginette Belleau, de Québec, est en ville, l'invitée de M. et madame Donald Chisholm.

Madame C.-B. Wilson, de Toronto, fait un séjour à Québec.

Mademoiselle Betty Tardif, de Percé, passe quelques jours à Québec avant de se rendre à Montréal, où elle passera quelque temps, l'invitée de M. et madame R.-A. Gurnham.

M. A.-B. Purvis, de Montréal, fait un séjour à Ottawa.

Sir Keith Price, de Londres, et son fils, M. Michael Price, sont partis de New-York, à bord du "Berengaria", pour un voyage de quelques semaines au Canada.

Au Petit Versailles Ltée
Coin St-Jean et de la Fabrique

BOITES SURPRISE .25
Vente Spéciale
de LAMPES $1.95

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(23 mars 1771)

L'abbé de l'Epée ouvre son premier cours.

Quand il résolut de se vouer à l'enseignement des sourds et muets, l'abbé de l'Epée était franchement Janséniste, donc mal vu du pouvoir Pour ne pas être gêné dans son nouvel apostolat, il rétracta ses idées jansénistes et rentra ainsi dans le clergé régulier. On sait que le Pape Pie V avait condamné en soixante-dix-neuf propositions les théories des jansénistes puisées dans Saint Augustin, qui faisait une large part au fatalisme, supprimant le libre arbitre, enlevant par conséquent à l'homme le mérite du bien et la responsabilité du mal.

L'abbé de l'Epée dut réprouver cette doctrine qui, cependant, lui était chère, et, délaissant toutes controverses théologiques, il ne songea qu'à la charité et se mit à rechercher les enfants sourds-muets, surtout les plus pauvres. Son père était riche ; il hérita de 12,000 livres de rente— ce qui à l'époque, constituait une fortune, il possédait aussi une maison assez vaste, rue "Butteaux-Moulins", qui était alors située près de l'église Saint-Roch. C'est dans cette maison qu'il ouvrit sa classe et c'est avec ses seules ressources qu'il entreprit cet enseignement gratuit. Il commença, le 23 mars 1771, avec une vingtaine d'élèves. Dix ans après, il en avait cent. Sa méthode se fixa pour ainsi dire au jour le jour. Après avoir commencé par le langage labial, faisant comprendre les mots au mouvement des lèvres, il continua par le langage des signes formés avec les doigts. Les succès obtenus furent fort satisfaisants.

Ce fut au cours de cet apostolat que l'abbé de l'Epée se posa la question dont on ne s'était pas jusqu'alors occupé : de savoir si les sourds-muets avaient de la mémoire.

Il conduisit pour cela ses enfants au château de Versailles dont il leur montra les beautés et, à leur retour à Paris, il leur demanda par signes ce qu'ils avaient vu.

La question était tranchée : les sourds-muets se souvenaient de tout, comme les autres hommes.

C'était en contradiction avec les théories de plusieurs philosophes.

Ce point acquis n'était pas seulement une réponse probante aux philosophes, mais il devenait d'une grande importance pratique. Ayant la faculté de se souvenir, ces malheureux pouvaient retenir et répéter les gestes qu'on leur enseignait et devenir des ouvriers, des maçons, des menuisiers, des peintres, des relieurs, et gagner ainsi leur vie au lieu de demeurer à la charge de leur famille ou rivés à la misère pendant toute leur existence.

Vers 1780, le succès de l'abbé de l'Epée était complet et on ne le discutait plus.

Des élèves lui vinrent de divers côtés pour créer des écoles analogues dans les provinces. L'archevêque de Bordeaux lui envoya les abbés Sicard et Saint-Sernin, qui s'initièrent aux méthodes et les perfectionnèrent même. Des prêtres étrangers se rendirent à son institut et, après un stage plus ou moins long, repartirent pour fonder à leur tour des écoles semblables. Il y en eut en Espagne, en Suisse, en Hollande et en Autriche.

L'abbé de l'Epée était fier de son oeuvre. Des amis puissants lui proposèrent de lui faire obtenir la mitre ; il refusa disant :

—"Est-ce que l'administration de mes écoles ne vaut pas les plus beaux évêchés du monde.

JEAN-BERNARD.

(reproduction interdite).

Notre
Vente - Réparation
vous offre
d'exceptionnelles Occasions

Bien que ces lignes soient désassorties et discontinuées, nous avons cependant de véritables occasions à vous offrir.
Voyez nos tables à
$1.00 et $2.00
NOTRE MAGASIN OUVERT comme d'habitude.
Wm Jacques & Son
42½ de la Fabrique, Tél. 2-3520

CINEMA DE PARIS

France-Film présente aujourd'hui "DEUXIEME BUREAU" avec Jean Murat, Jean Galland et l'espionne toujours énigmatique, VERA KORENE. — Un spectacle insurpassable. — En programme double avec "VOGUE MON COEUR" avec Jacques Maury.

On aime toujours à connaître les secrets des grands espions. On se passionne à la lecture de leurs exploits. Or les amateurs de ce genre d'histoires et aventures seront servis à souhait aujourd'hui lorsqu'ils verront au Cinéma de Paris, le film "DEUXIEME BUREAU". En France, on donne ce nom au service de contre espionnage. C'est en quelque sorte "l'intelligence service" français. Le film débute alors qu'un espion français a réussi par la ruse la plus habile et la plus audacieuse à la fois à mettre la main sur les plans d'un nouvel avion à moteur absolument silencieux. Les Allemands veulent reprendre ces documents précieux et ils chargent une femme de cette besogne. Qu'arrivera-t-il ? La femme pourra vaincre l'officier français. L'amour ne viendra-t-il pas faire rater cette besogne périlleuse ou enfin l'officier allemand chargé de surveiller sa compagne ne sera-t-il pas le premier vaincu par le charme pervers de la trop belle espionne ? Naturellement, nous n'allons pas révéler ici le dénouement du film "DEUXIEME BUREAU", ce serait gâcher le plaisir du spectateur. Mais disons-lui tout de suite que les vedettes du film sont Vera Korène, de la comédie Française ; Jean Murat, Jean Galland, Pierre Larquey, Pierre Magnier et Jeannine Crispin et autres ? C'est assez dire que ce film est joué par des maîtres de l'écran.

Le second film sera "Vogue Mon Coeur", un petit bijou de comédie interprété par René Lefèvre, Nicole Vattier, Jacque Maury, Claude May et plusieurs autres vedettes du même calibre. Spirituel et fin, délicat et toujours intéressant, ce film s'adresse à tous les publics qui seront enthousiasmés par cette histoire d'amour dont voici le scénario résumé. Une jeune fille est le souffre-douleur de sa belle-mère qui en outre convoite la fortune de sa belle-fille. Un jour, celle-ci rencontrant plus quitte le foyer et part avec un jeune lord anglais à bord d'un yacht magnifique. Le jeune lord est amoureux fou mais c'est un homme d'éducation. Il fera sa cour de la façon la plus charmante et finalement sera agréé. En même temps la jeune fille aura démasqué ceux qui en veulent à son argent et c'est ainsi que "Vogue Mon Coeur" se terminera de la façon la plus heureuse. Nicole Vattier, une nouvelle vedette comptera bientôt de nombreux admirateurs.

Mardi et jeudi soir, 24-26 mars, reprise du grand film "Un Certain Monsieur Grant" avec Jean Murat. Les personnes assistant à la représentation du soir sont invitées à y assister gratuitement.

(Communiqué)

MAINTENANT AU RIALTO

ROBERT ALLEN et GRACE MOORE dans "LOVE ME FOREVER" aujourd'hui au Rialto.

RIALTO
AUJOURD'HUI
Grace Moore dans son plus grand succès "LOVE ME FOREVER" avec Leo Carrillo aussi
Charles Boyer et Annabella dans "LA BATAILLE"
Matinée : 10c — Soirée : 15c

PRINCESS Dernier jour
La Vie, la Passion, la Mort et la Résurrection de N. S. Jésus-Christ
"CROWN OF THORNS"
Clark Gable et Loretta Young dans
"CALL OF THE WILD"
"TARZAN" ép. 5-6 "My Green Fedora"

CLASSIC "The Country Mouse"
JOE-E. BROWN
Ann Dvorak et Patricia Ellis dans
"BRIGHT LIGHTS"
Walter Abel, Paul Lukas, Margot Grahame, Heather Angel dans
"THE THREE MUSKETEERS"

CANADIEN
LES MYSTERES DE PARIS
ELVIRE POPESCO dans "DORA NELSON"
Mat. 15c. Soir 25c.

EMPIRE Tél.: 4-2880
Mat. 15c
Soir 30c
PAUL MUNI in THE STORY OF LOUIS PASTEUR

Aussi: "The Story of His Historic War Against the Ruthless Killers of an Unseen World!"
Marian Marsh, R. Cromwell
"UNKNOWN WOMAN"
1e ép. "TARZAN" et NEWS.
CE SOIR GALA de la Ligue de Sécurité Publique.
Sous le distingué patronage du Président Honoraire, l'Hon. Albert Sévigny, juge-en-chef, et du Président actif le lieut-colonel Jos.-L. Boulanger.

CINEMA de PARIS
FRANCE-FILM présente en PROGRAMME DOUBLE aujourd'hui
"Deuxième Bureau"
Un grand spectacle d'espionnage
avec JEAN MURAT, JEAN GALLAND, VERA KORENE
VOGUE mon Coeur
Une histoire d'amour au charme captivant.
Vaudeville filme et sujets courts.

CINEMA ARLEQUIN
Aujourd'hui et Jean Kiepura LUCIEN BAROUX dans
'TOUT POUR L'AMOUR'
— Attraction supplémentaire —
'LE DERNIER CHAPITRE'
avec PATRICIA ELLIS
Matinée : 15 — Soirée 15 et 25
Toutes les passes sont bonnes

CARTIER
AUJOURD'HUI ET MARDI
Joe Penner, Jack Oakie, N. Sparks, Frances Langford dans "COLLEGIATE" Une très drôle comédie musicale.
L'homme mystérieux sur les boulevards de Paris! "CHARLIE CHAN IN PARIS" avec Warner Oland et Mary Brian
Mat. 12c. — Soir 21c. — (Plus taxe)

CAPITOL
ICI
Grand spectacle
1.15, 2.40 7., 8.45

ROBERT DONAT
L'étoile de 'COUNT of MONTE CRISTO'
The GHOST GOES WEST
Mat 25c Soir 30c 40c
EXTRA
"Audioscopiks"
La plus étonnante découverte depuis l'avènement du film parlant.
Demandez au placier de vous donner une paire de verres de couleur.
Samedi après-midi, 11 avril
L'I.C.P. présente "Petit Poucet"

FRANCAIS

Maurice Chevalier, Jeannette Macdonald dans
LA VEUVE JOYEUSE
Réalisation Ernst Lubitsch
GRAND MUSICAL "BROADWAY HOSTESS"
Comédie Dizzy and Daffy.

VICTORIA
Continu de 1 à 11 p.m.
JOSEPHINE BAKER dans
"Princesse Tam-Tam"
En programme double avec
ARMAND BERNARD FLORELLE dans
"Une Nuit de Noces"

AU CAPITOL

ROBERT DONAT et EUGENE PALLETTE dans la production d'Alexandre Korda, dirigée par René Clair, "THE GHOST GOES WEST" qui est actuellement à l'affiche du Capitol en programme double.

La ville de Kitchener vend ses obligations à bon prix. -- Les valeurs à revenu fixe ont monté durant la semaine

UN FAIBLE VOLUME DE VENTES FAIT BAISSER LES COURS DES TITRES

NEW YORK S'EST UN PEU ALOURDI

Dans l'ensemble, le cours moyen de 60 titres a baissé de 3-10 de point.

CASE EST FORT

U. S. Steel, General Motors et N. Y. Central ont cédé un point environ.

New-York, 23. — (P. A.) — Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée. — Le marché mobilier s'est alourdi un peu, samedi matin, parce que les spéculateurs savent que les principales aciéries, les chemins de fer et d'autres industries peuvent souffrir des inondations qui sévissent aux Etats-Unis. Par ailleurs, les valeurs de certaines industries de la construction pouvant obtenir des commandes des régions affectées ont monté. Le marché manquait d'allant quand même. Le roulement total fut de 840,486 actions. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a baissé de 3-10 de point à 61.9.

On prédisait samedi une chute de 7 1-2 à 10 points dans la production des aciéries cette semaine à cause des fermetures temporaires provenant des inondations. Les obligations étaient stables. Le coton a monté de 5 à 50 cents la balle.

J. I. Case a haussé de 3 1-2 points à 136 1-2. Des gains allant jusqu'à un point furent enregistrés par International Harvester à 87 1-2, Stone & Webster à 18 3-8, Thompson-Starrett à 7 3-4, Penn-Dixie Cement à 8 1-2 et Lehigh Portland Cement à 20 1-2. American Telephone a baissé d'un point 3-4 à 160 1-2. American Can recula de 3 points à 121. Les reculs allaient jusqu'à un point dans U. S. Steel à 63 5-8, New York Central à 34 1-4, General Motors à 54, Behleem Steel à 55 1-8 et Standard Oil of New Jersey à 68 1-8.

717 titres différents firent leur apparition sur le tableau. 218 ont avancé, 330 ont reculé et 169 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens

En marge du Marché des obligations

La situation financière de l'Alberta est de plus en plus complexe. — M. Aberhart, après avoir converti sa province au système du Crédit Social, veut convertir de force, à bas taux d'intérêt, les $160 millions de la dette obligataire provinciale.

Par MAURICE TURGEON
Rédacteur financier

A mesure que l'on se rapproche du premier avril, les obligataires se demandent ce que la province de l'Alberta entend faire pour rencontrer son échéance d'un peu plus de $3 millions devenant dûe à cette date. Inutile de dire que le trésor de la province est à sec comme il l'était d'ailleurs au mois de janvier lorsqu'une échéance d'une couple de millions de piastres arriva à terme. Ottawa, bon papa pour l'ouest canadien depuis les prodigalités de M. Bennett, avait payé la note de janvier mais en annonçant en même temps la création d'un Conseil National d'Emprunts. La rumeur circula à l'effet que le révérend William Aberhart avait accepté l'appui fédéral en reconnaissant tacitement le principe du projet de contrôle fédéral. Mais, il y a loin parfois entre la reconnaissance tacite ou non d'un principe et l'exécution d'une tâche s'inspirant de ce principe. C'est ce qui se produit en Alberta où la situation financière est plus complexe que jamais.

Résumons brièvement cette situation. M. Aberhart a été élu avec son gouvernement du Crédit Social sur la foi d'un programme politique basé sur une variante de la thèse du Major C.-H. Douglas, l'inventeur du crédit social en Grande-Bretagne. Les partisans du crédit social prétendent résoudre les difficultés économiques du jour en équilibrant la consommation avec la production en donnant un coup de pouce au premier plateau de la balance au moyen de l'utilisation par l'Etat et non pas par les banques privées du crédit basé sur la richesse et la production de la nation. Le mécanisme du crédit social est comme on devine joliment compliqué. Pour être compris des électeurs, M. Aberhart a promis de verser, grâce à l'ingéniosité du système, un dividende mensuel de $25 à chaque citoyen adulte de sa province. L'effet fut magique et une chose que des gens pourtant sérieux n'arrivent pas à saisir a été instantanément comprise par les 800,000 habitants d'une province canadienne. Le premier ministre M. Aberhart ne se sent pas de force pour établir le système tout seul chez lui. Il a donc demandé au Major Douglas de venir lui aider. Echange de télégrammes. M. Douglas croit que pour réussir, sa doctrine ne doit pas être entravée par de futiles questions de dettes. Mais voilà le hic! Les provinces et les pays qui réussissent tant bien que mal à honorer leurs engagements et qui espèrent se remettre à flot se détournent de projets aussi nébuleux; par ailleurs, ceux qui sont prêts à en faire l'expérience, comme l'Alberta, sont justement dans la classe des débiteurs frisant l'insolvabilité.. On ne peut pas effacer les dettes passées comme cela, d'un trait de plume. Le Major Douglas insiste donc pour que l'Alberta ne se laisse pas attacher un fil à la patte par Ottawa sur la question des dettes. Pour sa part, il se contente de voyager entre Londres et Liverpool faisant naturellement payer ses déplacements par le bon M. Aberhart qui tape à son tour la caisse fédérale.

De nouveaux développements sont encore survenus. Le premier ministre de l'Alberta qui ne veut rien laisser de l'autonomie de sa province entre les mains de l'administration fédérale a décidé de faire approuver par son gouvernement une mesure de conversion forcée de la dette obligataire de l'Alberta. Le nouveau taux d'intérêt que les obligataires seraient appelés à recevoir serait de 2.75 à 3 pour cent. Cette suggestion est la réponse de M. Aberhart au projet du Conseil National d'Emprunts de l'honorable M. Charles Dunning comportant, comme l'on sait, la conversion des dettes des provinces qui voudront bien s'en prévaloir à un taux d'intérêt de 3 pour cent, mais avec la garantie fédérale. Cependant, comme gage de la garantie fédérale en question, les provinces devront engager certains subsides et certains revenus tombant sous le contrôle d'Ottawa, sans compter que le Dominion se tenant indirectement responsable de ces dettes exercera un contrôle sur les emprunts et les déboursés des emprunteurs. L'obligataire ne peut hésiter un instant entre une obligation de l'Alberta convertie de force par cette province à 3 pour cent dans le but de mettre en pratique un projet de crédit social destiné fatalement à le saigner de nouveau dans une couple d'années sinon avant ,et une obligation de l'Alberta avec garantie du Dominion au même taux de 3 pour cent et comportant un contrôle sévère par les autorités fédérales sur les dettes et les déboursés de la province.

Les obligations de l'Alberta sont surtout détenues au Canada. Il s'en trouve en quantités relativement petites dans les portefeuilles des épargnants britanniques et américains. Lorsqu'on parle de la conversion forcée d'une dette provinciale sans ne laisser aux obligataires d'autre compensation que de se dire: mieux vaut perdre la moitié de ses intérêts que de perdre tout le capital, avec l'inquiétude rongeuse d'un futur rajustement de dette à la baisse puisque les conditions fondamentales qui créèrent la dette non seulement ne sont pas changées pour le mieux mais sont pires, on ne peut s'attendre à de l'enthousiasme chez les prêteurs concernant le bon nom et le crédit de cette province. Le Wall Street Journal, dans un récent article éditorial, ne s'est pas gêné pour exprimer l'opinion des obligataires américains de l'Alberta et pour fustiger comme il convient un tel projet. Et la cote des obligations de l'Alberta traduit depuis quelque temps l'inquiétude fort naturelle des épargnants. Ainsi, les Province d'Alberta 6 pour cent 1947 qui se transigeaient l'an dernier à 106 - 107 1-2 ne valent plus aujourd'hui que 87 1-2 - 92. Les 5 1-2 pour cent 1947 cotaient 104-105 mais elles ne cotent plus que 87-92. La cote des 5 pour cent 1948 est tombée de 100 1-2 - 101 1-2 à 85 1-2 - 89 et celle des 4 1-2 pour cent 1956 est tombée de 97 1-4 - 98 1-4 à 84-87. Les prix offerts ne sont pas plus solides qu'il ne faut d'ailleurs car les acheteurs sont rares. Quand on a épargné ses sous petit à petit ou qu'on a la responsabilité de l'administration des fonds d'une société mutuelle, peut-on être taxé de sangsue malfaisante en se désintéressant des obligations d'une province dont les administrateurs y vont aussi légèrement avec les droits raisonnables de leurs bailleurs de fonds?

Les ventes des magasins à rayons dans le district métropolitain de New-York pour les deux premières semaines de mars 1936 ont augmenté de 11.1 pour cent sur celles de la période correspondante de 1935.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à New-York à $0.99 3-4 et la livre sterling à $4.96 1-8.

- x -

Les obligations canadiennes ont gagné généralement du terrain la semaine dernière à l'exception des valeurs des provinces de l'Ouest.

- x -

La ville de Kitchener, Ont., a vendu $150,000 d'obligations à un loyer d'argent moyen de 2.25 à 2.60 pour cent.

- x -

Canadian Fairbanks - Morse Co. Ltd a gagné des profits bruts de $106,940 en 1935 au lieu de $72,344 en 1934.

- x -

Les chargements ferroviaires aux Etats-Unis ont diminué de 17,966 wagons durant la semaine du 14 mars 1936, comparativement à la semaine précédente.

- x -

Les ventes de Loblaw Groceterias ont augmenté de même que les profits nets de la compagnie durant les quarante dernières semaines.

compilés par la Presse Associée:

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Total
Samedi	82.4	35.6	47.3	61.9
Vendredi	82.7	35.9	47.5	62.2
Mois dern.	80.4	39.5	49.6	62.5
1935	50.9	19.8	23.8	36.3
Haut 1936	82.9	39.7	50.8	63.5
Bas 1936	73.4	30.2	45.0	55.7
Haut 1935	76.3	31.2	44.7	56.1
Bas 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

LES OBLIGATIONS SONT RECHERCHEES

Les prix des obligations se sont ralliés au cours de la semaine.

BONS DE L'ETAT

Les obligations de gouvernements ont pris part à l'avance générale.

Montréal, 23. — (P.C.) — Les cours des obligations se sont ralliés la semaine dernière parce que la situation européenne s'éclaircissait. Tous les compartiments ont avancé et la demande était bonne pour la plupart des valeurs. Les bons du gouvernement ont pris part à l'avance générale. Les emprunts de conversion 1958 et 1959 du Dominion, les 3 pour cent 1955, les 3 1-2 pour cent 1949, les 4 pour cent 1945 et les 4 pour cent 1952 ont gagné de bonnes fractions. Les bons à courtes échéances ont monté aussi de 1-8 à 1-4 de point. Les obligations 2 pour cent 1943 et 3 pour cent 1953 du Canadien National furent recherchées. Ces dernières ont monté de 5-8 de point.

Les valeurs provinciales de l'Ouest ont baissé de 1 à 3 points cependant tandis que celles des provinces de l'Ouest étaient stables. Le ton était un peu plus ferme dans les valeurs municipales.

Dans le compartiment des utilités publiques, Gatineau Power 5 pour cent a haussé de 1 1-2 point et le 6 pour cent a monté de 2 points. Beauharnois Power 5 pour cent perdit 1-2 point tandis que le 5 1-2 pour cent fermait inchangé. Ottawa Valley a haussé d'un demi-point. Associated Telephone gagna 1 point. International Hydro-Electric a haussé d'un point et demi. Price Brothers, dans le groupe des papeteries, a monté de 4 points. Abitibi Paper haussa d'un point et demi, Brown Company de 3-4 de point et Consolidated Paper et Donnacona Paper 5 1-2 pour cent ont monté d'un point et demi. International Hydro-Electric était plus lourd en fin de semaine.

KITCHENER A VENDU $150,000 D'OBLIGATIONS

Kitchener, 23. — La ville de Kitchener, Ont., a reçu dix-sept soumissions pour son emprunt de $150,000 d'obligations. L'émission a été accordée à la Dominion Bank qui a payé 104.53 pour $60,000 de bons à 3½ pour cent remboursables par séries durant une période de dix ans, et 102.01 pour $90,000 de bons à 3 pour cent remboursables par séries durant une période de cinq ans. Le taux moyen du loyer de l'argent est de 2.60 pour cent dans le premier cas et de 2.25 pour cent dans le second. Toutes les soumissions reçues dépassaient le pair à l'exception de deux seulement qui étaient de 99.26.

ALLIED CHEMICAL CO.

New-York, 23. — (P.A.) Allied Chemical and Dye Corporation a gagné des recettes nettes de $21,701,275 ou de $8.71 par action ordinaire durant l'année 1935 à rapprocher de recettes nettes de $17,548,355 ou de $6.83 par action commune durant 1934.

BOBJO MINES LTD

Toronto, Ont., 23. — (P.C.) Bobjo Mines Limited a gagné des recettes nettes de $14,117 durant l'année finissant le 31 décembre 1935. Les recettes brutes de la compagnie furent de $22,512 et les déboursés ont été de $8,395. Le solde a été porté au compte de déficit de la société. Ce compte de déficit s'élevait, à la fin de l'année sous revue, à la somme de $3,153,481. A la date correspondante de l'année dernière, il s'élevait à la somme de $3,172,031.

CANADIAN FAIRBANKS MORSE COMPANY LTD

Les profits bruts de la compagnie furent de $106,940 durant l'année 1935 à rapprocher de $72,344 durant l'année 1934.

Montréal, 23. — Le rapport financier de Canadian Fairbanks-Morse Company pour l'année 1935 indique une amélioration substantielle sur celui de l'année précédente. Les profits bruts après les dépenses et les taxes se sont élevés à $106,940 alors qu'ils avaient été de $72,344 l'année précédente. La compagnie avait subi une perte de $79,414 durant 1933. L'amélioration dans les profits de l'entreprise a donc été de plus de $186,000 en deux ans. Après le prélèvement de $21,664 pour la dépréciation, il est resté un solde de $85,276, représentant $7.10 par action privilégiée 6 pour cent. Pour la première fois en cinq ans, le dividende privilégié se trouvait donc couvert. Après le paiement de $21,000 en rapport avec la garantie de E. & T. Fairbanks, le surplus de la compagnie a été réduit de $864,979 à $857,201.

La principale amélioration dans les profits de la compagnie provenait d'une augmentation de 12 p. c. dans les ventes. Le fonds de roulement de Canadian Fairbanks - Morse Company s'élève à $2,598,165 et la proportion entre les disponibilités courantes et les exigibilités immédiates est comme 13.97 est à 1.

COMMISSIONS A TORONTO

Toronto, Ont., 23. — (P.C.) A partir d'aujourd'hui, la Bourse de Toronto va réduire les commissions chargées par ses membres sur les actions se vendant entre $10 et $125. La commission sur les actions se vendant entre $10 et $15 sera de 15 cents par action et elle sera de de 20 cents par action pour les titres se vendant entre $15 et $25. Actuellement, la commission est de 20 cents par action pour les titres se vendant de $10 à $25. La commission sera à l'avenir de 25 cents pour les titres se vendant de $25 à $50 et de 30 cents pour ceux se vendant de $50 à $125. Le tarif actuel pour ces dernières actions est de 30 cents par action.

L'ARGENT-METAL

Montréal, 23. — (P. C.) — Les cours de l'argent-métal ont fermé inchangés ou en recul de 3 points sur le Canadian Commodity Exchange Inc. Le volume des ventes fut de 2 contrats en mai. L'option de mai cotait 44.72 en clôture.

LE CANADA VEND ENCORE A LA CHINE

Winnipeg a haussé de 1-4 de cent à 3-8 de cent le boisseau, samedi matin.

BAISSE DES OEUFS

Les oeufs ont baissé de trois cents la douzaine sur le marché des denrées.

Winnipeg, 23. — (P.C.) — De nouvelles ventes de blé canadien à la Chine ont fait monter les cours de 1-4 de cent à 3-8 de cent le boisseau samedi matin. L'option de mai ferma à 83 1-2 cents, celle de juillet à 84 1-4 cents et celle d'octobre à 84 5-8 et 3-4 cents. On estimait les ventes pour l'exportation à 500,000 boisseaux dont 200,000 à destination de la Chine. Voici les cours des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	83 à 83⅛	83⅜	83	83½
Juil	83⅞ à 84	84⅜b	83⅞	84¼
Oct	84⅛ à ¼	84¾	84⅛	84⅝ à ¾
AVOINES:				
Mai	31¼	31¼	31	31
Juil	31¼ à ⅛	31⅜	31⅛	31⅛ à ¼
ORGE:				
Mai	38½	38½b	38⅜	38½
Juil	38⅞	39 b	38⅞	38⅞b
LIN:				
Mai	158	158⅜b	157¾	157¾
Juil	154½	155¼b	154½	154¾
SEIGLE:				
Mai	44½	44¾b	44⅜a	44¾
Juil	45½	46	45⅜a	46
Oct	..	..	..	47½b

A CHICAGO

Chicago, 23. — (P.A.) — La nouvelle allant à dire qu'il est tombé de la neige et de la pluie dans certaines régions du Kansas et du Nebraska, ce qui aidera aux récoltes, a exercé une influence déprimante sur le marché des céréales. La stabilité du marché de Winnipeg a cependant contrebalancé en partie cette influence. Le blé ferma inchangé ou en perte de 5-8 de cent, le maïs baissa de 5-8 à 3-4 de cent, les avoines ont fermé inchangées ou en recul de 1-8 de cent et les provisions ont monté de 2 à 20 cents. Voici les cours des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	97⅝ à 98	98	97¼	97¾ à ⅞
Juil	88¼ à ⅜	88⅜	87⅝	88
Sep	87	87⅛	86⅝	86⅞ à ⅞
MAIS:				
Mai	59⅜ à ½	59½	58⅞	59 à 59⅛
Juil	59½ à ⅝	59⅝	59⅛	59⅛ à ¼
Sep	59¾ à 60	60	59⅜	59⅜ à ½
AVOINES:				
Mai	25½ à ⅝	25⅝	25¼	25⅜
Juil	25⅞	25⅞	25⅝	25⅞
Sep	26⅛ à ½	26½	26¼	26¼
SEIGLE:				
Mai	55¼	55⅜	55⅛	55⅛
Juil	54⅝	54⅝	54¼	54¼
Sep	55¼	55¼	55⅛	55⅛
ORGE:				
Mai	40	..	..	40
SAINDOUX:				
Mars	.....	.....	.....	10.95
Mai	10.90	11.05	10.90	11.05
Juil	10.90-92	11.10	10.90	11.05
Sep	10.82	11.02	10.82	11.02

MARCHES DIVERS

Montréal, 23. — (P.C.) — Les prix des oeufs ont baissé de 3 cents la douzaine samedi matin tandis que ceux du beurre étaient stables. Le fromage et les pommes de terre n'ont pas changé de prix. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ont coté 27 cents la douzaine pour A-gros et 25 cents pour A-medium. Les arrivages ont été de 9,777 caisses durant la semaine au lieu de 6,943 caisses la semaine précédente. Le beurre s'est vendu à 23 cents la livre. Les prix pour les détaillants étaient samedi de 24 cents et de 24 1-2 cents. Les arrivages ont été de 6,261 boîtes au lieu de 2,134 boîtes la semaine précédente. Le fromage a coté 12 cents la livre pour le coloré no 1 de l'Ontario. Les arrivages furent de 54 boîtes comparativement à 328 boîtes la semaine précédente.

PELLISSIER'S LIMITED

Toronto, Ont., 23. — Pelissier's Ltd a subi une perte de $12,360 durant l'année finissant le 31 janvier 1936 après le prélèvement de $10,534 pour la dépréciation. La compagnie avait subi une perte de $684 l'année précédente.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 23.—(P.A.) Le dollar canadien a baissé de 1-16 de cent au cours de $0.99 3-4 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a baissé de 1-8 de cent à $4.96 1-8 et le franc français ferma à $0.0662. A Montréal, la livre sterling a baissé de 3-32 de cent à $4.97 1-2, le franc français ferma à $0.0663 21-32 et le dollar des Etats-Unis a touché une prime de 1-4 de un pour cent au lieu d'une prime de 7-32 de un pour cent la veille.

LES MINES D'OR SE TIENNENT BIEN

Coniarum a haussé de 14 cents à Toronto et Minto a gagné 12 cents. — Les actions de Price Brothers ont cédé du terrain.

Montréal, 23. — (P.C.) Les cours des titres mobiliers étaient plus lourds samedi matin, sur la petite Bourse. Imperial Oil recula de 3-8 de point. Les actions privilégiées de Price Brothers ont baissé de deux points et demi et les actions communes d'un demi point. Consolidated Paper a monté de 1-8 de point. B. R. X. Gold haussa de 5 cents dans le compartiment minier tandis que Pickle Crow a baissé de 5 cents. Jackson Manion Consolidated et Lebel ont monté d'une cent. Brewing Corporation privilégié a baissé d'un quart de point.

A TORONTO

Toronto, Ont., 23. — (P.C.) Les mines d'or ont maintenu leurs positions tandis que les métaux basiques et les autres valeurs minières s'alourdissaient un peu samedi matin. Bralorne et Hollinger étaient un peu plus fermes. Teck Hughes a baissé de 5 cents. Coniarum a monté de 14 cents. God's Lake, McKenzie, Perron, Premier et Sylvanite étaient aussi plus forts en clôture. Les reculs allaient jusqu'à 7 points dans Buffalo-Ankeriste, San Antonio, Pickle Crow et McWatters. Minto a monté de 12 cents au cours de 67 cents avec un virement de 70,000 parts. Hudson Bay a reculé de 3-4 de point. Noranda a monté de 1-8 de point.

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien et Cie, Québec).

Le prix de l'or en barres sur le marché de Londres ferma inchangé samedi à 140 shillings 11 pence, l'équivalent de $35.03 en fonds canadiens.

United Airlines a subi l'an dernier une perte nette de $1,393 à rapprocher d'une perte nette de $2,283,528 durant 1934.

Les opérations sidérurgiques dans la région de Youngstown vont marcher cette semaine à 76 pour cent de la capacité, en mieux de 2 points sur la semaine précédente.

Les chargements ferroviaires aux Etats-Unis ont diminué de 17,966 wagons durant la semaine du 14 mars 1936 comparativement à la semaine précédente.

Les recettes nettes de l'Union Pacific System en janvier 1936 furent de $248,373 au lieu de $6,523 durant janvier 1935.

Magma Copper Company a gagné durant l'année 1935 des profits nets de $1.63 para action au lieu de $1.58 durant 1934.

Southern California Edison Co a gagné durant les deux premiers mois de 1936 des profits nets de $1,942,124, en amélioration de 33 pour cent sur les deux mois de 1935.

Ohio Oil Company a gagné 33 cts par action commune durant 1935 au lieu de 32 cents durant 1934.

Les profits nets de Porto Rico American Telephone Co. furent de $112,119 durant 1935 au lieu de $201,508 durant 1934.

Congress Cigar Co a gagné en 1935 des profits de $185,951 au lieu de $17,407 durant 1934.

Amalgamated Leather Company a gagné $157,276 de pofits nets durant l'année 1935 à rapprocher de $183,966 durant 1934.

L'ACTIVITE DECLINE EN BOURSE LOCALE

Le roulement n'a pas dépassé 5,205 actions durant la séance de samedi.

NICKEL A 49

Le ton a été un peu meilleur dans les papeteries et les utilités.

Montréal, 23. — (P.C.) — L'intérêt des acheteurs faisant totalement défaut, l'activité a été très faible samedi matin sur le marché local. Le ton était stable dans les papeteries et les utilités publiques mais il était plus lourd dans les distilleries, les textiles et les métaux. Building Products a monté de 3-4 de point à 35 3-4 parce que la compagnie a haussé le taux de son dividende. Dominion Bridge a cédé 1-4 de point.

National Breweries et Distillers Seagrams ont fléchi environ d'un point. Par contre, Associated Breweries et Canadian Industrial Alcohol étaient un peu plus fermes. Consolidated Smelters recula de 2 points. Nickel perdit 1 point à 49. De son côté, Noranda a cédé 1-4 de point. Montreal Power et Shawinigan Power ont gagné des fractions. Brazilian ferma un peu plus lourd. Howard Smith privilégié a gagné une couple de points à 117 et St. Lawrence Corporation privilégié a monté de 1-8 de point. Bruck Silk et Dominion Textile ont cédé des fractions.

Le roulement total fut de 5,205 actions et les ventes d'obligations ont été de $2,650. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.
Samedi	71.6	75.6	74.3
Vendredi	71.6	76.3	74.7
Semaine dernière	70.1	74.3	72.9
Mois dernier	73.2	78.4	76.6
1935	58.8	57.2	57.8
Haut 1936	73.4	78.4	76.6
Bas 1936	68.0	70.3	69.6

AMELIORATION DES AFFAIRES DE LOBLAW

Les ventes de Loblaw Groceterias ont augmenté de même que les profits nets de la compagnie durant les 40 dernières semaines.

Toronto, Ont., 23. — Les ventes de Loblaw Groceterias Company Ltd durant la période de quatre semaines finissant le 7 mars 1936 furent de $1,317,496 alors qu'elles avaient été de $1,264,762 durant la période correspondante de l'année dernière. Les ventes de la compagnie durant les quarante semaines finissant avec le 7 mars 1936 furent de $12,345,716 alors qu'elles avaient été de $11,828,858 durant la période correspondante de 1934-35.

Les profits nets de Loblaw Groceterias Company durant la période de quatre semaines finissant le 7 mars 1936 furent de $70,025, alors qu'ils avaient été de $65,584 durant la période correspondante de 1935. Les profits nets de l'entreprise durant la période de quarante semaines finissant le 7 mars 1936 furent de $622,101 au lieu de $607,434 durant la période correspondante de 1934-35.

LES AFFAIRES AU PAYS

Winnipeg, 23. — (P.C.) The Canadian Credit Men's Trust Association rapporte que les affaires se sont améliorées au pays durant la semaine dernière, à cause de la température printanière. Les ventes ont augmenté dans la plupart des lignes. Les perspectives sont favorables à la continuation de l'amélioration. Dans la région de Montréal, les ventes de vêtements étaient meilleures la semaine dernière grâce aux achats du printemps. Le commerce des merceries a été satisfaisant.

TASHOTA GOLDFIELD LTD

Toronto, Ont., 23. —Le rapport financier de Tashota Goldfield Ltd pour la période de huit mois finissant le 31 décembre 1935 accusait une perte nette d'exploitataion de $837 avant la dépréciation. Les disponibilités courantes de la compagnie sont de $89,215 et les exigibilités immédiates de $97,767.

VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES

GOUVERNEMENTS
MUNICIPALITÉS
SERVICES PUBLICS
INDUSTRIES

NESBITT, THOMSON and Company Limited
65 rue Sainte-Anne, QUÉBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver 1F

MINES INDUSTRIELLES OBLIGATIONS
Commandes exécutées sur tous les marchés
J. A. HEBERT & CIE
COURTIERS EN VALEURS
100, Côte de la Montagne
QUEBEC
Téléphone: 2-2796 — 2-2797
MONTREAL SHERBROOKE

Dubé, Leblond & Compagnie Incorporée
Oscar Dubé, Président — Ls-Eug. Leblond, Vice-Prés. — Québec, 17 St Jacques — Téléphone: 2-4061
VALEURS DE PLACEMENT
SPECIALITE: OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES

EXECUTONS TOUT ORDRE D'ACHATS ET VENTES SUR LES BOURSES DE NEW YORK MONTREAL ET TORONTO
TEL. 21264
J. E. LaFlamme, Limitee
15 SAULT-AU-MATELOT
QUEBEC
ACHATS, VENTES ET ECHANGES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTS VILLES, FABRIQUES INS. RELIGIEUSES UTIL. PUBLIQUES

C.-H. BRANCHAUD L.-G. BEAUBIEN L.-T. DesRIVIERES
J.-D. HERDT A.-S. BEAUBIEN
L.-G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal
Valeurs de placement.
70, rue St-Pierre QUEBEC Tél.: 2-1521
MONTREAL OTTAWA TROIS-RIVIERES PARIS (France)

CRÉDIT ANGLO-FRANÇAIS, LTEE
VALEURS DE PLACEMENT
86, rue St-Pierre.
QUEBEC.
HENRI CLEMENT, gérant Tél.: 2-6425

Nous offrons au pair (100%) et l'intérêt couru
les obligations à 4%
Fabrique de
Notre-Dame du Chemin
(Québec)
1er novembre 1948
et
Franciscaines
Missionnaires de Marie
(Québec)
2 juillet 1950
Circulaire descriptive fournie sur demande.
LUCIEN CÔTÉ INCORPORÉE
51, RUE ST. PIERRE
QUÉBEC
TÉL: 2-2018

Quebec & Lake St-John Ry Co.
Stock-débenture perpétuel, 1ère hypothèque. Chemin de fer reliant Québec à Chicoutimi; absorbé d'abord par le Canadien Nord et maintenant exploité par le Canadien National. Titre libellé en sterling seulement. Intérêts payables les 1er janvier et juillet. AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE.
Prix: 77 (fonds canadiens) et int.
71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618
J. C. BOULET LIMITEE

OSCAR HAMEL, Président — PIERRE FUGÈRE, Secrétaire
HAMEL, FUGÈRE & CIE LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT
Téléphone 2-2038
71, rue St-Pierre QUÉBEC.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec. Tel. : *2-1521.

FLUCTUATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
48	Agnew Surpass	105	105	105	105
115	Alberta Grain	5	5	5	5
445	Ass. Breweries	11	11	10½	11
143	Ass. Brew. priv.	107	107	107	107
4,715	Bathurst Paper A	13¼	14	12½	13½
760	Bawif Grain	3¼	3¼	3¼	3¼
394	Bell Telephone	146	145	145	x145
8,129	Brazilian Traction	12¾	13⅜	12⅝	13
770	B. C. Power A	31	31	30½	31
1,860	Bruck Silk	14½	14½	13¾	14¼
335	Building Prod.	35	35¾	35	x35¾
155	Canadian Bronze	38	38	38	38
51	Can. Bronze priv.	110	110	110	110
850	Canadian Car	6¾	7	6¾	7
157	Canadian Car priv.	15	15⅜	15	15
187	Canadian Celanese	27½	27½	27½	x27½
685	Can. Celan. priv., drts	20	21	20	20
626	Canada Cement	6½	7	6½	7
350	Can. For. Inv.	31	31	31	31
281	Can. Hydro Elec. priv.	40	40	40	40
3,490	Can. Ind. Alc. A	10	10⅛	½	10
860	Can. Ind. Alc. B	8⅞	8⅞	8¼	8⅝
371	Can. North. Power	24	24½	24	24
9,054	Can. Pacific Ry	13¼	13⅜	13	13¼
35	Canada Steam.	2½	2½	2½	2½
340	Canada Steam. priv.	10¾	11¼	10½	11¼
395	Cockshutt Plow	7½	8	7½	8
2,209	Cons. Smelters	285	293	278	283
55	Crown Cork & Seal	15½	15½	15½	15½
1,595	Distillers Seagrams	25¾	28½	25½	26½
2,449	Dominion Bridge	35½	38	35⅜	37¾
552	Dominion Coal priv.	16	16½	16	16
1,053	Dominion Steel B	6¼	6⅝	6¼	6¼
252	Dominion Textile	73	73	72	72
265	Dryden Paper	5½	5¾	5½	5¾
200	Eastern Dairies	3	3	3	3
475	Electrolux Corp.	25½	25½	25½	25½
80	Famous Players	20	20	20	20
25	Foundation Co.	13½	13½	13½	13½
590	Gen. Steel Wares	4⅜	4½	4¼	4¼
235	Gurd. Charles	7½	8	7½	8
660	Gypsum L. & Alab.	7	7¼	6⅞	7⅛
25	Hamilton Bridge priv.	33	33	33	33
2,140	Hollinger Gold Mines	14.00	15.00	14.00	15.00
795	Howard Smith	12	13	12	12¼
100	Howard Smith priv.	117	117	117⅛	117
2,635	Imperial Tobacco	13⅞	14	13¾	14
50	Intern. Coal	42	42	42	42
13,206	Intern. Nickel	48⅞	50⅞	48⅛	49
66	Intern Power	4	4	4	4
65	Intern Power priv.	84½	84½	84½	84½
115	Jamaica Pub Serv.	35	35	35	35
380	Lake of the Woods	19¾	19¼	19¼	19¼
1,432	Massey Harris	6½	6¾	6½	6¾
1,092	McColl Frontenac	15⅝	16½	15⅝	16¼
5,642	Montreal Power	32¼	33¼	32¼	32¾
127	Montreal Tram.	100	100	100	100
2,415	National Brew.	42	43⅜	41¾	42½
420	National Brew. priv.	41	41	41	41
295	National Steel Car	15¾	16¼	15½	16¼
75	Niagara Wire Weaving	55	55	55	x55
0,936	Noranda Mines	47½	51	47½	50¾
135	Penmans Ltd	50	50	50	50
1,509	Power Corp.	15¼	16	15¼	15½
1,222	Quebec Power	17½	18	17⅜	17¾
337	Regent Knitting	5	5¼	5	5¼
85	Regent Knitting priv.	14¼	14⅜	14	14⅜
55	Rolland Paper priv.	101	101	101	101
3,502	Shawinigan	21⅞	22⅛	21	22⅛
286	Sherwin Williams	18¾	18¾	18	18
2,322	Southern Can. Pow.	13½	13½	13¼	13½
1,615	St. Lawrence Corp.	2⅛	2½	2	2½
436	St. Law. Corp. priv.	9¼	9⅞	9¼	9⅞
1,539	St. Law Paper priv.	27½	27¾	25¾	27½
612	Steel of Canada	60⅛	63	60⅛	60½
395	Steel of Canada priv.	56¼	56¾	56¼	56¾
295	Winnipeg Elec.	4	4	3⅞	3⅞
	BANQUES :				
270	Canada	55½	58	55½	58
66	Can Nationale	137	137	136	137
126	Commerce	159	160	158	150
31	Montréal	195	195	195	195
41	Nouvelle-Ecosse	285	285	284	284
258	Royale	177½	179	176½	176½
	OBLIGATIONS :				
$ 3,725	McNish Robt. Debs	3.00	3.05	3.00	3.05
57,650	Mont Power Debs	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝

(x) Ex-dividende.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & MCMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue St-Pierre, Québec. Tel. : *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 3-4 de 1 p.c. SEANCE DU 21 MARS 1936 Ventes : 840,486 actions.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
A				
Adams Exp. AE	12¼	12¼	12⅛	12⅛
Alaska Juneau AJ	15⅜	15⅜	15⅛	15⅛
Alld Chemical ACD	193½	194	193	193
Allis Chalmers AH	46¾	46¾	46½	45½
Alleghany Corp Y	3⅝	3¾	3⅝	3⅝
American Can AC	123½	123½	121	121
Amn Car & F AF	35¼	35½	35	35
Am. Com. Alcohol ACF	29¾	29¾	28¼	28⅞
Am. & For P AFW	8¼	8⅜	8¼	8¼
Amn Loco ALO	31	31	30¾	30¾
Am. M. & F AFX	25	25	24⅜	24⅞
Am Radiator ADT	23½	23⅝	23¼	23⅝
Am. Rolling Mills AGM	28⅞	29	28⅝	28⅝
Am. Smelting AR	89	89	88	88½
Amn Sugar ASR	54¼	54¼	54¼	54¼
Amn T. & T. T.	161¼	161½	160¼	160⅜
Amer Tobacco B AT B	91	91	91	91
Am. Water W AWW	22¼	22¼	22	22
Amn Woolen WY	10¾	10¾	10⅝	10¾
Amerada ARC	115	115	114	114
Anaconda Copper C	35⅛	35⅝	35	35
Ass. D. Gds DG	16⅞	16⅞	16⅞	16⅞
Atchison Ry A	74½	74½	74¼	74¼
Atl. Refining AFI	31	31	30¾	30¾
Auburn Auto AAC	49½	49½	49½	49½
B				
Baldwin Loco B	5½	5⅝	5½	5⅝
Balt. & Ohio BO	19½	19½	19⅛	19⅛
Barnsdall A BDL	17⅜	17½	17¼	17¼
Bendix Aviat. BEX	24⅝	24¾	24⅝	24¾
Bethleem Steel BS	55¼	55½	55⅛	55⅛
Briggs Mfg BGI	60⅞	61	60¾	61
Bklyn M. T. BMT	48½	48½	47¾	47¾
Burroughs At BGH	29½	29⅝	29½	29⅝
C				
Canada Dry DGL	15	15¼	15	15⅛
Canadian Pacific CP	13⅛	13⅛	13	13
Case J. I. CTM	133	137¼	133	136½
Celanese Cor. of America CLZ	28⅝	28⅞	28⅝	28⅝
Cerro de Pasco CDP	55⅝	56⅛	55⅛	56
Ches. & Ohio CO	57¼	57⅞	57	57
Chrysler K	95⅛	95⅝	95	95¼
Coca-Cola	90¼	90¼	90¼	90¼
Colorado F. & I. CF	4⅞	4⅞	4½	4¾
Columbia Gas CG	18¾	18¾	18⅝	18⅝
Com. Solvents CV	21⅛	21⅝	21⅛	21½
Com. & South CW	3⅛	3¼	3	3⅛
Congoleum COG	38	38¾	38	38½
Cons. Gas G	34¾	34¾	34½	34½
Consolidated Oil Corp. CNI	14⅞	15	14¾	14⅞
Continental Can CH	82	82	81	81
Corn Products CFG	71¾	71⅞	71¼	71¼
Crucible Steel XA	7⅝	7⅝	7⅛	7¼
D				
Delaware & Lackawana DL	18⅝	18⅝	18¼	18½
Dupont de Nem DD	148⅜	148½	147½	147½
E				
Eastman Kod. EK	162	162	162	162
Elec Auto Lite ELO	40⅛	40⅛	40⅛	40⅛
Electric P. & L. EL	14⅞	15¼	14⅞	15
Electric & Mul. EMI	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Erie E	14⅛	14⅜	14⅛	14⅛
F				
Firestone FIR	31	31	31	31
Freeport Texas FT	31	32	31	31½
G				
Gen. Asphalt AS	31⅝	32⅛	31⅝	32⅛
Gen. Electric GL	39	39¼	38⅞	39⅛
General Foods GF	35½	35½	35¼	35¼
Gen. Motors GM	63¾	64⅜	63¾	64
Gen. Ry Signal GRS	42¼	42¼	42	42
Gilette Safety GIL	17¼	17⅜	17¼	17¼
Gold Dust GK	20⅝	20⅝	20⅝	20⅝
Goodrich Tire GG	19⅞	20	19⅞	20
Goodyear Tire GOR	29¼	29⅜	28¾	29¼
Graham Paige CHR	3¾	3¾	3¾	3¾
H				
Houston Oil Ho	11⅛	11⅜	11⅛	11¼
Hudson Motors HMT	17¾	18¼	17¾	18⅛
Hupp Motors H	2½	2½	2½	2½
I				
Int. Harvester HR	87	87½	87	87
Int. Nickel N	49⅜	49½	49	49⅛
Int Paper A IP A	6½	6½	6½	6½
Int. Paper B IP.B	3½	3½	3½	3½
Int. Paper C IP C	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Interboro IRT	14⅞	14⅞	14⅞	14⅞
Int. Tel. & T IT	16¾	16¾	16⅜	16⅝
J				
Johns Manville JMP	113½	113½	113½	113½
K				
Kans. City S XSU	23	23½	22⅞	23½
Julius Kayser JKS	29¼	30½	29¼	30½
Kelvinator KLV	24¾	24¾	24½	24½
Kennecott KN	38¼	38⅜	38⅛	38¼
Kroger Groc'y KR	23¾	23⅞	23¾	23⅞
L				
Lambert Co. LAM	23¼	23¼	23¼	23¼
Lehigh Valley ZV	11¼	11¼	11¼	11¼
Loew's Inc. LW	48	48	48	48
Lorillard Tob LOR	22⅝	22⅝	22⅝	22⅝
M				
Mack Trucks MQ	32½	32½	32½	32½
McKeespt T. P. MV	105¼	105¼	105¼	105¼
Mex Seaboard MSX	41¼	41¼	40½	40½
Mo. Kan. & T. KT	8¼	8¼	7⅞	7⅞
Montgom Ward M	40¼	40½	40¼	40¼
N				
Nash Motors NSS	19⅜	19⅝	19¼	19¼
Nat'l Biscuit BI	34⅛	34¼	34	34
Nat'l Cash R. NCR	27¼	27¼	27⅛	27⅛
Nat. Dairy NPT	24¼	24¼	24	24
Nat'l Distillers NAD	32¼	32¼	32	32
Nat'l P & L NPL	11½	11½	11⅜	11⅜
Nat'l Tea NTY	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
N. Y. Central CN	35¼	35¼	34⅛	34⅛
North Amn NA	26⅞	27	26⅝	27
Northern Pac. NP	29⅞	29⅞	29⅞	29⅞
N. Y. Shipbuilding Corp. NSB	14	14⅜	13⅞	13⅞
O				
Otis Steel OST	18⅞	19⅛	18⅞	19
P				
Pac. Gas & E. PCG	36⅜	36⅜	36⅜	36⅜
Packard Mat. PAK	11¾	12	11½	11⅝
Paramount Publix PX	10	10	9¾	9¾
Penick & Fd PFK	65¼	65¼	65¼	65¼
Penn. RR PA	32⅜	32½	32	32¼
Phillipps Pete P	45¾	45¾	45⅜	45½
Pub. S. N. J. PUB	40¾	40¾	40	40
Pullman Inc. PU	43	43	42¼	42¼
Pure Oil PUY	24¼	24¼	24	24⅛
R				
Radio Corp. R	13⅜	13⅜	13	13
Radio Keith RKO	8⅛	8¼	8	8⅛
Reming. R. RR	21¾	21¾	21½	21½
Reo Motor RY	7⅛	7¼	7⅛	7⅛
Republic St RBC	23¾	23⅞	23½	23⅝
Reynolds Tobacco RJR "B"	53⅛	53¼	53⅛	53¼
Royal Dutch RD	54⅛	54⅛	54⅛	54⅛
Radio Corp "B"	98½	98½	97¼	97¼
S				
St. Jos. Lead JO	28	28	28	28
Schenley Dist SHN	47½	47½	46¾	46¾
Schulte Stores SHO	3¾	3¾	3⅝	3⅝
Sears Roeb. S	64	64⅛	64	64⅛
Servel Inc. SVL	21	21¼	20⅞	21¼
Simmons Co. SIM	28	28⅛	27¾	27¾
Socony Vacuum SOV	15	15⅛	14⅞	15
Southern Pac. SX	32⅝	32¾	32½	32½
South Porto Rico PSU	32⅛	32⅛	32⅛	32⅛
Southern Ry SZ	17	17	17	17
Stan. Brands SB	16½	16½	16¼	16½
Stan. G. & E. SG	8	8	7⅞	8
Std Oil of C. SCD	46	46	45⅝	46
Standard Oil, N. J. J.	68½	68½	68⅛	68⅛
Std Oil of Indiana SN	38½	38⅞	38⅜	38⅞
Stone & Webster SW	17	18⅛	17	17¼
T				
Texas Corpn. TX	37⅝	37¾	37⅝	37¾
Texas Gulf Sul. TG	35⅛	35⅜	35	35
Timken Ro' B. TKR	69	69	69	69
U				
Underwood Ell. UNX	90¼	90¼	90¼	90¼
Union Carbide UN	84	84	83¼	83¼
United Air Craft UAR	27¾	27¾	27¼	27¼
United Corp. U	7⅜	7½	7¼	7¼
United Drug Inc. UND	14⅞	15	14⅞	14⅞
United Fruit UF	73	73	73	73
United Gas I. UGI	16¾	16¾	16⅝	16⅝
U. S. Ind. Alc. UD	50¼	50¼	50⅛	50⅛
U. S. Pipe & Fry CJ	35⅝	36	35½	36
U. S. Realty UZ	11½	11⅝	11¼	11¼
U. S. Rubber RU	26¼	26¼	25⅝	25⅞
U. S. Steel X	63¼	63⅝	53¼	63⅝
U. S. Smelting UV	90½	90½	89	89¾
V				
Vanadium VA	22⅝	22⅝	22½	22½
W				
Warner Bros P. WB	12⅞	12⅞	12⅝	12⅝
Western Union W	86¼	86⅜	86	86
Woolworth Z	50½	50½	50	50
Worthington Pump WPU	33⅛	33¼	33⅛	33¼
Y				
Yellow Truck "B"YC	18⅜	18⅜	18⅛	18¼

Obligations canadiennes

Séance du 21 mars 1936

Obligations du Dominion:	Off.	Dem.
2 1-2 1 Juin 1943	102	103
2 1-2 15 Oct 1939	102¼	103¼
3 15 Oct 1942	104½	105½
5 1 Juin 1950-55	98⅜	99⅛
3 1-2 15 Oct 1944-49	103⅝	104⅝
4 15 Oct 1943-45	108½	109½
Do 1939	107¼	108¼
5 1-2 1 Dec 1937	107¾	108½
5 1 Mars 1937	103¾	104¾
4 1-2 1 Sep 1940	110	111
4 15 Oct 1947-52	107½	108½
4 1-2 15 Oct 1944	112¼	113¾
4 1-2 1 Fev 1946	112¼	113¼
4 1-2 1 Nov 1947-57	109⅞	110⅞
Do 1948-58	110⅜	111⅛
Do 1949-59	111	111¼
5 1 Nov 1941	113	114
5 15 Nov 1936	102⅛	102⅞
5 15 Oct 1943	114	115
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	100¾	101¾
Do 3 1944	103	104
Do 1945-50	98¼	99¼
Do 4 1-2 1951	113½	114½
Do 1956	112¾	114¾
Do 1957	111⅝	112⅝
Do 4 3-4 1955	116	117
Do 5 1954	116	117
Do 1949-69	118	119
Provinciales:		
Alta 4 1954	82½	85½
Do 4 1-2 1956	84	87
C B 5 1-2 1945	99½	101½
Do 4 1-2 1953	96	98½
Man 4 1-2 1956	102½	104½
Do 6 1947	108	110
N B 4 1-2 1961	108½	110½
Do 5 1954	110	112
N E 4 1-2 1960	109	110½
Ont 4 1962	105¼	106¾
Do 4 1-2 1949	109	110¼
Que 4 1954	107¼	109¼
Do 4 1-2 1963	112¾	114¼
Sask 4 1954	88	90
Do 4 1-2 1951	96	98
Rails et Navigation:		
C P R 5 1954	107	109
Can SS 6 1941	57½	59½
Do 5 1943	102	..
Utilités publiques:		
Beauhar 6 1959	31	..
Do 5 1-2 1973	82	84
Do 5 1973	25	27
Bell Tel 5 1960	120	122
Duke Price 6 1960	104¾	106½
Gat Pow 5 1956	98½	100
Do 6 1941	90	92
Int H Elec 6 1944	52½	54½
M L H & P 3 1-2 1950	100	102
Do 5 1951	106	..
Mtl Tram 5 1955	86¾	88¼
Que Pow 5 1968	105	107
Shaw W & P 5 1970	107	..
Do 4 1-2 1970	104¼	106
United Secs 5 1-2 1952	82¾	84¾
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	47½	49
Brown Co 5 1-2 1946	42	44
Can Cem 5 1-2 1947	105½	107½
Can Vickers 6 1947	92	94
Con Paper 5 1961	34¾	36
Donn P 5 1-2 1958	78	81
Fraser 6 1950	107½	..
Gen Steel War 6 1952	101	103
Price Bros 6 1947	114	116

Petite Bourse de Montréal

Séance du 21 mars 1936

		Haut	Bas	Ferm
450	Abitibi	2	2	2
25	Do C 6 pfd	10¾	10¾	10¾
50	Asbestos V T	21	21	21
41	Beauhar	2¾	2¾	2¾
200	Brew & Dist	110	110	110
90	Brew Corp	3⅛	3⅛	3⅛
50	Do pfd	16¼	16¼	16¼
1078	Bri Am Oil	23⅜	23¼	23¼
63	B C Pack	10	10	10
10	Cdn Vick	3	3	3
5	City Gas & El.	175	175	175
4826	Cons Pap	33	33	33
50	D Stores	9⅝	9⅝	9⅝
55	Dom Tar	6⅝	6½	6⅝
10	Do pfd	76	76	76
50	Ford A	25⅜	25⅜	25⅜
100	Home Oil	115	115	115
378	Imp Oil	23⅜	23	23
40	Int Pete	37	37	37
50	Int Util B	145	145	145
10	McC Front pfd.	103	103	103
12	Mtl Isl Pow	2⅛	2⅛	2⅛
10	N S L & P pfd	102½	102½	102½
25	Page Her	90½	90½	90½
10	Pow Corp pfd	99⅛	99⅛	99⅛
1360	Price Bro	5	4½	4½
95	Do pfd	35	35	35
30	Rel Gra	7	7	7
18	S Can P pfd	99	99	99
10	Walkers	29	29	29
	Mines:			
6880	Arno	5½	5	5
1000	Buff Can	8¾	8¾	8¾
1000	Beaufor	35½	35½	35½
1000	B R X Gold	16	16	16
200	Cent Pat	292	292	292
8700	Chib Pros	47	45	46
5500	Clericy	4⅜	4⅜	4⅜
75	Fal Nick	920	910	910
1900	Francoeur	25	24	24
1000	Greene Stab	23	23	23
500	J M Cons	45	45	45
150	Lake Shore	54⅛	54	54
500	Lebel Oro	23	23	23
100	McWatts	141	141	141
2000	Moff Hall	8	8	8
300	Parkhill	24	24	24
2425	Perron	131	126	130
200	Pickle Cr	510	510	510
100	Read Auth	209	209	209
100	Sherr Gord	118	118	118
2025	Siscoe	320	320	320
6500	Stadacona	36½	36	36
200	Sull Cans	96	96	96
150	Teck Hugh	475	475	475
500	Ventures	224	223	223
100	Wayside C	19	19	19

Petite Bourse de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 106, Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 21 mars 1936

	Ouv.	Ferm
Alum of Am	146⅛	146⅛
Am Cyanam B	36⅞	36⅛
Am Gas & Elec	38⅜	38½
Am Superpower	2⅞	2⅞
Cities Service	5⅝	5⅝
Cons Gas of Balt	87⅛	87⅜
Elec Bond & Share	23	23
Ford of Can A	25⅛	25
Gulf Oil	95½	95
Hudson Bay Mining	26¼	26
Humble Oil	72⅞	72⅞
Imperial Oil	22⅞	22⅞
Int Mining	12¾	13¼
Int Petroleum	36¾	36⅞

BOURSE DE TORONTO (mines)

Cours fournis par J.-A. HEBERT & CIE, agents de change, 109, Côte de la Montagne, Québec. Téléphone 2-2796.

Séance du 21 mars 1936

		Haut	Bas	Ferm.
700	Afton	58	58	58
4800	Alex	2½	2	2½
1500	Algoma	7⅞	7⅞	7⅞
500	Arnt Fie	75	75	75
100	Ashley	15½	15½	15½
25200	Bagamac	8½	7	8½
4000	Barry H	3⅝	3½	3⅝
500	Base Met	23½	23½	23½
1100	B E A R	30½	30½	30½
200	Beattie	146	146	146
75	Big Miss	61	60	60
3300	Bobjo	16¼	16	16
500	Bralorne	725	725	725
25600	B R X	20	16½	20
510	Buff Ank	505	505	505
49700	Buff C	9⅛	8¾	9⅛
8760	Bunk H	11	9½	11
700	Cal & Ed	113	111	113
100	Can Mal	113	113	113
2620	Cat T	140	139	139
5355	Cen P	293	290	293
100	Chem R	110	110	110
12350	Chibou	46	44	46
11000	Clericy	4¼	4	4¼
3600	Coniarum	230	219	229
75	Dome	45⅜	45¼	45¼
730	Eldorado	115	110	112
1250	Falcon	925	910	910
3800	Fed Kir	5	5	5
23500	Franklin	5½	5	5
21149	God's L	90	88	89
2000	Goldale	20	19	19
4900	Goodfish	17	16½	16½
1500	Graham	4	4	4
2000	Granada	20	20	20
1500	Grandoro	7½	7¼	7¼
10800	Greene	23	21	21
1675	Gunnar	88	88	88
700	Hard Ro	62½	62½	62½
4000	Harker	8½	8½	8½
430	Holl	15	14⅞	14⅞
15000	Homes	38	37	37
1750	Howey	59	58	59
2020	J M Con	45	45	45
2700	Kir L	47	47	47
87	Lake Sh	54	54	54
500	Lamaq C	9½	9½	9½
5227	Lebel	23	22½	22½
500	Lee Go	3½	3½	3½
255	Lit L L	680	680	680
1600	Macassa	400	397	400
29400	Man & E	17½	17	17½
500	Maple L	11	11	11
4250	McKen	140	139	140
4600	McMill	9	8¾	8¾
2900	McVittie	29	29	29
1500	McWatt	141	138	138
150	Min Cor	130	130	130
69850	Moneta	70½	58	67
9500	Moneta	15	12	12½
6750	Morris	69	68	68½
	Murphy	2⅝	2½	2½
1047	Noranda	50¾	50¼	50¾
700	O'Brien	37	37	37
53800	Olga Oil nouv	14	12¾	13½
3100	Omega	60	59	60
724	Pamour	400	400	400
12020	Paymaster	71	68	71
1500	Perron	130	126	130
500	Pet C M	3½	3½	3½
4505	Pick Cro	520	510	510
1975	Pioneer	10⅞	10¾	10⅞
1675	Premier	226	223	225
25	Pros Air	255	255	255
6100	Preston E D	28	26½	26½
3650	Read Au	210	209	210
3000	Red L G S	92	90	90¼
1690	Reno Gold	110	108	108
200	Roche	6¾	6¾	6¾
1045	San Ant	273	265	265
2480	Sherr	115	111	111
1755	Siscoe	320	317	320
13485	Stada	37	36	36
1300	St Anth	24	23	23
100	Sud Bas	425	425	425
24200	Sud Cont	18	16¾	17¼
2150	Sullivan	96	95	96
300	Sylvanite	247	246	247
500	Tashota	46	46	46
2300	Teck H	475	470	470
2850	Texas	415	410	415
1000	Towagmac	27	26	26
3520	Ventures	223	215	215
300	Wai Amu	107	105	105
49400	Wayside	20	19¼	20
2000	White Ea	3⅝	3½	3⅝
3000	Wiltsey C	7	7	7
450	Wri H	800	790	790
	Total : 726,000			
	Hors-liste:			
6600	Aldermac	12½	12	12
4300	Cen Man	21	20½	21
4200	Church H	7	7	7
300	Dal Oil	55	55	55
1000	East Cr	9	8½	8½
1018	Home O	115	113	115
327	Hud Bay	26	25⅞	25⅞
1000	Lake Mar	4½	4½	4½
10000	Malrobic	4	4	4
4750	Mandy	27	26	26
1000	N Hawk	2⅛	2⅛	2⅛
1500	Nordon	14½	14	14
700	Oil Sel	6	6	6
1000	Osiako	10	10	10
1200	Park H	24½	24½	24½
1000	Pawnee K	3½	3½	3½
100	Pend Or	96	96	96
3700	Por Cro	11	10½	10½
14500	Ritchie	3½	3	3½
10700	Robb Mont	6	4⅞	5½
5500	Sud Mines	5¾	5½	5⅝

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & MCMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 21 MARS 1936

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Ferm.	Off.	Dem.
2000	Argentine 6 1961	99¾	99¾	99¾	99¼	99¾
2000	Australia 5 1955	105⅞	105⅞	105⅞	105¼	105⅞
	Belgium 6 1-2 1949	...	...	...	107¼	108⅜
	Do 6 1955	...	...	...	103	104
	Bolivia 7 1958				7½	8
7000	Brazil 6 1-2 1957	27⅛	27½	27¼	27¼	27½
	Do 7 1952				27⅝	28¼
2000	Brisbane 5 1958	88	88	88	87⅝	99
1000	Buenos Aires 6 1961	62¾	62¾	62¾	62⅞	63¼
	Chile 6 1961				14½	14¾
1000	Colombia 6 1961	23	23	23	22	23½
	Cundi 6 1-2 1959				11	12
1000	Canada 5 1952	113	113	113	112¾	113
	French 7 1-2 1941				176	177½
	Do 7 1949				178⅛	178½
7000	German 5 1-2 1965	27½	27½	27⅜	27¼	27½
	Haiti 6 1952				95	97
12000	Italy 7 1951	74⅛	74⅞	74½	74⅝	75
2000	Japan 5 1-2 1965	81⅛	81⅜	81⅜	81¼	81½
	Medellin 6 1-2 1954				9	9½
9000	Milan 6 1-2 1952	62	62	61⅞	61½	62½
	New South W 5 1957				101⅛	102
	Parana 7 1958				17½	18¼
1000	Peru 6 1960	13½	13½	13½	13½	13¾
2000	Poland 6 1940	77¼	77¼	77	77	78
	Do 7 1947				106¾	107¼
	Rio de Jan 6 1-2 1959				15⅜	16¼
	Do 1953				116½	117
5000	Rio G Do S 6 1969	16¾	16¾	16¾	16¾	16⅞
	.... 6 1-2 1952				64	66
2000	San Paulo 7 1940	90⅛	90⅛	90	89	90¼
10000	Serbs 7 1962	26½	26½	26½	26⅝	27½
	Soissons 6 1936				163½	
	United K 5 1-2 1937				106¾	107

National F & Gas	21⅝	21⅝
New Mont Mine	92½	92½
Niagara & Hudson	9⅝	9¾
Penn Road R Y	4½	4½
St Regis Paper	4⅝	4⅞
Taggart Corp	7⅞	7⅞
United L & P	7¼	7¼

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 21 mars 1936

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Do B	10½	10¾
Do C	4.55	4.90
Do D	6.90	7.65
Quarterly Income Sh (Fonds américain)	1.57	1.60
Cdn Intl Trust	5¼	5¾
Cdn Inv Fund	4.20	4.50
N A Trust 1953	2.56	2.62
Do 1955	3.33	3.37
Do 1956	3.29	3.35
Do 1958	3.33	3.43
Cumulative Trust	5.90	6.00
New Corp Trust Cum	3.33	3.37
Do Dist	3.33	3.37

Cours des changes

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la BANQUE DE MONTREAL.

Séance du 21 mars 1936

Angleterre demandé	4.95 ⅞
Câbles	4.96
Australie	3.9680
Nouvelle-Zélande	4.00
France	0.0662
Belgique	0.1694
Italie	0.08
Suisse	0.3275
Hollande	0.6825
Espagne	0.1372
Allemagne	0.4045
Suède	0.2558
Norvège	0.2493
Danemark	0.2215
T.-Slovaquie	0.0417
Brésil	0.0570
Pologne	0.1898
Autriche	0.1885
Hong Kong	0.3280
Yen	0.2839
Dollar canadien	9-32 pour cent escompte

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la BANQUE ROYALE DU CANADA.

Séance du 21 mars 1936

Argentine, peso	0.2768
Australie, livre	3.9712
Autriche, schilling	0.1895
Belgique, belga	0.1699
Brésil, milreis	0.0572
Bulgarie, lev	0.0140
Chine, Hong Kong dollars	0.3295
T.-Slovaquie, couronne	0.0417
Danemark, krone	0.2221
France, franc	0.066365
Allemagne, reichsmark	0.4055
G.-Bretagne, livre	4.9749
Grèce, drachme	0.0096
Hollande, florin	0.6843
Hongrie, pengo	0.2978
Inde, rupee	0.3765
Italie, lire	0.0804
Japon, yen	0.2898
N.-Zélande, livre	4.0112
Norvège, krone	0.25
Pologne, zloti	0.1904
Sud Afrique, livre	4.9491
Suède, krone	0.2565
Suisse, franc	0.3284
Etats-Unis, Dollar	1-4 pour cent prime.

Cours moyens des obligations

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 23. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 21 mars 1936 préparé par Standard Statistics Co. Inc. :

	20 cf	10 ind	10 uti	10 etr
Samedi	92.5	102.6	x102.5	70.4
Vendredi	92.3	102.6	102.4	70.3
Mois dern	94.3	104.0	101.3	71.4
1935	79.2	92.7	87.7	66.4
Haut 1935	94.3	104.1	102.4	72.0
Bas 1936	86.9	102.1	99.3	69.5
Haut 1935	87.8	102.2	99.8	70.4
Bas 1935	76.4	92.2	84.5	65.5
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	100.5
Obligations:				
Samedi	111.5			
Vendredi	111.6			
Mois dernier	111.2			
1935	110.0			
Haut 1936	111.8			
Bas 1936	110.2			
Haut 1936	110.7			
Bas 1935	107.9			
Haut 1928	104.4			
Bas 1932	86.8			

(x) Nouveau sommet pour 1936.

Prix de gros
A MONTREAL

Séance du 21 mars 1936

Blé Nord No 1		0.93
Blé Nord No. 2		0.91
Avoine d'engrais No. 1		0.37
Orge Ouest No 3		0.48
Orge No 5		0.45
Par boisseau, à Montréal, ex-magasin.		
Graine moulue à engrais:		
Son		$20.25
Gru rouge		$21.25
Gru blanc extra		$26.25
(Par tonne comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).		
Grain séché de brasserie		$18.00
par tonne, au détail		$20.00
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail		$2.90
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix au wagon par baril		$3.70
Qualité de choix régulière par baril, ex-magasin	$3.90	$4.00
Farine de mais blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$4.40	$4.50
Farine de blé du printemps:		
Première patente		$5.60
Deuxième patente		$5.20
Patente à boulanger		$5.10
Par baril en sacs de chanvre de 98 livres à Montréal.		
Foin pressé:		
Extra No. 2		$10.00
No. 2 Timothy		$ 9.00
No. 3 Timothy		$ 7.00
Par tonne.		
Patates:		
Ile P. E. Montagnes, en 90 lbs	$1.35	$1.40
Ile P. E. cobblers en sacs de 90 lbs	$1.30	$1.35
Ile P. E. Montagnes en sacs de 80 lbs	$1.20	$1.25
Ile P. E. cobblers en sacs 80 lbs	$1.15	$1.20
Nouveau-Brunswick en sacs de 80 lbs	$1.10	$1.15
No 1 Québec, Montagnes, en sacs de 80 lbs	$1.05	$1.10
No 2 Québec	$0.95	$1.00
Nouvelles des Bermudes en boite de 50 lbs	$2.00	$2.25
Oeufs:		
A-1 gros	0.34	0.36
A-1 medium	0.32	0.34
A-gros		0.31
A-medium		0.29
B-gros		0.25
B-medium		0.27
C		0.26
Beurre:		
No 1	22½	23
Fromage:		
Ontario No 1 coloré		0.12
Mélasse d'engrais:		
Canne à sucre, Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon f. o. b. Montréal, quantités de 54 à 60 barils par wagon y compris barils de 45 gallons		0.13
Wagons-citernes (approximativement 6,700 gallons)		0.16
Volailles pour bouillir	0.22	0.20
Dindons pour rôtir	0.30	0.32
Poulets nourris au lait		0.30
Oies	0.18	0.20
Cannetons domestiques	0.17	0.20
Volailles de choix	0.20	0.21
Poulets de choix		0.28
Canards	0.23	0.24

ALASKA JUNEAU GOLD

Toronto, Ont., 23. — The Alaska Juneau Gold Mining Company a gagné, durant l'année 1935, des profits nets de $1,713,198. Le compte de surplus de l'entreprise après le paiement des dividendes et des taxes s'élevait, à la fin de l'année dernière, à $2,632,648 au lieu de $2,868,850 le 31 décembre 1934. En 1935, Alaska Juneau a produit 118,997 onces d'or, 77,787 onces d'argent et 1,455,167 livres de plomb avec une valeur brute de $1,837,565. Les revenus d'autres sources furent de $99,186. Les profits nets avant la dépréciation ont été de $1,848,638. Le montant chargé pour la dépréciation est de $135,440. M. P.-R. Bradley, président, explique la diminution dans les revenus comparativement à l'année précédente par le fait que le moulin de la mine a été fermé durant 48 jours en 1935 à cause d'une grève des employés. Les disponibilités courantes sont de $1,480,838 et les exigibilités immédiates de $343,916. Au cours de l'année dernière, le moulin d'Alaska Juneau a traité 2,091,475 tonnes de minérai avec une récupération moyenne de .053 once d'or par tonne. La valeur totale de la production a été de $4,281,110 l'an dernier au lieu de $4,582,558 durant 1934. La valeur moyenne de la production a été de 81 1-2 cents par tonne de minérai et les profits nets d'exploitation furent de 18.7 cents par tonne.

Le marché des Denrées

Séance du 21 mars 1936

Beurre, comptant:
Québec 22½ à 23.
Fromage, comptant:
Ontario coloré (Nov) 11 à 11¼. Québec blanc (Nov) 11 à 11¼.
Oeufs, comptant:
Ontario A-gros 26 à 28 ; A-medium 24 à 26 ; A-poulettes 22 à 24.
Beurre, en transit:
Québec (Août) 23.
Fromage, en transit:
Non coté.
Beurre, à terme:
Mars 22¼ à 23 ; Juin 19¼ à 20 ; Novembre 20¾ à 21¼.

FAILLITES AU CANADA

Toronto, Ont., 23. — Dun & Bradstreet of Canada Inc. rapporte que les faillites commerciales au Canada durant la semaine du 12 mars 1936 se sont chiffrées par 30 au lieu de 37 la semaine précédente et de 32 la semaine correspondante de 1935. Dans la province de Québec, on a enregistré 17 faillites durant la semaine sous revue au lieu de 16 la semaine précédente. Dans l'Ontario, on en a enregistré 8 au lieu de 11 la semaine précédente.

VILLE DE LAPRAIRIE

Des soumissions sont actuellement demandées par la ville de Laprairie pour la vente d'une émission de $29,000 d'obligations remboursables par séries du 1er mai 1937 au 1er mai 1956. Les soumissions sont demandées pour des obligations à 4 pour cent, 4 1-4 pour cent et à 4 1-2 pour cent. L'emprunt est contracté pour le renouvellement des titres de la série E. Les soumissions seront reçues jusqu'au 6 avril prochain.

DARWIN GOLD MINES

Toronto, Ont., 23. — Darwin Gold Mines Ltd a traité en février 1936 un total de 1,317 tonnes de minérai, soit à une capacité moyenne de 45 1-2 tonnes par jour. La récupération a été de 535.34 onces d'or pour une valeur de $18,624 ou de $14.14 par tonne. La production totale du moulin représente jusqu'à présent une valeur de $55,931. Les travaux se poursuivent sur la propriété en vue d'augmenter la production.

6 AVANTAGES

"Vois ce que ma Police de Revenu Protégé IMPERIAL peut faire pour moi—"

ELLE ASSURE UN REVENU FUTUR DE $100 PAR MOIS

qui commencera lorsque j'aurai atteint l'âge de 60 ans et que je continuerai à toucher tant que je vivrai.

ELLE CREE UN FONDS EN ARGENT DE $16,470

Au cas où je préférerais une somme globale à 60 ans, au lieu d'un revenu mensuel, il me reviendrait $16,470.

ELLE CREE UNE SUCCESSION MINIMUM DE $10,000

A partir du moment où j'ai payé ma première prime, j'ai la certitude que ceux qui dépendent de moi sont protégés pour au moins $10,000.

ELLE CREE UNE SUCCESSION DE $20,000 EN CAS DE MORT PAR ACCIDENT

Si je venais à mourir accidentellement avant d'avoir atteint l'âge de 60 ans, mon bénéficiaire recevrait $20,000.

ELLE CREE UN FONDS DE RESERVE GARANTI

qui pourra me servir dans les cas d'urgence et sera immédiatement à ma disposition.

ELLE CONSTITUE UN MODE DE PLACEMENT

qui assure la complète sécurité de mes économies et se compare très avantageusement avec tout autre genre de placement que je pourrais faire.

VOUS AUSSI, vous pourriez avoir, pour vous-même et pour ceux qui dépendent de vous, les multiples avantages d'une pareille Police de Revenu Protégé Imperial. Demandez dès aujourd'hui des renseignements plus complets sur ce mode d'assurance.

IMPERIAL LIFE

SIÈGE SOCIAL - TORONTO, ONT. 881FR

Succursales et agents dans tout les grandes centres

COURRIERS EUROPEENS

Les courriers européens seront expédiés comme suit, dans le cours de la semaine finissant le 28 mars, 1936 :

Le 24 mars, 8 h. a. m. — Lettres d'affaires, adressées via New-York, pour la Grande-Bretagne et pays via la Grande-Bretagne, par le vapeur Manhattan, via New-York ;

Le 25 mars, 9 heures p. m. : — Malle générale pour la Grande-Bretagne et autres pays via la Grande-Bretagne et autres pays via Grande-Bretagne ; colis postaux pour l'Allemagne, par le vapeur Beaverhill, via Halifax ;

Le 26 mars, 11 h. a. m. : Lettres adressées via New-York, pour la Grande-Bretagne et autres pays via la Grande-Bretagne, par le vapeur Aquitania, via New-York ;

Le 28 mars, 9 h. p. m. — Malle générale pour la Grande-Bretagne et autres pays via la Grande-Bretagne, par le vapeur Duchess of Bedford, via Halifax.

J.-B.-L. Morin,
Maître de poste.

MUTATION AU C. P. R.

M. H.-F. Mathews annonce des changements à Vancouver.

Vancouver, 21. — M. H.-F. Mathews, gérant général des hôtels du Pacifique Canadien, a annoncé, à son passage en cette ville hier, les changements suivants dans son département : M. T. E. Chester, jusqu'ici gérant de l'hôtel "Vancouver" est promu gérant général adjoint des hôtels du Pacifique Canadien dans l'Ouest, avec bureaux à Winnipeg, en remplacement de M. A. E. Robertson, démissionnaire ; M. Colin F. Pratt, actuellement gérant de l'hôtel "Palliser" à Calgary, remplacera M. Chester à l'hôtel "Vancouver", et M. W. J. Mylett succèdera à M. Pratt à la direction de l'hôtel "Palliser".

LES JUMEAUX DE TARZAN

Par Edgar Rice Burroughs

Episode No 2

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.

Le cri de guerre de Tarzan fut répété plusieurs fois, en s'éloignant, comme par un écho inlassable. Une heure plus tard, d'imposants guerriers noirs se mirent à sortir de la forêt comme par magie. C'étaient là les fidèles guerriers waziris du roi de la jungle, toujours prêts à combattre et à mourir pour leur maître bien-aimé.

Tarzan s'adressa à leur chef Muviro, en lui montrant d'un geste le coureur épuisé étendu à ses pieds. "Il m'apporte la nouvelle qu'une tribu inconnue vient de s'attaquer et de piller le village de Kudamo et que cinq jeunes filles ont été enlevées. Ceux qui envahissent le pays de Tarzan, connaîtront la justice de Tarzan !"

Pendant que les Waziris s'engageaient à sa suite dans la forêt, Tarzan s'adressa de nouveau à Muviro. "Quand notre tâche sera terminée, il faudra nous hâter, car il faut que je sois au terminus du chemin de fer quand les deux jeunes bwanas arriveront. Ils ignorent les périls de l'Afrique."

A ce moment, le coureur du village de Kudamo, trop fatigué pour suivre les Waziris, cria à Tarzan : "Prends garde, O grand bwana. Les pillards sont très méchants. Leurs dents sont limées. Ce sont des mangeurs de chair humaine!" Tarzan entendit bien, mais ne répondit pas, continuant rapidement sa marche en avant.

LES ROYALS ONT DEFAIT LES QUEBEC ACES 4-2

Stangle donna l'avantage aux Aces avec l'aide de Martin, à la fin de la première période. — Dave Neville qui était revenu d'Europe la veille avec Ralph St-Germain, égalisa au milieu de la seconde session. — Deux minutes plus tard O'Connell passa à Hamel qui mit les Aces en avant à 2-1. — En 19.07, dans cette période, Titcombe égalisa pour les Royals. — Une bataille entre Brennan et Jotkus. — Les Aces reçurent toutes les punitions distribuées dans la dernière période, soit quatre, et St-Germain et Jotkus comptèrent. — Les Royals joueront maintenant contre les Hamilton Tigers.

8,000 PERSONNES — 23 PUNITIONS

Service de la
Presse Canadienne

Montréal, 23. — Membres de l'une des lignes d'attaque de l'équipe de hockey qui se rendit à Garmisch-Partenkirchen pour essayer de conserver au Canada sa suprématie olympique, Dave Neville et Ralph St-Germain sont revenus dans notre ville juste en temps pour endosser l'uniforme des Royals et les aider à disposer, hier après-midi, des Quebec Aces, par un score de 4-2.

Neville et St-Germain comptèrent chacun un point et ce sont ces deux points qui ont assuré la victoire de leur club qui, vendredi soir, dut se contenter d'annuler au score de 2-2, dans la Vieille Capitale.

Les Royals ont donc remporté les honneurs de la ronde par le score global de 6-4 et le championnat senior de la province de Québec. Ils se sont qualifiés pour rencontrer les Hamilton Tigers, champions de l'Ontario Hockey Association, dans la semi-finale de l'Est canadien.

8,000 personnes virent les Aces fournir une plus grande surprise que celle qu'ils causèrent vendredi soir, c'est-à-dire prendre les devants à deux reprises contre leurs puissants adversaires. Dans la deuxième période, cependant, les Royals comptèrent deux fois à la faveur de quatre punitions données aux Aces, pendant que tous leurs hommes restaient sur la glace.

Echangeant coup pour coup, les Aces eurent l'avantage du jeu pendant les deux premières périodes grâce aux solides "body-checks" de leur trio défensif, Johnny Taugher, Lester Brennan et Maurice Croghan, qui protégait Alex. Bolduc très efficacement.

La partie fut disputée à une allure très rapide et la mise en échec fut rude. 52 minutes de punitions ont été distribuées par les arbitres. Dans la seconde période Lester Brennan et Pete Jotkus échangèrent des coups en arrière de la cage des Aces et tous deux reçurent des majeures.

x x x

Les Aces, champions intermédiaires de la province, prirent les devants vers la fin de la période, lorsque Frank Stangle accepta une passe de Pete Martin pour lancer sur Séguin. Celui-ci arrêta le puck, mais il rebondit en l'air et Stangle donna un coup de bâton dessus pour l'expédier dans la cage des Royals.

Jack Neville égalisa le score au milieu de la seconde session, alors que les deux clubs étaient à court d'un homme. Il réussit son exploit à la faveur d'une brillante course individuelle et prit Bolduc en défaut avec un lancer de revers.

x x x

Un peu plus de deux minutes plus tard Théo Hamel, le brillant centre des Aces, redonna l'avantage au club de Québec en comptant sur la passe de Jack O'Connell. Dans la dernière minute de la période, Titcombe égalisa pour les Royals sur le retour de son propre lancer.

Les puissants "body-checks" que la défense de l'Ace distribua dans les deux premières périodes eurent raison de Paul Armand et de Frankie Leblanc, mais c'est le vétéran Ralph St-Germain qui se chargea de donner pour la première fois l'avantage aux Royals, comptant sur un lancer bas au cours d'une furieuse mêlée en avant de la cage de Bolduc. Le "concierge" des Aces atteignit le puck avec sa main mais fut incapable de l'arrêter complètement.

Pete Jqtkus compta, à la fin de la partie, le quatrième point des Royals sur un lancer qu'il décocha en arrivant à la défense des Québecois.

ALIGNEMENTS

Quebec Aces		Royals
Bolduc	Buts	Séguin
Taugher	Défenses	Jotkus
Brennan	"	Titcombe
Hamel	Centre	O'Connor
Brodeur	Aile droite	Donnelly
Amy	Aile gauche	Macquisten

Subs. QUEBEC ACES: Martin, Stangle, O'Connell et Croghan.

Subs. ROYALS: Leblanc, Neville, Armand et St-Germain.

Arbitres: L. Carroll et Jean Sauvé, Montréal.

SOMMAIRE

Première période

1—Aces, Stangle (Martin) . . . 16.36
Punitions: Neville (3), Titcombe (2), Leblanc, Brennan, Amy, Taugher.

Deuxième période

2—Royals, Neville 8.18
3—Aces, Hamel (O'Connell) . . 10.49
4—Royals, Titcombe 19.07
Punitions: Brennan et Jotkus (majeures); Taugher, Croghan, Leblanc, Brennan, Jotkus, Titcombe, Brodeur, O'Connor.

Troisième période

5—Royals, St-Germain (Jotkus, Leblanc, Donnelly) 9.45
6—Royals, Jotkus 18.34
Punitions: Martin, O'Connell, Amy, Brodeur.

D'UNE NUIT A L'AUTRE

En marge de la joute Aces-Royals

D'après les informations qui m'ont été transmises hier soir par deux personnes qui ont assisté aux parties que les deux clubs de l'Anglo Pulp ont jouées en fin de semaine, à Montréal, il ressort que les juniors de "Pat" Kennedy seraient actuellement éliminés de la série Memorial s'ils n'avaient pu prendre une avance de six points à Québec, car on a tout mis en oeuvre, samedi après-midi, pour les "organiser" légalement. Ils doivent se compter chanceux de revenir avec leurs chemises!

En ce qui concerne les hommes de Fred McGurn, il appert que les quatre cinquièmes de l'assistance applaudit le club de Québec et que l'impression générale était que les Aces auraient dû battre les Royals bien que St-Germain et Neville leur aient prêté main forte hier.

Nos Aces ont joué en champions mais n'ont pas été chanceux autour des buts. De plus, Bolduc s'est fait passer deux "sapins".

Il y a un fait que la Presse Canadienne ne mentionne pas dans son rapport de la joute d'hier, et c'est qu'à deux reprises (une fois dans la seconde période, et une fois dans la troisième,) trois des joueurs de l'équipe locale se trouvèrent ensemble au pénitencier. Pendant ces absences trop nombreuses, les Royals comptèrent deux fois. Le point de Pete Jotkus, à la fin de la troisième période, fut l'un des deux que les Royals scorèrent dans ces circonstances vraiment avantageuses pour eux.

Nos Aces nous reviennent donc battus mais pas déshonorés, car ils ont donné une fameuse frousse aux orgueilleux joueurs montréalais, ainsi qu'aux officiers de la Q. A. H. A., qui devrait plutôt s'appeler la... Montreal A. H. A. quand un club de sa place figure dans une partie importante, et que le club adverse se montre trop dangereux.

Je n'en dirai pas plus long ce matin. Quand Fred McGurn sera revenu, j'en saurai plus long. D'ici là, motus.

Les juniors vont jouer ici le 30 mars

Une dépêche de la Presse Canadienne venant de Montréal, nous apprend que les Aces Juniors joueront à Québec lundi le 30 mars prochain la seconde partie de leur série contre le vainqueur de la ronde entre les Nationals de Toronto-Ouest et South-Porcupine. Si uen troisième partie est nécessaire elle sera jouée à Québec également mardi soir le 31 mars.

Voilà qui ressemble à une espèce de chance pour le club de Québec.

Julien Blouin a joué au Kent hier!

Julien Blouin, l'un des meilleurs joueurs du Kent, a chaussé ses bottes de ski hier matin, pour commencer sa troisième saison de golf. Il a fait le tour du terrain avec quelques bâtons et a pu jouer quatorze trous. Les seuls "greens" qui sont encore recouverts de neige sont les numéros 2, 3, 15 et 16. Tous les autres sont libres, et dans un état surprenant. Il y a de la neige à la droite du premier "fairways" mais pas au centre. Les "fairways" du 2 et du 3 sont encore impraticables. Les nos 7, 8, 9, 11, 14 et 18 sont aussi beaux qu'en été, si on fait abstraction du terrain qui est encore détrempé.

"Quand Jules nous arrivera, il trouvera la plupart des joueurs "dérouillés" de dire Julien, car, d'ici une semaine on pourra probablement jouer au Kent".

A tout événement, nous serons un bon mois en avance sur l'an dernier.

LIONEL LeBEL.

TOURNOI DE L'A. S. Q.

Le tournoi de pool de l'Association Sportive de Québec se continuera ce soir et demain. La première ronde se terminera demain, et le tirage de la deuxième ronde se fera sans tarder pour qu'elle débute vendredi de cette semaine.

Voici la cédule des matchs de ce soir (lundi) :

8.00—Lucien Parent vs Luc. Vézina.

9.00—Roger LeMoine vs Luc. Desjardins.

10.00—Benoit Hardy vs L. Laliberté.

Dans l'après-midi, Ed. Cantin et J. Therrien se rencontreront.

La cédule de mardi soir est la suivante :

8.00.—Henri Dumas vs Gaston Fortin.

9.00.—Emile Paul vs Alb. Valliéres.

10.00—J. Crête vs Ed. Duchesneau.

11.00—Victor Bédard vs Geo. Nadeau.

Les intéressés sont priés de bien prendre note de cette cédule.

LES MAROONS ONT TERMINE EN 1E PLACE

Blinco leur assura une victoire de 3-1, dans l'avant-dernière minute de la partie, ainsi que la première position dans la section canadienne.

CHICAGO TROISIEME

Montréal, 23. — (P.C.) Les Maroons se sont emparés définitivement de la première place de la division canadienne en disposant du Chicago, ici samedi, au score de 3-1. Environ 7,500 spectateurs ont vu les champions reléguer les Black Hawks en 3e position dans leur division.

La partie de samedi, serrée mais rapide, fut douteuse jusqu'à l'avant-dernière minute de jeu, alors que Russell Blinco brisa une attaque en masse du Chicago pour aller donner une avance de deux buts aux Maroons. Ce fut Chicago qui compta le premier point à bonne heure dans la seconde période. Johnny Gottselig acceptant une passe de Brydson pour prendre Chabot en défaut.

Les Maroons déclanchèrent alors une terrible attaque qui força Karakas à faire des prodiges devant ses filets. Enfin, Mike céda à un lancer bas de Baldy Northcott, puis succomba de nouveau, une minute plus tard, devant Marker.

Durant toute la dernière période, les Black Hawks attaquèrent furieusement dans l'espoir de s'emparer de la seconde position de la division américaine, mais ils ne purent rien faire pour entamer efficacement la solide défense des Maroons.

ALIGNEMENTS

Chicago:		Montréal:
Karakas	Buts	Chabot
Levinsky	Défenses	Wentworth
Burke	Défenses	Evans
Brydson	Centres	Blinco
Larochelle	Ailes	Robinson
Gottselig	Ailes	Trottier

Subs : Chicago : Seibert, Wiebe, Romnes, March, Thompson, Cook, Kendall, Trudel, McFadyen.

Subs : Montréal : Conacher, Shields, Smith, Ward, Northcott, Gracie, Marker, Cain, Lamb.

Arbitres : Stewart et Cleghorn.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Punition : Wiebe.

Seconde période

1—Chicago, Gottselig (Brydson) 1.46
2—Montréal, Northcott (Smith) 18.00
3—Montréal, Marker (Cain et Gracie) 19.08
Punitions : Brydson, Ward.

Troisième période

4—Montréal, Blinco 18.26
Aucune punition.
Arrêts: Karakas: 8, 19, 15: 42; Chabot: 7, 8, 7 : 22.

L'Evénement essaie d'obtenir un tremplin pour nos skieurs

Des démarches en ce sens ont été faites samedi matin par le rédacteur sportif de notre journal, auprès d'un homme d'affaires de Québec, qui a souscrit entièrement à l'idée de défrayer les frais de la construction d'un tremplin moderne. — Il fera tout son possible pour faire accepter le projet par le président de sa compagnie. — Il n'en coûtera rien à personne.

UN APPEL A TOUS LES SKIEURS DE QUEBEC

Depuis que le tremplin de Sandy Bank est... mort de vieillesse, les skieurs de Québec sont dans l'impossibilité de pratiquer le saut, et encore moins de tenir leurs concours. On conçoit donc qu'ils sont à un désavantage lorsqu'ils vont dans les autres villes pour y porter nos couleurs.

Désireux de voir cette lacune comblée, et de plaire à l'"armée" des skieurs et... skieuses de la cité de Champlain, notre rédacteur sportif, M. Lionel LeBel, a eu samedi matin une entrevue avec un homme d'affaires de notre ville, lui a exposé tous les avantages que sa compagnie pourrait retirer, au point de vue publicité, en défrayant le coût de la construction d'un tremplin. L'entrevue a duré exactement une demi-heure et l'homme d'affaires en question, qui, soit dit en passant, ne manque certainement pas d'esprit sportif, en a conclu que l'idée était épatante, la soumettra au président de sa compagnie à la fin de la semaine, et croit qu'elle a au moins 99 3-5 chances sur 100 d'être acceptée.

Il n'en coûtera rien aux clubs de ski de Québec pour avoir ce tremplin qui sera de dimensions officielles.

Nous demandons simplement à leurs membres (messieurs et dames), ainsi qu'à tous les skieurs et skieuses du district de mettre leurs noms et adresses au bas d'un coupon qui sera inséré dans les pages sportives de L'Evénement mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et de faire parvenir le tout à notre rédacteu sportif.

Le but de ce coupon est d'effectuer un recensement des skieurs du district, et de remettre ensuite tout le dossier aux intéressés, afin qu'ils puissent juger exactement de l'importance que le sport du ski peut avoir à Québec.

IL SE REMET A L'ENTRAINEMENT

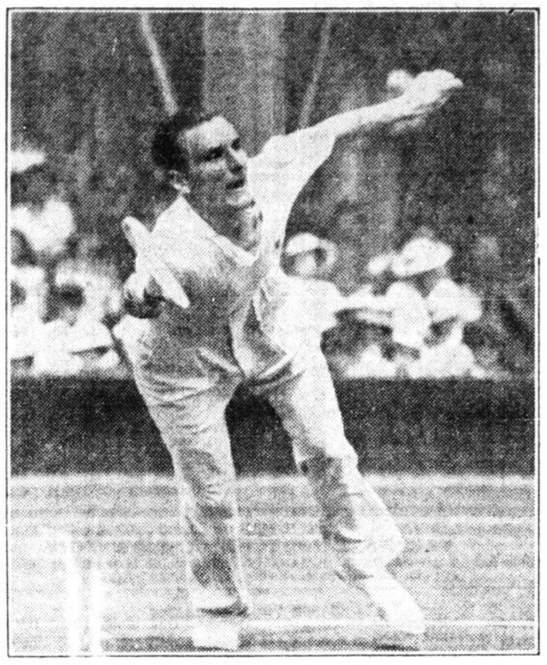

Quand cette photo fut prise, l'an dernier, à Wimbledon, FRED PERRY était en train de faire un effort presque désespéré pour aller retourner une balle que son adversaire expédiait dans l'un des coins du court. Le brillant joueur de tennis d'Angleterre s'est remis à l'entrainement en vue de la prochaine "campagne".

Le détail commencera demain dans la N.H.L.

La série de 3 dans 5, pour le championnat de la ligue s'ouvrira demain à Montréal, où les Maroons recevront le Détroit. — Séries de deux parties au total des points Toronto vs Boston et Americans vs Chicago, qui s'ouvriront demain également à Boston et à New-York. — Pour la coupe Stanley.

Service de la
Presse Canadienne

Montréal, 23. — La scène est maintenant prête pour le début des éliminatoires pour le championnat de la N.H.L. et la possession de la coupe Stanley, emblème du championnat mondial.

Le dernier doute au sujet des positions a été dissipé samedi soir quand les Maroons se sont emparé de la première place de la section canadienne en battant les Chicago Black Hawks.

Voici le classement final des clubs: division canadienne: 1er, Maroons; 2e, Toronto Maple Leafs; 3e, New York Americans; division américaine: 1er, Détroit; 2e, Boston, 3e, Chicago.

Les six clubs entreront en action demain soir, selon la cédule suivante, confirmée par Frank Calder, président de la N.H.L.:

Les clubs de la première place dans chaque division se rencontreront pour le championnat de la Ligue, dans une série trois dans cinq, chaque partie étant à finir: Détroit à Montréal, le 24; deuxième partie à Montréal, le 26; troisième partie à Détroit, dimanche le 29; quatrième partie, si nécessaire, mardi, 31; enfin, si une autre partie est nécessaire, elle sera jouée à Détroit, jeudi, le 2 avril. Au cas d'égalité, le premier point compté dans le supplémentaire décidera de la partie.

Les clubs en seconde place joueront deux parties au total des points, comme suit: le 24, Toronto à Boston; le 26, Boston à Toronto. La première partie sera de 60 minutes, avec un temps supplémentaire illimité pour la seconde si cela est nécesaire.

Les clubs qui ont fini la cédule en troisième position joueront eux aussi deux parties au total des points: le 24, Chicago à New-York; le 26, Américains à Chicago. Les conditions sont les mêmes que pour la série précédente.

La série 2 dans 3 entre les vainqueurs des clubs en seconde et en troisième place, s'ouvrira samedi ou dimanche, le 28 ou le 29, avec la seconde partie le 31, et la troisième, si nécessaire, jeudi, le 2 avril. Le vainqueur de la série Toronto-Boston aura le choix de la glace pour la première et la dernière rencontre, si la série atteint trois parties.

AMHERST EGALISE

Moncton, N. B., 23. — Creighton Lowther, ailier gauche des Canucks, d'Amherst, a compté le pont qui donnait à son équipe une victoire au score de 3-2, sur le Pembroke, champion junior d'Ottawa et District.

Cette victoire égalise les chances, et nécessite une troisième partie, qui sera jouée ici ce soir.

Ces deux clubs jouent présentement une semi finale de l'est du Canada dans les éliminatoires pour la coupe Memorial.

L'ECOLE DE HOCKEY

Tous les élèves de l'école de hockey qui n'ont pas encore remis leur numéro matricule au directeur voudront bien l'adresser à la résidence de M. J.-Emile Dion, à 81 avenue Manrèse, immédiatement. Les numéros suivants n'ont pas encore été retournés:.

10, 12, 21, 22, 24, 26, 29, 33, 34, 41, 44, 45, 55, 58, 62, 73, 81.

EXCURSION DE PÂQUES

De QUEBEC et les Gares du Q. C. au nord de Thetford Mines.

$10.00
Monnaie canadienne.
A
BOSTON
Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Worcester, Springfield
et points intermédiaires
— et Retour

$14.00
Monnaie canadienne.
A
NEW YORK
New Haven, Hartford, etc.
— et Retour

Départ
JEUDI, LE 9 AVRIL
Wagons-Lits et voitures de première directs.
Aussi départ les 10 et 11 avril, équipement régulier.
RETOUR : départ du point de destination pas plus tard que mardi, le 14 avril.
Taux réduits correspondants de toutes les autres gares du Q. C. au Nord de Sherbrooke.
Pour plus amples renseignements s'adresser aux agents.
QUEBEC CENTRAL

COMPLETS
Serge et worsted anglais
Prêts-à-Porter
pour les
GROS HOMMES
de 200 à 300 livres
$32.00
avec 2 Pantalons
Le Magasin du Chic
pour hommes et jeunes gens

Delphis SEVIGNY
309 RUE St-Joseph

LIGUE NAVALE ET MILITAIRE

La première joute de détail pour le championnat aura lieu ce soir, à 8 heures, entre le R. C. N. V. R. et les Voltigeurs de Québec.

Le gagnant de cette partie jouera contre les Royal Rifles of Canada, mercredi le 25 mars.

L'autre partie sera jouée le 26 mars, à 8 heures. Le public est cordialement invité.

PROVIDENCE ANNULE AVEC SPRINGFIELD

Providence, R. I., 23. — (P.A.) Les Reds de Providence ont consolidé leur position en annulant au score de 1-1 avec les Indiens de Springfield, hier soir.

C'était la dernière partie régulière pour Providence, à part, bien entendu, la partie à reprendre avec les Cubs. Les Indiens joueront à Philadelphie mardi, et s'ils remportent la victoire, la partie Boston-Providence ne sera pas nécessaire. Mais si la partie doit être jouée, par suite de la défaite des Indiens dans cette partie, les Cubs viendront rencontrer les Reds, mercredi ou jeudi.

McBride compta pour les Indiens dans la première période, mais Red Conn égalisa 7 minutes plus tard.

Pensacola, Floride, 23. — (P. A.) Les Giants ont pris la mesure des Chicago Cubs, samedi, en les battant 9-2. Carl Hubbell n'accorda qu'un point pendant les quatre manches qu'il lança.

OUVERTURE DU TOURNOI DE BADMINTON A ST-SACREMENT

Le tournoi d'invitation de l'Association des Terrains de Jeux de St-Sacrement, au badminton, pour les coupes offertes par Léo Turcotte, architecte, propriétaire du club de tennis St-Louis, et G. H. Pouliot et Fernand Guay, du "Palais des Sports", s'ouvrira ce soir avec 28 entrées, en simple et en double. Il a été organisé par Marcel Lagueux.

Voici quelle sera la cédule des parties pour ce soir:

8.00—Lucien Côté et Jules Rochette (St-S.) vs Jean-Louis Amyot et Jean Gendron (Winter Club).

8.30—Marc Côté (St-S.) vs L. Déry (Garrison Club).

9.00—C. A Tessier et Ph. Côté (St-S.) vs T. C. Cleland et C. C. West (Garrison Club).

9.30—Marcel Lagueux (St-S.) vs Jean Gendron (Winter Club)

10.00—J. C Bussières et "Ti-Gars" Bastien (St-S.) vs Ant. Bussières et Eugène Lavoie (St-S.).

10.30—Jules Rochette (St-S.) vs Jean-Louis Amyot (Winter Club).

x x x

Aucun prix d'admission ne sera chargé à l'entrée.

Au club Mutuel

Ce soir, à 8 heures 30, le club Mutuel présentera un autre programme de lutte qui devrait plaire aux plus difficiles. On a reçu de la Commission Athlétique de Montréal les contrats de Jacques Trudeau et Harry Madison, qui se rencontreront en finale, 2 dans 3 limité à 90 minutes.

La semi-finale, qui mettra aux prises Maurice Gosselin et Armand Lebrun, sera aussi très appréciée du public. Ce numéro sera de 30 minutes ou 1 chute.

Comme numéro spécial, on verra Maurice Fortin et Lionel Gosselin se faire la lutte. George Ralph et Tarzan Chabot feront les frais d'une préliminaire, tandis que Georges Desparois et Piton Thivierge se rencontreront dans l'autre.

Le troisième homme dans le rond sera encore Dan Murray, l'arbitre officiel du Club.

St-Petersburg, Floride, 23. — (P A.) Les Yankees sont tombés sur les balles de Hobart Scott, jeune lanceur gaucher, et ils ont défait les Boston Bees, 11-2.

LE TITRE PROVINCIAL AUX ACES DE PAT KENNEDY

Les Aces Juniors ont été défaits au score de 6-3, samedi après-midi, à Montréal, mais ont remporté les honneurs de la ronde finale pour le championnat de la province de Québec, par le pointage global de 11-8, en raison de leur victoire de jeudi, à Québec, au score de 8-2. — Dix-neuf punitions furent distribuées. — Les Vics firent un galant effort pour combler un déficit de six points. — Magella Laforest scora deux des points des Aces, et Freddie Bélanger l'autre.

A TORONTO SAMEDI LE 28 MARS

Service de la
Presse Canadienne

Montréal, 23. — Les Quebec Aces, champions juniors de la vieille capitale, ont résisté à un ralliement désespéré des Victorias de Montréal, samedi, pour remporter le championnat junior de la province et se qualifier pour représenter Québec dans la Série Memorial. Menant par 8-2 après la première partie, les Quebec Aces ont vu leur avance coupée de trois points, quand les Victorias les ont battus au score de 6-3; ils ont tout de même gagné la série et le titre par un pointage final de 11-8.

Après une première période sans point, les Victorias prirent l'avance dans la seconde, par l'entremise de Moynihan. Mais les champions de Québec comptèrent deux poilnts rapides, le premier sur un solo de Laforest, le second par F. Bélanger aidé de Leblond et Laforest, pour prendre l'avance à leur tour. Avant que la période ne se termine, cependant, Davis, sur une passe de Moynihan, égalisait le score.

La troisième période fournit du jeu très ouvert, alors que les Victorias firent un effort suprême pour diminuer la marge, et l'annuler si possible. Sherran compta d'abord puis Moynihan et Strickland en firent autant, ce dernier scorant deux fois. Avec deux buts en arrière et seulement quatre minutes à jouer, les Vics forcèrent l'attaque, mais Laforest réussit à s'échapper pour aller déjouer Price et sceller le sort de la partie.

19 punitions furent distribuées par les arbitres. Des commencements de batailles eurent lieu dans la seconde et dans la troisième période. Theetge, des Aces, reçut deux majeures et Mundey, capitaine du Victoria, une.

Depuis 1926, c'est le premier championnat junior qu'un club de la cité de Champlain remporte. En 1926, les Sons of Ireland avaient gagné le titre en battant le M. A. A. A.

Les Quebec Aces joueront maintenant contre le Toronto West ou le South Porcupine. La première partie aura lieu à Toronto le 28, et la seconde à Montréal ou à Québec le 30.

ALIGNEMENTS

Aces:		Victorias:
Breene	Buts:	Price
F. Bélanger	Défenses:	Dufresne
Leblond		Sheeran
Laforest	Centres:	Moynihan
Mercier	Ailes:	Willock
Delisle		Mundey

Subs : Aces : J. Bélanger, Poulin, Theetge, Mitchell.
Subs : Victorias : Carroll, Davis, Strickland.
Arbitres : Bonnemer et Heffernan.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Punitions : Leblond (2), Mundey et Carroll.

Seconde période

1--Victorias, Moynihan 10.29
2--Aces, Laforest 12.51
3--Aces, F. Bélanger (Laforest et Leblond) 15.32
4--Victorias, Davis (Moynihan) 18.53
Punitions : Moynihan, Dufresne (2), Mundey (mineure et majeure), Theetge (mineure et majeure).

Troisième période

5--Victorias, Sheeran (Mundey) 2.00
6--Victorias, Moynihan (Drew) 11.10
7--Victorias, Strickland 12.00
8--Victorias, Strickland (Sheeran et Carroll) 16.02
9--Aces, Laforest (Mercier) 18.49
Punitions : Sheeran, Carroll (2), Leblond, Mercier, Moynihan, J. Bélanger, Theetge (majeure).

Le col. Ernest Blondeau réélu président du Quebec Ski Club

Les membres ont été unanimes à le maintenir en fonctions.— Godfrey Schreiber et Jean-Yves Simard à la vice-présidence. — Marcel Manseau demeure secrétaire-trésorier. — Des secrétaires adjointes, Mlles Jeannette Vézina et Louise Paradis. — Les directeurs. — Lunch au Château après le meeting.

30e ANNIVERSAIRE

— Par Lionel LeBel —

Le Québec Ski Club (le plus vieux club de ski au Canada) a tenu son assemblée générale annuelle samedi soir, au Château Frontenac, sous la présidence du colonel Ernest Blondeau. Le meeting a été suivi d'un lunch intime qui fut servi au rez-de-chaussée de la rotonde où le club avait ses quartiers-généraux. Près de soixante membres étaient présents.

Ce fut une soirée charmante.

x x x

Avant la démission en bloc des officiers qui eurent la direction du club au cours de l'année fiscale 1935-36, le colonel Blondeau fit une rapide revue des activités du club, et remercia, au nom de ses collègues, tous ceux qui avaient contribué aux succès remportés par le club au cours de la saison.

Le secrétaire, Jean Simard, lut ensuite les minutes de la dernière assemblée générale, et le trésorier Marcel Manseau soumit son rapport qui montrait un surplus net de près de $200.00. Jean Simard fournit ensuite le rapport du comité sportif, et le vice-président Charles Dubé dit quelques mots.

On procéda ensuite aux élections.

Le colonel Blondeau fut maintenu à la présidence à l'unanimité et présidera donc aux fêtes du 30e anniversaire de la fondation du club.

Charles Dubé fut proposé à la vice-présidence, mais refusa. Les deux vice-présidents élus furent Godfrey Schreiber et Jean-Yves Simard.

Un seul vote fut pris, et ce fut dans le cas du secrétaire-trésorier. Marcel Manseau a de nouveau été porté...au pouvoir par un vote aussi éloquent que décisif de 40 à 13.

Pour la première fois, dans l'histoire du club, deux jeunes filles ont été choisies pour assurer le succès complet du secrétariat ! Mlle Jeannette Vézina a été choisie comme secrétaire - archiviste, et Mlle Louise Paradis comme secrétaire-correspondante.

MM. J. M. Gillespie, Albert Lalberté, Charles Talbot et Gustave Gignac ont été élus directeurs et auront chacun la présidence d'un comité.

M. le docteur G. G. Gale a été élu directeur à vie.

Val Rousseau sera encore le capitaine du club.

x x x

Le Quebec Ski Club compte actuellement 136 membres actifs et sa section de Loretteville a un effectif de près de 60 membres.

x x x

Si la température est favorable cette semaine, il y aura une partie de sucre dimanche.... quelque part sur la côte de Beaupré.

Au Winter Club

Mlle Alice Boivin et Jacques Turcot ont décroché samedi les championnats de badminton du Quebec Winter Club, en simple. Mlle Boivin disposa de Mme A.-B. Scott à 11-5, 11-8, et Jacques Turcot remporta les honneurs d'un match chaudement contesté contre son frère Marc, à 18-16, 8-15, 18-5. Les deux derniers points décidèrent de l'issue du match.

Des finales ont aussi été jouées en classe "B". L.-A. Cannon, fils, a défait M. Taché 15-6, 15-7. Dans le double féminin, mesdemoiselles J. Gibaut et E. Hanrahan ont disposé de mesdemoiselles E. Gibsone et Paulette Ferretti 17-18, 15-6, 15-9.

Les classes "B" et "C" seront complétées cette semaine, de même que les tournois pour les championnats du club, en double, pour dames et pour messieurs.

LA LIGUE MILITAIRE DE TIR EN CHAMBRE

Rapport du 13e concours dans la classe B.

On se dispute chaudement les premières positions dans la classe B. Le Sld Basiouck est presqu'assuré de la première place tandis que les 2e, 3e, 4e et 5e positions sont disputées par une dizaine de concurrents dont le Lt Dorion, Lt Charlebois Scott, Lt Gingras, W. Gagné, Lt Déry, etc.

Le dernier mot sera dit mardi prochain.

Voici les rapports d'hier : Voltigeurs bat 57e Batterie 455 à 437 ; Royal Rifles bat R. C. N. V. R. 447 à 422 ; Royal 22e B1 bat Royal 22e B2 455 à 441 ; 57e Batterie bat R. C. N. V. R. 435 à 419.

Voici les plus hauts scores enregistrés:

Sgr Plourde, V. de Q.	95
Lt A. Déry, V. de Q.	94
Cpl Deblois, R. 22e	94
Lt Charlebois, R. 22	93
Sld C. Garceau, R. 22	93
Lt Dorion, V. Q.	93
Lt Murray, R. R. C.	93
Sld Basiouck, R. 22	92
Sgt W. Barrett, R. R. C.	92
Sld A. Racine, R. 22	91
Lt Hatch, 57t B.	91
Cpl Hardy, R. 22e	90
Lt Stairs, R. C. N. V. R.	90
Capt Beattie, 57e B	90
Lt Hatch, 57t B.	90
Sgt D. Russell, R.R.C.	90
A. B. Fournier, R. C. N. V. R.	90
Sgt J. Morasse, R. 22	89
A. B. Fournier, R. C. N. V. R.	89
Grn Pugh, 57e B.	89
Lt Stairs, R. C. N. V. R.	89
Sgt Triquet, R. 22	88
Cpl Ledoux, R. 22	88
Can. Turner, 57e B.	88
Sld Sheridan, R. R. C.	88
Can. O'Doherty, 57 B.	87
Sld Garneau, V. de Q.	87
Sld Rivard, R. 22	86
Sld Beaudet, R. 22	86
Sgl Paradis, V. de Q.	86
Lt Beattie, 57e B.	86
Mus. Scott, R. 22	85
A. B. Cloutier, R. C. N. V. R.	85
A. B. McGee, R. C. N. V. R.	84

Les positions

	G.	N.	P.	Pts
Royal 22e B-1	11	0	0	5052
Voltigeurs de Q.	9	0	2	4981
Régt de Mont	6	0	4	4474
Royal 22e B-2	5	0	6	4843
Royal Rifles of C.	5	0	6	4805
57e Batterie	3	0	9	4911
R. C. N. V. R.	0	0	10	3838

A L'ATHLETIQUE

Hier soir s'est terminé au club Athlétique, un tournoi de tennis sur table qui durait depuis deux semaines et qui avait groupé 60 concurrents. Le tournoi s'est fait par élimination, et le vainqueur fut Léopold Champoux, gérant du département du crédit de la maison Woodhouse.

M. Champoux s'est ainsi emparé de la coupe offerte par la maison Woodhouse et de celle du club Athlétique.

La remise des coupes au vainqueur aura lieu lors d'un banquet qui sera donné prochainement.

Miami, Floride, 23. — (P. A.) Les Browns de Rogers Hornby ont défait les Athletics au score de 9-7, dans une partie d'exhibition. Hornby joua au second.

Les anneaux

LIGUE INTERIEURE

Six parties sont à l'affiche pour ce soir dans ce populaire circuit alors que les classes "B" et "C" présenteront à leurs supporteurs un programme conjoint qui comprendra les parties suivantes:

Classe "B"

St-Germain vs Pepsi-Cola, à 129 rue Napoléon.
Claire-Fontaine vs St-Jacques Inc., à 26 rue Racine.
Jeunesse Libérale vs Taverne Léo Bourgault, à 1090 1-2 rue St-Vallier.
Léveillé vs John Labatt, à 69 1-2 rue St-Luc.

Classe "C"

Léveillé vs Jos. Blais, à 213 rue Kirouac.
Claire-Fontaine vs Jeunesse Libérale, à 266 rue Franklin.

Amateurs d'anneaux... qui, de vous, voudra manquer cet excellent programme...?

MATCH-REVANCHE

Le "match-revanche" qui fut accordé dimanche dernier à Rosaire après sa défaite aux mains du notaire Gérard Raymond Hamel sera repris ce soir au chalet du club St Jacques Inc., 26 rue Racine à 7.30 p.m., soit immédiatement avant la partie Claire-Fontaine - St-Jacques Inc. Tout semble que Rosaire gagnera cette partie, ayant subi un dur entrainement au cours de la semaine dernière. Rendons-nous ce soir à 7.30 p.m., pour constater qui s'assurera de cette victoire.

(Le secrétaire)

DEFI RELEVE

Le club d'anneaux Claire-Fontaine relève le défi qui a été lancé par une équipe d'"étoiles" composée des officiers de la Ligue Intérieure. Son vice-président, M. A. Moisan, fera connaître demain matin les conditions du match.

TAXI DOMINION 35c, Inc.
Tél. 2-1251
20 Chars Neufs
DODGE et PLYMOUTH
7 PASSAGERS
à votre service

LA SERIE ALLAN

Fort William, 23. — (P.C.) Les Wanderers de Fort William ont battu Winnipeg 2-0, ici samedi, pour entrer dans la semi-finale des éliminatoires de l'Ouest Canadien.

Les Wanderers rencontreront les Flin Flon Bombers, champions du Manitoba, et le survivant fera face au vainqueur de la série Kimberley-Prince Albert.

JUNIORS DE L'OUEST

Port Arthur, 23. — (P.C.) Les Kams de Fort Williams ont battu les Rainy River Black Hawks, samedi, au score de 5-3, pour gagner le championnat junior du district au score final de 14-4, pour les deux parties. Les Kams rencontreront maintenant les champions juniors du Manitoba.

LES STANDINGS

Voici quel est le classement final des clubs dans la N. H. L.:

Division Canadienne	J	G	P	N	PP	PC	Pt
Maroons	48	22	16	10	114	106	54
Toronto	48	23	10	6	126	106	52
Américains	48	16	25	7	109	122	39
Canadiens	48	11	26	11	82	123	33
Division Américaine							
Détroit	48	24	16	8	134	103	56
Boston	48	22	20	6	92	83	50
Chicago	48	21	10	8	93	92	50
Rangers	48	19	17	12	91	96	50
La Canado-Américaine							
Philadelphie	47	27	17	3	146	97	57
Providence	47	21	20	4	106	127	48
Springfield	47	20	22	5	124	124	45
Boston	47	20	23	4	128	127	44
New-Haven	48	19	25	4	122	149	42

A CALGARY

Calgary, 23. — (P.C.) Les Prince Albert Mintos, champions de la Saskatchewan, ont défait les Kimberley Dynamiters, champions de la Colombie Anglaise, samedi, au score de 3-1. Kimberley avait gagné la première rencontre 6-3.

La troisième et dernière partie aura lieu ce soir ici.

Le C. P. R. de Montréal élimine le "Y" 102-76

Les Greens du Y. M. C. A. fournirent une lutte galante au C. P. R., en dépit du fait qu'ils commencèrent la partie avec un déficit de 30 points. — A la suite de quatre "fouls" personnels, Babe Pugh et Scott durent se retirer de la partie, et leur absence scella le sort du "Y" qui gagna néanmoins la partie par 43-39.

VICTOIRE DU COMMISSIONERS' HIGH

Le C. P. R. de Montréal a décroché le championnat intermédiaire provincial de ballon-au-panier, samedi soir, contre les Greens du Y. M. C. A. Les Greens ont gagné la partie de samedi au score de 43-39, mais les visiteurs avaient pris une avance confortable de 30 points lors de la première rencontre, le samedi précédent, et ils ont emporté la ronde par un score total de 102 à 76.

Les locaux montrèrent beaucoup de courage en essayant d'annuler l'avantage de leurs rivaux. En plus d'avoir affaire à forte partie, les Greens durent se départir des services de Babe Pugh dans le second engagement à cause des quatre "fouls" commis par ce joueur. Le même sort échut à Scott, l'étoile des locaux. Scott tint les spectateurs en haleine par ses courses sensationnelles et ses passes parfaites. Il réussit 5 paniers et deux lancers gratuits pour compter 12 points.

Sangster, le brillant avant des Greens, joua aussi une partie magnifique. Il manqua quelque peu de précision au début, mais il se reprit par la suite, et, n'eut été la malchance, il aurait enregistré au moins une dizaine d'autres points. Il scora quatre paniers et réussit 3 lancers gratuits sur quatre. Un autre joueur à fournir une brillante performance sur les avants fut Pugh, qui enregistra 3 paniers et réussit un lancer gratuit, pour donner 7 points à son équipe.

Sur la défense, Duggan et McTeer firent un travail de géants, car ce ne fut pas une petite tâche que d'arrêter les élans de leurs valeureux adversaires.

Pour les visiteurs, le joueur le plus en vue fut Neasmith, capitaine de l'équipe montréalaise. Le jeu de Neasmith fut sensationnel. A lui seul, il enregistra 8 paniers et réussit un lancer gratuit pour mener le bal chez les scoreurs de la soirée avec 17 points. Lanthier, le meilleur homme de défense pour les visiteurs, scora huit points, dont 2 paniers et quatre lancers gratuits.

Le premier engagement se termina au score de 22-18 pour les Greens; dans le second, les deux équipes se montrèrent égales en comptant chacune 21 points. Il y eut 35 "fouls" durant la partie, dont 18 pour les Greens. Les visiteurs réussirent 7 lancers gratuits, et l'équipe locale 9.

J.-A. Gewitz était en charge de la partie. C. Turpin agissait comme chronométreur, tandis que Warner et Presho agissaient comme marqueurs.

Une partie d'exhibition fut jouée auparavant entre les Commissioners' High School, de Québec, et le Shawinigan High School. L'équipe locale remporta la victoire au score de 23-15.

C. P. R.

	p	fg	fs	fs	mp	pts
Duval	A	6	1	p	1	7
Neasmith	A	16	3	p	1	17
Schlenger	A	2	2	p	0	2
Lyall	C	0	0	0	1	0
Scopp	C	0	2	p	0	2
Lanthier	D	4	1	p	4	8
Josephson	D	0	1	p	0	0
Esterbrook	D	2	3	p	1	3
Little	D	2	3	p	0	1
Lapointe	A	0	1	p	0	0
		32	17	7	11	39

"Y" GREENS

	p	fg	fs	fs	mp	pts
Pugh	A	6	4	p	1	7
Hughes	A	2	1	p	2	4
Sangster	A	8	0	3	1	11
Charlott	A	0	1	p	0	0
Scott	C	10	4	p	2	12
Calhoun	D	0	1	p	0	1
McTeer	D	2	4	p	1	3
Duggan	D	4	3	p	0	1
Donnelly	A	2	0	0	0	2
Williamson	A	0	0	0	0	0
		34	18	9	7	43

VICTOIRE DU Y. M. H. A.

Sherbrooke, Qué., 23. — (P.C.) — Les Montréal Y. M. H. A. représenteront Québec dans les éliminatoires pour le championnat junior du Dominion au ballon-au-panier, comme résultat de leur triomphe de samedi sur les Reds du Y. M. C. A. de Sherbrooke, au score de 69-32.

Ils gagnent la ronde par un total de 121-50.

LEAFS DISPOSENT DES AMERKS A 4-1

Toronto, 23. — (P.C.) Les Leafs de Toronto ont terminé leur cédule, samedi, en battant les Américains par un score de 4-1.

Les hommes de Dutton, n'ayant rien à gagner dans cette partie, ne prirent pas de chance.

Carl Voss compta le seul but des visiteurs dans la première période. Toronto égalisa 10 minutes plus tard, puis Boll donna l'avantage aux Leafs. Une punition à Al Murray, une des trois punitions imposées durant le match, permit à Art Jackson de compter deux fois, dans la seconde reprise.

Quand les nouvelles arrivèrent que les Maroons étaient en train de battre le Chicago, la partie devint d'une lenteur désespérante.

SOMMAIRE

Première période
1—Americans, Voss 1.41
2—Toronto, Conacher (Shill, Primeau) 12.34
3—Toronto, Boll 18.55
Punition : Aucune.
Deuxième période
4—Toronto, A. Jackson (Conacher) 16.50
5—Toronto, A. Jackson (H. Jackson) 17.30
Punition : Murray.
Troisième période
Pas de point.
Punitions : Doran, Boll.
Arrêts :

Worters	15	8	7—30
Hainsworth	7	6	7—20

BOXE A L'A. S. Q.

Après bien des démarches, le matchmaker Groleau a réussi à bâcler une finale de cinq rondes pour la coupe de M. Edouard Dion. On cherchait partout un adversaire sérieux à Lessard, quand on eut l'idée de le matcher avec Young Jack Renaud, qui en plus d'être un très dur cogneur, a un compte personnel à régler avec Charley Lessard. Je gagnerai par K. O., prétend Renaud, qui ajoute qu'il ne craint aucun boxeur amateur dans son poids. Lessard de son côté dit qu'il en a mâté bien d'autres, notamment Mickey Gill et Spider Rolland tout dernièrement au National.

Avec O'Connell et LaChapelle en semi-finale, on verra certainement de la vraie "chicane". Ces deux batailles seules vaudront le prix d'admission.

On prend des dispositions pour que le public qui assistera à la séance de mercredi ait le plus de confort possible.

Le public apprendra aussi avec joie que M. Léo Bourgault, qui organise le "tournoi des Espoirs Blancs", aura charge désormais de la promotion des séances et éliminations que l'A. S. Q. organisera dans l'avenir. Il retiendra toutefois les services du matchmaker. Lauréat Groleau, qui a su donner satisfaction aux amateurs dans le passé avec des combats bien équilibrés. C'est une réelle acquisition que l'A S. Q. vient de faire.

Clearwater, Floride, 23. — (P. A.) Vic Sorrell et Clarence Phillips ont tenu les Dodgers à 5 hits, et les Detroit Tigers ont gagné 10-1 dans la partie décisive d'une série de trois.

SOIREE D'AMATEURS

Mercredi, le 25 mars, il y aura une soirée d'amateurs en la paroisse du St-Esprit. La représentation commencera à 8 heures 40. Les prix d'admission seront de 15c et 25c. Ceux qui voudront se réserver des sièges voudront bien s'adresser à madame Rhéaume, 277, 3ème Avenue, Limoilou, téléphone 4-0162. Il y aura des hauts-parleurs installés dans la salle. M. W. Giroux, de St-Fidèle, sera le maître de cérémonie.

ALBANEL

Réunion.—Le 23 février, M. Lucien Lamontagne réunissait, à la demeure de ses parents, un groupe de parents et d'amis. Il y avait partie de cartes puis chant et musique. Après un succulent réveillon, tous se retirèrent, emportant de cette réunion le plus aimable souvenir.

Baptêmes.— Le 23 février a été baptisé, Joseph-Guy Bernard, enfant de M. et Mme Arthur Lizotte. Parrain et marraine : M. et Mme Napoléon Labbé, de Dolbeau.

Communion solennelle.—Les exercices préparatoires à la commission solennelle sont commencés. Une quarantaine de garçons et filles assistent pendant un mois environ aux explications du catéchisme données par le vicaire Morin.

Va-et-Vient.— Mme Welly Pelchat est allé à La Tuque rendre visite à sa fille qui est malade, actuellement.

—M. Welly Pelchat est allé à Québec, pour affaires.

—M. l'abbé Jos. Morin, vicaire, est allé à Dolbeau, à l'occasion des Quarante-Heures.

—Mme Laurent Roy est allée à Montréal, le 6 courant pour affaires commerciales.

Décès.—Le 25 février a été inhumée Joseph-Georges-Roland, enfant de M. et Mme Hervé Vincent, décédé à l'âge de 15 jours.

Brading's
HOP ALE
POSSÈDE LA FORCE ET LE GÔUT QUE VOUS AIMEZ
BRADING BREWERIES LIMITED — MONTREAL — Phone DO-1129
DISTRIBUTEUR
RENE ROBITAILLE, Enrg., 76 Rue ST-FRANCOIS, TEL. 4-1993

MESSIEURS ! c'est une vente qui vous fait économiser plus de $5. sur le prix régulier de ces

COMPLETS FAITS SUR MESURE

Nous vous offrons dans cette vente les tissus les plus nouveaux, les dessins et teintes les plus en vogue au prix spécial d'ouverture de

$19.75

Nous avons pris arrangement avec la plus grande maison de tailleurs sur mesures au Canada pour obtenir les tissus de haute qualité au plus bas prix possible. Pour l'ouverture de notre rayon la maison a consenti à nous fournir une certaine quantité de marchandise "ends" à nous garantir la même confection soignée la même satisfaction aux clients à ce prix très spécial. Remarquez bien, une fois cette vente terminée, notre prix sera $25, ni plus ni moins, 12 mois par année. Nous vous invitons donc à venir le plus vite possible afin de profiter du choix et aussi pour économiser au moins $5 sur l'achat de votre nouveau complet de Pâques.

- *Chaque complet taillé individuellement*
- *Toutes les tailles jusqu'à 60*
- *Tous les modèles désirés*
- *Satisfaction garantie.*
- *Toutes les nouvelles nuances et textures.*

Voici quelques caractéristiques de nos tissus et de la confection:

- Chaque pièce de tissu soigneusement examinée pour la résistance.
- Chaque verge de tissu est rétrécie à l'eau froide, vous n'avez pas à craindre la pluie si vous portez un de nos complets.
- Chaque complet taillé à la main avec ciseaux suivant les 21 points des mesures individuelles.
- Un soin particulier est apporté dans la coupe de la doublure qui doit s'ajuster parfaitement avec le dessus.
- Toutes les poches sont renforcies.
- Chaque couture est soigneusement pressée de façon à donner une meilleure apparence au complet.
- Le collet est fait à la main pour assurer un meilleur ajustage.
- Vous pouvez choisir le tissu que vous aimez, la teinte la plus nouvelle et vous faire confectionner un complet qui réfletera votre propre individualité. Une semaine seulement est exigée pour la confection, seulement dans les cas spéciaux nous sommes en mesure de vous le délivrer en 24 heures.

VENEZ VOIR NOTRE DEPARTEMENT AU DEUXIEME PLANCHER. NOUS AVONS UNE INSTALLATION DES PLUS MODERNES ET QUE VOUS AIMEREZ

Chez POLLACK au 2eme PLANCHER

CONFIEZ AUX PETITES ANNONCES DE "L'EVENEMENT" LE SOIN DE VENDRE VOS MEUBLES USAGES

"L'EVENEMENT" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "Le Soleil Ltée" - Henri Gagnon, président.
Téléphones, échange 2-6412.

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

23 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . . Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue, Tél.:	4-0581
EUGENE PARENT, 29, Avenue du Collège, Ville Beauport . . . . Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . . . Tél.:	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . Tél.:	4-0320
RENE DION, 786, rue St-Vallier . . . . . . Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François . . . . Tél.:	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier . . . . . . Tél.:	4-0421
M. TROTTIER, 595 de la Canardière . . . . Tél.:	4-0051
JOS. COTE (Ltée)	
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . . Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . . Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . . Tél.:	4-0552
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph. Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . . . Tél.:	4-0454
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . Tél.:	4-0623
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph . Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 353 rue St-Paul . . . . . Tél.:	2-0117

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer. Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, N. P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312. 12mars-26fs-7H.

ARTICLES DE MENAGE

ATTENTION. — Ouverture d'un nouveau magasin de seconde main. Achetons meubles et lingerie usagés et payons prix raisonnables. TEL.: 2-0415. Allons à domicile 19 mars-6fs-9H

ENCAN DU PRINTEMPS

Par O. MARCEAU, encanteur, 12 rue St-Joseph. Avez-vous l'intention de vendre votre ameublement soit par vente privée ou par encan public. Laissez-nous vous donner nos suggestions et nos taux. Appelez tél. 5301 Les ENCHERES MARCEAU ENR., 12 rue St-Joseph. 18 mars-26fs-9H

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILISTES: Si vous désirez échanger ou acheter une automobile, c'est le temps de profiter des occasions d'hiver. Avons 50 petits chars de choix en garage chauffé QUEBEC USED CARS LTD tél.: 3-1915 27fév.-26fs-12H.

ETES-VOUS ACHETEUR d'un auto usagé? Chevrolet Sédan 31, Chevrolet coupé 32, Chevrolet coach 32, Ford cabriolet 34, Ford sédan 35, Plymouth coach 33, Plymouth sédan 34, Plymouth sédan et coach 35, Terraplane sédan et coach 34-35. J.-A.-T. LAMBERT INC., 27 Arago. 19 mars-6fs-12H

FORD SEDAN 35,
DODGE Sédan 34,
PLYMOUTH Sédan 33,
CHEVROLET Sédan 32,
NASH Sédan 31,
DeSOTO Sédan 30,
DURANT Sédan 29.
Aussi autres chars, tous reconditionnés à neuf MORISSET & FRERE, 337 Prince Edouard, angle Caron, tels: 7158-7159. 14mars-26fs-12H.

FORD COACH de Luxe 1931, en parfaite ordre, chaufferette, radio, char de particulier, prix d'occasion pour du comptant. S'adresser 40, L'ALVERNE. 20mars-6fs-12H.

OCCASION. Chevrolet 33-34, DeSoto 32, Graham 31, à 35, Willis coupé 32, Pontiac Coupé 30, Plymouth 31, Ford Roadster, Hupmobile 34. COTE & COTE, 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 12mars-26fs-12H.

A VENDRE OU A LOUER

MAISON A VENDRE ou à louer. Ancienne résidence de Mme Etienne Dussault, 29 Fraser, Lévis. Visible tous les jours. 18 mars-6fs-15B

CAMPS A VENDRE

VALCARTIER, beau camp meublé, situé le long de la rivière Jacques-Cartier, 18 milles de Québec, 2 arpents, terrain, belle forêt, etc. Ecrire à CASIER 314, L'Evénement, Québec. 19 mars-6fs-21H

CHAMBRE ET PENSION

ATTENTION, chambre sur le devant, à louer avec pension, eau chaude à l'année, étage du bain, pour monsieur de préférence. S'adresser 81 ST-GABRIEL. 18 mar-6fs-26H

HOTEL LORRAINE, situé rue Des Jardins, annonce chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition durant la saison d'hiver. Venez vous en convaincre. 6 mars-26fs-26B.

CHAMBRE ET PENSION

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambre semi-privées. Interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antiseptie stérilisation, réaction sérologiques et traitement de toutes affections Avantages religieux: aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 7 mars-26fs-26B.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

ATTENTION, quantité de chevaux très bon pour cultivateur. Prix très intéressant, vendus garantis pesant 1200 à 1700 lbs. Une visite vous convaincra F.-M. BERNIER, 1055, St-Vallier. 4 mars-26fs-31H.

BONS LORRIES (5) simple, en bon ordre, à vendre à prix d'occasion S'adresser 65, RUE DES PRAIRIES, tél.: 4-0751. 18 mars-6fs-31H

JUMENT A VENDRE, lorries, berlines à neige, harnais. Aussi logement 4 pièces à louer. S'adresser 158 LATOURELLE, 12 h. à 2 h. Serins à vendre. S'adresser 7 D'AIGUILLON. 17m.-6fs.-31H

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, St-Côme. Bon bois de Beauce, érable, merisier, 2 pds $4.00, scié $4.50 livré 2½ pds $5.00, Slabs bouleau, croutes merisier, 85½ ST-MATHIAS, Cour 59 St-Benoit, tél. 9481 Déménagements bon marché. 10 mars-26fs-34H.

CHARBON DUR, 1ère qualité, Stove Eggs, Chesnut, $13.50 la tonne 75c. le sac, Buckwheat 60c. Coke 25c. Charbon bois franc 25c., gros sac. ALB ROYER, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 4 mars-26fs-34H

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier, érable, bouleau, 2 pds, 2½ pds croutes épinette, 4 pds $1.40 cordon, croutes merisier, érable 4 pds $1.75, cordon Prix spéciaux, plusieurs cordes. Bois 2 pds $3.50, 30 pcs, $4.25. Bois toutes sortes, TEL.: 3-2381. Vend.-lundi-merc.-24fs-34B

COMMERCE A VENDRE

COMMERCE A VENDRE. — Boulangerie à vendre. Comprenant four en briques et dépendances. Construction neuve située dans la ville Donnacona. A louer ou à vendre à très bon marché S'adresser à LEON HARDY, Donnacona, Co. Portneuf. 16m.-6fs

CORRESPONDANCE

JEUNES FILLES désirant correspondre avec jeunes Français, résidant en Europe ou en Afrique (Maroc ou Algérie) pourront avoir les renseignements nécessaires en écrivant à CASIER No 300, L'Evénement, ou s'adresser Dept des Petites Annonces L'Evénement. 7fév.-26fs 115b

JEUNE HOMME 25 ans demande, jeune fille de bonne éducation pour correspondre en français ou en italien Ecrire M. THEMISTOOLIS COULONRIS, Pallay Hotel, Island Andros, Cyclades, Grèce. 21mars-3fs-C.B.

COTTAGE A LOUER

LA BANLIEUE

AVE DU COUVENT, No 8, Ville Beauport, 8 pièces chambre bain, passage, véranda, fournaise, eau chaude, lumière électrique. S'adresser JOS. GAGNON, 207 Ave Royale, tél.: 2-6552 20mars-6fs-38B.

DEMENAGEMENTS

A. BARBEAU, 42 rue Nelson, déménagement de tous genres. Spécialités: Pianos, réfrigérateurs. Camion couvert, bois de chauffage de toutes sortes. Prix modéré, satisfaction garantie. TEL.: 3-1489. 2 mars-26fs-41H

DEMENAGEMENT pour la ville et la campagne, voitures et camions couverts. Spécialités: piano et coffre-fort CHS MARTEL, ENR., 129 Latourelle, Bur., rés. tél.: 3-0285. 7 mars-26fs-41H.

DIVERS A VENDRE

ACCESSOIRES DE BOUCHER. Balance, table, moteur à viande, poêle à gaz, pousseur de saucisse, boite à poissons, fournaise, etc. Prix d'occasion. S'adresser C. BERTRAND, 430 ou 215 St-Jean. 17 mars-6 fs -43H

ARRETEZ ICI. Voyez nouveau magasin Montréal Jobbing ; linge assorti neuf, seconde main, très propre, prix défiant toute compétition, prix spéciaux pour gros. Pour campagne et paroisse petit capital requis, gros profits, entrez voir, épargnez de l'argent. MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph. 17m.-26fs.-43H.

GARDE-ROBE, poêle à gaz, poêle à bois, divan et piano Mason & Rich en très bonne condition, à vendre. S'adresser 73, RUE ST-AUGUSTIN. 21mars-6fs-43B.

POELE (20), de $5. à $20., 5 laveuses électriques, meubles de seconde main de toute sorte, 1 cheval de travail $75.00. S'adresser LEOPOLD TREMBLAY, St-Romuald, tél.: 95. 21mars-6fs-43B.

DIVERS A VENDRE

VALISES de voyageurs (7) à vendre, $2.00 chacune. Aussi un buffet et secrétaire de grande valeur à prix d'occasion. S'adresser E. DELAGE, 80 rue Du Pont, tél.: 4-1003. 18 mars-6fs-43H

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité. — Cours commercial complet, classique, préparation pour brevet et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS: No 23, rue St-Stanislas (Angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. 23mars-26fs-46B.

L'ANGLAIS par conversation enseigné par une experte, 1 7ans d'expérience en Ontario et en Angleterre Leçon privée ou en petit groupe méthode rapide, enseignements sans devoirs Consultez Miss ALLEN, 196 St-Jean, App. 9, tél.: 2-3331. lun.-sam.-9fs-30 mars-46B.

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél.: 9571 — Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. 20mars-JNO-46B.

EMPLOI DEMANDE, HOMME

JEUNE HOMME prendrait position comme chauffeur sur char privé ou livraison légère, 23 ans, 5 ans d'expérience, sobre et honnête, petit salaire exigé. Ecrire CASIER 318 L'Evénement. 21mars-6fs-47B.

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE des "piqueuses de tours" et "prépareuses" dans l'ouvrage d'homme. S'adresser, le soir, à E. LECLERC, 85, rue Bagot. 23mars-1fs-57

DENISE
EPISODE No J-30

Par Frank Godwin
(Copyright Public Ledger Inc.)

FOURRURES

J.-B. PELLETIER -- STORAGE

ENTREPOSAGE des fourrures Remodelage dans les nouveaux styles avancés de 1937. Modèles exclusifs. Spécialité. Seal d'Hudson Seal Chapal et Renards argentés. 538, ST-JEAN, Québec. Tél.: 3-3050. 28 mars-26fs-59H

RENARD-ARGENTE

MARTRE DU NORD, de Roches assortiment complet fourrure d'été Confiez-nous votre storage. JOS. ROBITAILLE, ENRG, 106, rue Richelieu Tél.: 2-3288. 23mars-26fs-59H

G. LECLERC "STORAGE"

VOUTE CONTRE FEU, vol, mites. Réparation ou transformation durant l'été à prix réduit. Assortiment de fourrures et garnitures du printemps. G. LECLERC, 30 ans d'expérience. 47, rue Scott TEL.: 4-3113. 20mars-26fs-59H.

HOMMES DEMANDES

MANUFACTURIER D'HABITS pour hommes, fabriquant sur mesures s'établissant à 75 milles de Québec seulement, désire s'assurer services d'une équipe complète, marqueurs, coupeurs, trimmers, fitters, opérateurs de toutes descriptions ainsi que travailleurs à l'aiguille. S'adresser BOITE POSTALE 2560, Montréal. Spécifiant expérience, références, salaire désiré. Décrivez votre travail exactement et donnez production possible pour journée de 9 heures. 23mars-1fs-65B.

REPRESENTANTS DEMANDES dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus de détails écrivez à 411¼, RUE ST-JOSEPH, Québec. 25fév.-26fs-65H

VENDEUR D'ACTIONS DE COMPAGNIE demandé pour vendre une proposition sérieuse. Devra posséder une licence de courtier et être recommandé. S'adresser à CHAMBRE 405, Edifice Guillemette. 20mars-3fs-65B.

HOMMES ET FEMMES

HOMMES et FEMMES demandés pour ouvrage facile dans les comtés de Lévis, Dorchester, Bellechasse. S'adresser par écrit à 154, 6e Rue, M. Paul Levasseur. Inclure timbre de 3 sous pour réponse. 18m.-6fs.

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

A LOUER, logement, flat de 2 et 3 chambres, chauffés, éclairés. Aussi magasin. S'adresser à 417 ST-JEAN, sur les lieux. 17 mars-6fs-73H

APT. STE-FOY, coin Murray, 5-6 pièces plus chambre de bain, tuile, chauffé, moderne, planchers bois dur S'adresser 1 MURRAY, Appt. 3, Saunders 50-52, 5-7 pièces plus chambre bain. 17 mars-26fs.-73H

AVE LAURIER, 316, logement chauffé, eau chaude à l'année, 8 pièces, plus chambre de bain. Aussi logement 12 pièces, plus chambre de bain, chauffé. Pour informations TEL.: 7237. 10 mars-26 fs-73B

AVENUE BOUGAINVILLE, nos 11, 13, 21, 36, 55 St-Patrice, Nos. 78, 80½, Côte d'Abraham, 60 87 Logements 4, 5 et 6 pièces, plus bain, chauffés ou non, eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser EMILE FRENETTE, 1, Ave des Braves, 53 Ave Brown, tels: 7949—3-4840—6933. 7 mars-26fs-73H

AVENUE CARTIER, No 48, logement 6 pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur. S'adresser 46 AVENUE CARTIER, O. Bédard, tels: 3-1468 ou 2-6625 21mars-6fs-73H.

GRANDE ALLEE, logement tout refait à neuf, somptueusement, 5 grandes pièces, plus chambre de bain, tuile avec douche, eau chaude à l'année, 2ième étage, chauffé, clair neige et vidange, prix $55.00 par mois. S'adresser TEL.: 2-7429. 16mars-6fs-73B

QUARTIER BELVEDERE, près Champs de Bataille, 9 grandes pièces modernes, chauffé, eau chaude à l'année, garage. Téléphonez entre 7 heures et 7.30 p.m., No 2-4261. 21mars-2fs-73B

RUE SCOTT, nos 148¾-150, logements à louer, chambre de bain en tuile, chauffés, eau chaude à l'année, planchers en bois dur. S'adresser 152 SCOTT tél.: 6691. 16 mars-6fs-73B

RUE D'AIGUILLON, No 142, logement à louer 5 pièces, bain, réparé à neuf. S'adresser 142½, rue d'Aiguillon. 21mars-6fs-73B.

RUE LATOURELLE, 239, 2ième étage, 4 pièces, plus chambre bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 25 Ste-Claire, tél.: 4-0023. 20mars-6fs-73H.

BAS DE LA VILLE

BLVD LANGELIER, 147, coin Saint-Joseph, logement 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser FERD AUDET, N. P., tél.: 3-3378. 10mars-12fs-73B.

BEAU LOGEMENT de 5 pièces, passage au centre, plus chambre de bain, à 108 rue Marie-Louise. S'adresser à E. PAGE, 305 St-Olivier, tél.: 7382. 17 mars-6fs-73H

MAGASIN A LOUER

ATTENTION, 11, Notre-Dame, poste commerce occupé depuis 26 ans par J.-A. Laperrière, tailleur. Prix raisonnable, personne sérieuse. S'adresser FRS CHAMBERLAND, barbier, 13 Notre-Dame, basse-ville. 5 mars-26fs-76H

RUE DU PONT, no 107, magasin et bureau à louer. Pour informations, s'adresser TEL.: 2-6403. Cie Commerciale de Québec. 7 mars-26fs-76H

MAISON A LOUER

AVENUE LAURIER, côté sud, maison 10-12 pièces, plus 2 chambres de bain chaque logement, chauffage eau chaude, par système central. Pour informations, s'adresser M. AMEDEE DEMERS, Chemin Gomin tél.: 4-2308. 27fév.-26fs-79B

GRANDE ALLEE, No 154, maison à louer, 10 pièces, chauffée, prix modéré, libre pour 1er mai. S'adresser ROSS BROS, tél.: 6121. 16 mars-6fs-79B

MAISON seule à louer, à 42 rue Fraser, Lévis 6 appartements chambre de bain, plancher de bois dur. S'adresser à 44 RUE FRASER. Téléphone: 218-J. 16 mars-6fs-1B

MEDECIN

DR RENE PLAMONDON, ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau. 15 LACROIX, tél.: 2-3052. Heures de bureau: 10 à 11, 2 à 6 heures. Soir sur entente. 29fév.-26fs-H.

DR GEORGES ST-AMAND des Hôpitaux de Paris, Lyon et Beck, 205, ST-JOSEPH. Maladies vénériennes de la peau, cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, clinique maternité privée. Tél.: 4-3622; rés.: 2-2468. 12mars-26fs-H.

DOCTEUR CHS. RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71 ST-JOSEPH. Heures de bureau: 9 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m. le soir de 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061. 17 mars-26 fs-B.

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.— Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos. 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 2 mars-26fs-B

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR, VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaînes, dents, pièces d'or, argenteries diverses. Payons plus hauts prix. Evaluation gratis. RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, ch. 10 Ed. St-Cyr, tél.: 3-4097. 5 mars-26fs-86B

ACHETONS habits et lingeries de dames à prix raisonnable. Allons à domicile. Appelez 2-7216. M. GILBERT, 88 St-Vallier. 21mars-6fs-86H.

FOURRURES ! FOURRURES !
ENTREPOSAGE.

Evitez une perte de temps en confiant la garde de vos fourrures d'ici à l'automne à des maisons connues et réputées dont vous trouverez l'annonce dans nos colonnes classées.

S'il y a quelques réparations à faire ils le feront à des prix les plus bas avec la garantie de satisfaction.

Lisez Chaque Matin les Annonces Classées de

"L'EVENEMENT"

A LA RADIO

AU POSTE CKCV

Lundi, 23 mars

8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Les mélodies du matin.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.30 a.m.—La boite à musique — Demandes spéciales.
10.30 a.m.—Claire-Fontaine Ltée.
10.45 a.m.—Les Petites Valses.
11.00 a.m.—Programme Musical.
11.15 a.m.—Déclamations.
11.30 a.m.—Alp Gauvin, Enrg.
11.45 a.m.—Buanderie Impériale.
12.00 p.m.—Laiterie Frontenac Ltée.
12.05 p.m.—Laboratoire Excel.
12.10 p.m.—Landry Jacot Ltée.
12.15 p.m.—Arthur Cloutier.
12.17 p.m.—Musique du Diner.
12.18 p.m.—C. W. Lindsay.
12.30 p.m.—Léon Drolet & Fils, Enrg.
12.45 p.m.—Côté Automobile, Enr'g.
12.46 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".
1.00 p.m.—Rex Battle — Réseau.
1.30 p.m.—John Millen Ltd.
1.45 p.m.—Le Beau Danube.
2.00 p.m.—Heure précise et fermeture.
5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
5.45 p.m.—L'homme aux Réponses.
5.59 p.m.—Cinéma Arlequin.
6.00 p.m.—The Broken Arc. C. C. R.
6.15 p.m.—West to East. C. C. R.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—Colman Ltd.
6.40 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—En Argentine.
7.00 p.m.—"L'Heure du Papillon".
7.15 p.m.—O. Marceau.
7.30 p.m.—Les Gaîtés du Régiment.
8.00 p.m.—Show Shop Songs. C. C. R.
8.30 p.m.—Le Théâtre Chez Soi
9.00 p.m.—Cercle Philharmonique.
9.15 p.m.—Quatuor Jacques-Cartier.
9.30 p.m.—Henry Tanguay et son Orchestre de danse du Club Saint-Louis.
10.00 p.m.—Young Bloods of Beaver Bend. C. C. R.
10.30 p.m.—Beethoven.
10.45 p.m.—Canadian Press News. C.C.R.
11.00 p.m.—Heure précise et fermeture.

LE THEATRE CHEZ SOI

Le Théâtre Chez Soi présentera cette semaine, une pièce signée d'un nom illustre dans la littérature française: "La Vieille Maison", par André Theuriet. C'est une comédie sentimentale très simple mais très touchante par la poésie intime qui s'en dégage. Cette irradiation aura lieu à huit heures et demie, ce soir, au poste CKCV.

AU POSTE CRCK

LUNDI, 23 MARS

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions.
5.16 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—Chansons françaises.
6.30 p.m.—"Sunset Silhouettes".
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—Radio-Journal français (première édition).
7.37 p.m.—Radio-Journal anglais.
7.45 p.m.—"A Quarter to Eight".
8.00 p.m.—"Les Loteries" causerie par Léon Trépanier
8.15 p.m.—"Show Shop Songs".
8.30 p.m.—Les Variétés Ben Kyte; relais du M.R.M.
9.00 p.m.—"Melodic Strings" directeur Alexander Chuhaldin.
9.30 p.m.—L'orchestre du Château Frontenac.
10.00-10.30 p.m.—Radio-Roman.
10.30 p.m.—Geoffrey Waddington et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio-Journal français.
10.52 p.m.—Radio-Journal anglais (édition finale).
11.00 p.m.—L'heure exacte.

CANADA STARCH ORCHESTRA

Direction: Edmond Trudel

Lundi, 23 mars de 8 h. à 8 h. 30 du soir.
Artistes: Violette DeLisle, coloratura; Maurice Onderet, violoniste.
Orchestre: Canada Starch.
1—Orchestre: Valse de "Gretna Green" . . . . . . Ernest Giraud 1837-1892
2—Chant: "Les Filles de Cadiz" . . . . . . Leo Delibes 1836-1891
3—Orchestre: Ballet de Faust" Violette DeLisle . . . . Charles Gounod 1818-1893
(1) Valse.
(2) Danse de Cléopâtre.
4—Chant: Aria—Reine de la Nuit . . . . . W.-A. Mozart 1756-1791 Violette DeLisle
5—Violon et orchestre "Canzonetta" . . . . . Benjamin Goddard 1984-1895 Maurice Onderet
6—Chant en Italien "La Capinera" . . . . Sir Julius Benedict 1804-1885 Violette DeLisle
7—Orchestre: "Tambourin Chinois" . . . . . . Fritz Kresler (b. 1875)
Orchestration d'Erno Rapee

AU POSTE CHRC

LUNDI

8.00 a.m.—L'horloge musicale (Trans N.B.C.)
10.15 a.m.—Succès de Paris (Moutarde Colman).
11.00 a.m.—Pour les dames (Lait Eagle Brand).
11.30 p.m.—Variétés musicales (Teintures Tintex)
12.30 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
12.45 p.m.—Allons à Paris (Pastilles Valda).
1.15 p.m.—Castoria présente la chansonnette.
1.30 p.m.—Votre valse, madame Buanderie Lévis Ltée).
5.00 p.m.—Musique américaine— George Tivendell.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle — T. R. C. de Templeton.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle — Ironized Yeast.
6.30 p.m.—Musique populaire — Garage Lortie.
6.45 p.m.—Pronostics de la température — Composé Arex.
6.46 p.m.—Chant par Georges Vorelli—Brasserie Champlain.
7.15 p.m.—La chanson de Paris — Pastilles Valda.
7.45 p.m.—En dinant — Trans NBC.
8.00 p.m.—Syrup Symphonies — Canada Starch Co.
9.30 p.m.—Au club de nuit — Trans NBC.
10.00 p.m.—Le quart d'heure de la cigarette Grads— L.-O. Grothe Ltee.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille

MARDI, 23 MARS

8.00 a.m.—L'horloge musicale — Trans. NBC.
10.45 a.m.—Musique de concert — Louis Thivierge.
11.30 a.m.—Variétés — Teintures Tintex.
11.45 a.m.—Concert varié — Lavigueur & Hutchison Enrg.
12.30 p.m.—Pronostics de la température — Composé Arex.
1.15 p.m.— Chansonnettes — J. L. Hethrington.
4.30 p.m.—L'heure et l'horaire des programmes.
5.30 p.m.—Succès de Paris — Moutarde Colman.
5.45 p.m.—Robin Hood —L'homme aux réponses.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle — Raz Mah de Templeton.
6.10 p.m.—Miettes musicales — Antalgine.
6.30 p.m.—Pour les dames — Hervé Thivierge, Le Costumier.
6.45 p.m.—Pronostics de la température — Composé Arex.
6.46 p.m.—Musique d'orchestre —Brasserie Champlain.
7.00 p.m.—Musique de danse — Quebec Modern Clothing Co.
7.45 p.m.—Boswell's dance hour.
9.00 p.m.—Vagabonds du piano — Canada Starch Co.
9.30 p.m.—L'orgue du rêve — Trans NBC.
9.45 p.m.—Radio-Parade — Trans NBC.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

AU POSTE CKAC

LUNDI, 23 MARS

9.00 a.m.—Parade métropolitaine. (C. B. S.)
9.45 a.m.—Montana Slim, chanteur tyrolien. (C.B.S.)
9.55 p.m.—Nouvelles. (C.B.S.)
10.45 a.m.—Ozark Mélodies. C.B.S.)
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive
1.30 p.m.—'Matinee Memories'. (C.B.S.)
2.30 p.m.—Programme éducationnel (C. B.S.)
3.00 p.m.—Manhattan Matinée (C.B.S.)
3.30 p.m.—Chants russes. (C.B.S.)
4.00 p.m.—Concert Miniatures. C.B.S.)
4.30 p.m.—L'heure de variétés de Chicago. (C.B.S.
7.15 p.m.—Le curé de village.
8.00 p.m.—Syrup Symphonies.
9.00 p.m.—Radio-Théâtre Lux (C.B.S.)
10.00 p.m.—Programme Grads.
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.05 p.m.—Jack Denny et son orchestre. (C.B.S.)
11.30 p.m.—Vincent Lopez et orchestre. (C.B.S.)
12.00 a.m.—Harry Sosnik et orchestre. (C.B.S.)
12.30 a.m.—Hawaii Calls (C.B.S.)

MEURTRE ET SUICIDE

St-Jean, N.-B., 21. — (P.C.) — Les corps d'un homme âgé et d'une jeune fille tous deux morts d'une balle, ont été trouvés hier soir à St. Martin's, à 40 milles à l'est d'ici, sur la baie de Fundy. On dit qu'il s'agit d'un meurtre et d'un suicide.

BUREAUX A LOUER

dans l'édifice de

La Caisse d'Economie
100 rue St-Joseph

Prix modique. Service parfait. S'adresser au Gérant.

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE

50% EN BAS DE L'EVALUATION municipale Le plus beau site, magnifique propriété située au No 43 rue Fraser, Lévis, achetée tout dernièrement de J.-Alphondor Roy dans la faillite de J.-Alphondor Roy & Cie, à vendre au prix mentionné, ou à louer à $35.00 par mois. S'adresser E.-L. HARDY & Cie, négociants en valeurs 93 rue St-Pierre Québec, tél.: 2-8630. Lund., merc., vend.-13fs-au 30 mars-H.

REPARATIONS

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques TEL.: 3-0503, 167 Avenue Renaud. 6 mars-26fs-B

SALON DE COIFFURE

AVIS. Permanents Shelton, Thermique, Acme sans fil, $1.50 et $7.00, Ond. à l'eau, Komol, 50c., Marcel 35c. SALON DE BEAUTE SALABERRY, 617½, St-Jean, tél.: 3-4780. M. Marcotte, coiffeur. 2 mars-26fs-H.

SERVANTE DEMANDEE

ON DEMANDE une cuisinière, sachant parler l'anglais. Références exigées. Coucher au dehors. Pour informations s'adresser aux Appartements 605, Château St-Louis. Le soir seulement. 20m.-6fs.

TERRES A VENDRE

BELLE GRANDE TERRE à vendre à Montmagny, sur route nationale, conditions faciles à prompt acheteur. S'adresser à Mathias DeLadurantaye, route rurale No 3, Montmagny. 23 mars-6 fs.-108B

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

CHAPEAUX — CHAPEAUX

Mme M. H. Kelly

128, RUE ST-JEAN. Assortiment complet de chapeaux du printemps. Spécialité: chapeaux avec grande entrée de tête. Une visite est sollicitée. TEL.: 2-1988. 21mars-6fs-C.D.H.

CONFECTION POUR DAMES

W. & M. Beshro

57, ST-JOSEPH, tél.: 2-4755, 200 robes $1.98, nouveauté printemps, manteaux, swagger, robes, prix défiant toute compétition. Une visite est sollicitée. BESHRO & FRERE, 272, St-Jean, tél.: 2-6277. merc., sam., lundi-24fs-C.D.H.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

R.-H. Jalbert

17, 4ième RUE, tél.: 4-1196. En cas de mortalité consultez R.-H. JALBERT. Service prompt et courtois. Fleurs et tributs floraux, etc. 23mars-26fs-C.D.H.

PEINTURAGE ET TAPISSAGE

J.-E. Giroux

REPARATIONS d'intérieur. Si vous avez des réparations de maison à faire. Peintures, tapisseries et plâtre Prix spécial, ouvrage garanti. Tél.: 2-7294. 83 BERTHELOT. 17 m. 6fs-c.d.H

PLANCHERS BOIS DURS

Sablage sans poussière

POUR PLANCHER IDEAL. — Dufour est sans rival. Posage, sablage planchers bois dur. Prix défiant toute compétition E. DUFOUR, 99¾, D'Aiguillon, tél.: 3-3237. 14mars-26fs-C.D H.

REPARATIONS DE MATELAS

Matelas Frontenac 5347

MANUFACTURIER MATELAS. Spécialité: réparations tous genres, matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit-plume. Réparations, sommiers. Rembourrage, meubles. Attention spéciale aux communautés. 43½ ST-IGNACE, tél.: 5347. Ulric Pouliot, prop. 18 mars-6fs-c.d.B.

REPARATIONS DE MEUBLES

POUR VOS REPARATIONS de meubles, consultez-nous, expert à votre disposition, vernissage et polissage tous genres, réparations matelas et coussins d'automobiles. S'adresser OMER JOBIN, 168 Dorchester, tél.: 3-0733 4 mars-26fs-C D. B

SALON DE COIFFURE

Mlle E. Labonté Coiffeuse

7 ANNEES D'EXPERIENCE Marcel, Komol ondulation à l'eau, permanent shelton, teinture etc. Pour appointement TEL.: 4-2764, au Petit Parisien 469A St-Jean Québec. 28fév-26fs-C.D.B.

STORAGE DE FOURRURES

J.-E. Fleury "storage" 1%

STORAGE 1% assuré feu, vol, mites, assortiment fourrures printemps, beau choix de tweed importé pour costume, manteaux, robes, coupe garantie, 10 DES ZOUAVES, tél.: 2-1162. 14mars-26fs-C.D.H

OBSEQUES DE MLLE EVANGELINE NOEL

Mademoiselle Noël, décédée le 17 mars, a eu d'imposantes funérailles, vendredi matin, en l'église de St-Sauveur.

LE CORTEGE

Les obsèques de mademoiselle Evangeline Noël, fille de feu Edouard Noël et de Laure Boyte, ont eu lieu, vendredi matin, à St-Sauveur. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de la défunte, de la maison mortuaire, 121 rue Bagot, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Lorsque le cortège funèbre se mit en marche, le deuil était conduit par le frère de la défunte: M. Marcel Noël; ses oncles, MM. Alfred, Georges, Charles et Philémon Boyte; ses cousins, MM. Louis-Philippe, Roger, Georges et Lucien Boyte.

Dans le défilé, on voyait, MM. Paul, Marcel, Roland et Armand Huard, Louis-Philippe et Jean-Paul Soulard, Jos. Picard, St-Georges Matte, Oscar Allaire, Chs-E. Langlois, Lucien Chevalier, Omer Ratté, Jos. Gingras, Gérard Côté, Eugène Beaubien, Emile Vézina, Albert Laroche, Majella Béland, Léopold Richard, R. Thibault, H. Plante, R. Rhéaume, E. Tessier, F. Auclair, H. Marcoux, E. Lachance, W. Martel, R. Plante, Frs Auclair, A. Huot, O. Chabot, R. Boucher, Gaudiose Bédard, Gérard Hamel, J.-H. Soulard, A. Charbonneau, Lucien Drolet, J.-O Ratté, M. Deblois, D. McCarthy, W. Charest, M. Beaumont, R. Brind'amour, E. Bolduc, A. Brind'amour E. Blanchet, C. Pagé, Od. Garant.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très imposante. C'est le R. P. Normand, O. M. I., qui a fait la levée du corps et a chanté le service au cours duquel un magnifique programme musical a été exécuté.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, l'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

OBSEQUES DE MME AUGUSTIN MARTEL

Les obsèques de madame Martel ont eu lieu, vendredi matin, à 11 heures, en l'église St-Jean-Baptiste.

BEL HOMMAGE

Un bel hommage a été rendu, vendredi matin, à la mémoire de madame Augustin Martel, née Joséphine Larochelle, décédée le 17 mars, à l'âge de 80 ans. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de la défunte, de la maison mortuaire, 83 Lavigueur, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation.

Lorsque le cortège se mit en marche, le deuil était conduit par les gendres de la défunte: MM. David Dufresne et Octave Boivin; ses petits-fils, MM. André Dufresne et Wilfrid Drolet; ses neveux, MM. Frs, Hector et Charles Desjardins; ses petits-neveux, MM. Albert, Lucien, Roland, André, J.-Charles et Léopold Desjardins.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Delphis Verdon, Paul Ratté, W. Cantin, Lucien Gagnon, Paul Drolet, Jérémie Duval, Alphonse Maheux, Benoit Gagnon, Chs Tanguay, V. Marcotte, O. Moisan, H. Parent, J.-E. Lecours, le sergent O. Bouffard, E. Feeney, W. Lévesque, W. Lemoine, G. Gagné, A. Bidégaré, A. Bouffard, L. Plante, L. Vallières, L. Ratté, Omer Côté, Jos. Duquet, Nap. Giguère, J.-A. Chartré, F.-X. Paré, Chs Quinn, Geo. Quinn, Nap. Guillemette, J.-L. Besset, L. Morasse, R. Fournel, Lauréat et Arthur Nolet, Paul Morency, Paul Blanchet, R. Bourret.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très imposante. C'est le R. P. H. Garant, qui a fait la levée du corps et a chanté le service assisté de MM. les abbés Ad. Moreau et Léo Paquet. Un magnifique programme musical a été exécuté pendant la cérémonie funèbre.

La maison Arthur Cloutier avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, l'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

Immeuble

OCCASION en propriété dans Belvédère, Sillery, Limoilou, etc. Prix en bas de l'évaluation municipale. Conditions faciles. DE LABRUYERE FORTIER, notaire 37 de la Couronne. 3-0755 soir 3-2580. Samedi, lundi, merc.-24fs-114H.

NON CLASSIFIEE

RUE ST-CYRILLE, 149 Flat No 2, une pièce meublée, chauffée, éclairée. Rue St-Gabriel 82, logement 7 pièces. Galerie, Cour, etc. S'adresser à 82 ST-GABRIEL. Tél.: 6448. 18 mars 6fs-115H

OBSEQUES DE M. OVILA GREAVES

Les imposantes funérailles de M. Ovila Greaves, époux de feu dame Anna Brindamour, décédé le 18 courant, à l'âge de 67 ans et 10 mois, ont eu lieu mercredi matin, en l'église de Limoilou.

Un cortège nombreux s'est formé en face de la résidence mortuaire, 192, 3e Avenue, pour escorter la dépouille mortelle du regretté défunt jusqu'à l'église.

Le deuil était conduit par son fils, M. Roméo Greaves; ses gendres, MM. Camille Champagne et Raymond Guillot; son frère, M. Philias Greaves; ses beaux-frères, MM. Armand Chayer, Jos. Melançon, Honoré Thomassin, Jos. Brindamour; ses neveux, MM. Geo. Brindamour, Camille Brindamour, Ls Brindamour, Alfred Brindamour et Nap. Galibois; ses cousins, MM. Paul Dion, Ernest Giroux, Jos. Thomassin, W. Thomassin, J. Thomassin, Jos. Brindamour.

Après les membres de la famille nous remarquions: M. Tancrède Gignac, échevin, M. Hubert Simard, échevin, MM. D. Guimond, F. Guimond, G. Brown, Hector Guillot, jr, Hector Guillot, sr, Ludger Binet, H. Pascal, J. Guillot, H. Guillot, A. Bouchard, Eugène Trudel, jr, L. Moreau, J.-B. Verret, Lucien St-Pierre, A. Plante, J.-A. Marquis, Eugène Marquis, C. R., Emile Boulanger, P.-E. Larochelle, Dr J.-A. Girard, R. Boucher, Adélard Pouliot, Sarto Denoncourt, Eugène Bonneau, Roméo Leblanc, Ernest Fournier, Eugène Tremblay, L. Leblanc, Ph. Jobidon, A. Laberge, E. Guimond, Eugène Verret, Raoul Bouchard, Roméo Rousseau.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

La maison Germain Lepine Limitée avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

FESTIVAL DRAMATIQUE

Montréal, 21. — Le Théâtre-Ecole représentera l'élément français de Montréal dans le prochain festival dramatique à Ottawa. La pièce de l'Ecole "Il était une bergère", fut la seule entrée officielle inscrite hier soir au festival régional français de l'ouest québecois.

GREVE GENERALE

Madrid, 21. — (P.C. P. A.) Une grève générale a été déclarée hier soir dans Corunna et deux personnes ont été tuées dans des batailles à cet endroit et à Santander.

"SYRUP SYMPHONIES"

L'ORCHESTRE
CANADA STARCH
Sous la direction d'EDMOND TRUDEL
Sur un réseau de postes Canadiens comprenant
CKAC et CFCF
Ce soir 8 à 8.30 p.m.
sous les auspices de la Canada Starch Co., Limited
Artiste invitée:
VIOLETTE DE LISLE
Notre distinguée jeune soprano coloratura canadienne-française

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BERNIER. — A Québec, le 20 mars 1936, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédé Dame Alexina Poliquin, épouse de Joseph Bernier.
Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son gendre, M. Wilfrid Bédard, No 158, rue de la Colombière, à 7.45 heures, pour l'église de St-Charles, Limoilou, et de là au cimetière de la paroisse.

BOUCHARD. — A Charny, le 19 mars 1936, à l'âge de 46 ans, est décédée Dame Corinne Demers, épouse de Ulysse Bouchard.
Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à 8.45 heures, pour l'église de Charny et de là au cimetière de la paroisse.
23mars-1fs

BOURGET. — A sa résidence, le 22 mars 1936, est décédé M. Arthur Bourget, âgé de 25 ans et 1 mois, fils de Sieur J.-Alfred Bourget.
Les funérailles auront lieu mardi matin.
Départ de la maison mortuaire, 9 rue des Remparts, à 8 heures et 45, pour la Basilique. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lauzon.
23m.-1fs.

BRUNELLE. — A l'Hôpital St-Sacrement, samedi le 21 mars, est décédé, à l'âge de 41 ans, Louis Brunelle, époux de Dame Yvonne Châteauvert.
Les funérailles auront lieu mardi, le 24 mars, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 142 Avenue du Belvédère, à 8 heures 30, pour l'église de Sillery et de là au cimetière Belmont. 23m.-1fs.

COTE. — A Beaupré, est décédée, le 21 mars, à l'âge de 59 ans et 4 mois, Dame Elmire Vaillancourt, épouse de M. Henri Côté.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures, dans l'église de Beaupré. 23m.-1fs.

GADOURY. — A St-Malo, le 21 mars 1936, à l'âge de 37 ans, est décédée madame Wilfrid Gadoury, née Yvonne Gamache.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, 44 Montmagny, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles.
La défunte faisait partie des Dames de Ste-Anne. 23m.-1fs.

LEPIRE. — A Québec, le 20 mars 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé Olivier Lepire, époux de Dame Virginie Tessier dit Laplante.
Les funérailles auront lieu ce matin, à 8.30 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 166, rue Durocher, à 8.15 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 23mars-1fs

REMERCIEMENTS

JUNEAU. — La famille Juneau remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Adélard Juneau, par offrandes de sympathie visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 23mars-1fs

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
McKenna
FLEURISTE
11, rue St-Jean Tél.: 2-6868

1856 1936
CHARLES CLOUTIER
Directeur de funérailles
Embaumeurs.
174, D'Aiguillon — Tél.: 6210
Service jour et nuit.
Satisfaction— Bas prix.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Association des marchands-détaillants se réunira le 26 mars.

L'assemblée générale annuelle de l'Association des Marchands Detaillants du Canada, Inc., district de Québec, aura lieu jeudi le 26 mars.

Voici le programme :

7 heures p. m. — Souper intime auquel Son Honneur le Maire J.-E. Grégoire a accepté d'être present avec tous les échevins.

M. S.-E. Desmarais, President-Général de l'Association, et M. Rosario Messier, Secrétaire-Général de l'Association, adresseront la parole.

8.30 hrs p. m. — Assemblee : Lecture des minutes ; rapport du Secrétaire et du Trésorier ; rapport des travaux par M. Rosario Messier ; secrétaire-général ; élections; suggestions pour le bien général de l'Association.

MEISNER EST LIBRE

Condamné à 15 ans dans l'affaire Labatt, il est acquitté au 2e procès.

London, Ont., 21. — (P. C.) David Meisner, de Covington, Ky., un bookmaker qui a passé plus d'un an en prison pour avoir été trouvé coupable de participation à l'enlèvement du brasseur millionnaire John S. Labatt, de London, a été acquitté hier soir, après avoir subi un second procès. Il avait été condamné à quinze ans de pénitencier lors de son premier procès. M. Labatt avait d'abord identifié Meisner comme l'un de ses abducteurs, mais au deuxième procès, il avoua qu'il avait été victime d'une ressemblance frappante avec un nommé McCardell, arrêté dans la suite pour la même affaire et condamné au pénitencier.

Ce deuxième procès fut ordonné par l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice.

2 CROISIERES
DE 5 JOURS
avec
ESCALE DE 36 HEURES
aux BERMUDES
par le paquebot de croisière
m.s. Lafayette
DÉPARTS
2 et 8 AVRIL
PRIX à partir de $65
Informations gratuites auprès des agences de tourisme ou de la
CIE GLE TRANSATLANTIQUE
(Ligne Française)
1196, Phillips Place, Montréal - MA 2361

QUATRIEME SERMON DE SON EMINENCE

(Suite de la page 4)

crement qui les attache l'un à l'autre. Point plus qu'on ne peut faire l'aumône avec de l'argent encore dû, point plus peut-on offrir à Dieu le sacrifice de plaisirs qu'on doit à son époux. Ce n'est pas en vain que l'Apôtre recommande aux époux fidèles qui, pendant un temps évitent le commerce charnel d'y retourner ensuite pour ne point céder au mal.

Que faire, me direz-vous, si, remplis d'une façon normale les devoirs de l'intimité nuptiale exposent à d'épouvantables inconvénients ? si c'est la pauvreté qui défend les générations ? si c'est la misère qui attend ceux qui pourraient venir ? si c'est même la vie qui coûteront à une mère ses enfantements ?

Voilà comme parle le monde pour légitimer toutes ses restrictions et ses pratiques immorales en mariage.

Je vous réponds d'abord, mes Frères, que ces périls ne sont point si fréquents qu'on veut les dire, par peur ou par complaisance, ni toujours aussi sûrs qu'on les affirme. Je vous réponds encore que la science moderne, quand elle se met au service de la vie, et non point uniquement à celui du caprice et du plaisir qui viennent la solliciter dans la personne du client et de la cliente, a bien des moyens d'éviter le plus communément les effets redoutables du devoir conjugal.

Mais je vous réponds surtout que vous raisonnez, hélas ! selon la prudence de la chair, et non point avec cette confiance en Dieu et cet abandon à la Providence qu'inspire la foi. C'est la prudence de l'esprit qui doit être celle des chrétiens. Soit, le devoir met votre vie en péril. Mais la patrie n'a-t-elle point le droit de réclamer votre sang pour le salut commun ? La profession de votre mari, homme public, militaire, médecin, ne l'expose-t-elle pas bien souvent ? Son métier ne le place-t-il pas en pareil danger : il est navigateur, pompier, policier, ne peut-il pas recevoir à tout instant les coups les plus mortels ? Simple artisan, les accidents les plus sérieux ne le menacent-ils point tous les jours ? Alors, pourquoi la nature et la vie ne pourrait-elles vous demander un héroïsme analogue. Puis, est-ce que, dans tous les états de vie, la conscience n'exige point pareille abnégation de soi-même pour satisfaire au devoir ? Prêtre, missionnaire, religieuse, infirmière laïque, petite institutrice, ne donnent-ils point fréquemment le spectacle de cette vertu héroïque ?

Hé, comment, vous que la curiosité emporte dans les milieux les moins assurés, vous à qui la vanité impose toutes les tyrannies, vous que la mode entraîne à toutes les imprudences, qui bravez le froid pour pratiquer le déshabillé, qui sacrifiez des nuits pour la danse et les fêtes, qui ne redoutez ni les fatigues, rançon de vos moeurs, ni les accidents de voyage ni les folles courses quand il s'agit de vos amusements, c'est vous qui vous plaignez que Dieu ait attaché le péril et parfois le sacrifice de la vie à la fidélité du lien conjugal et à l'oeuvre admirable qu'est la propagation de l'humanité ? Prudence de la chair.

Pratiquez, si vous avez des raisons positives de craindre des effets néfastes, et que votre conjoint n'en soit pas trop lésé, la rareté, le choix des jours, la prudence dans vos satisfactions, je le veux bien, pourvu que rien ne soit fait contre nature. Vous restez incertains, vous redoutez encore Eh ! bien, avec l'Eglise je vous donne le conseil le plus sage. Pratiquez la continence.

Car il est des temps, dans le mariage, où la continence s'impose de convenance et même de necessité. Pour être alors continent, il faut que l'esprit se soit habitué à dominer la chair. Il faut, selon l'enseignement chrétien, et contrairement aux leçons des épicuriens et des abominables, croire à la chasteté, à sa possibilité. Il faut que dans l'esprit cette conviction soit une idée-force et qui commande à tout l'organisme, selon cette loi élémentaire de psychologie que l'idée mène à l'acte, et que la force de résister à l'attrait procède de la résolution puissante qu'on s'en est prescrite. Il faut que l'habitude du gouvernement de soi-même et du renoncement à ses instincts se soit incrustée en quelque sorte dans sa chair par le sacrifice. Ah ! vraiment, si vous ne pouvez rien vous jamais refuser, ni un cigare, ni une glace, ni un verre, ni un fichu de vanité, ni un repos, ni une curiosité, ni un regard, ni un toucher, ni un désir, ni une satisfaction, si chez vous c'est l'instinct qui mène et non point l'esprit, je comprends, ne parlons plus de chasteté. Elle ne vous est point possible. Mais c'est qu'alors je ne m'adresse plus à un être humain. L'animalité a pris toute la place, sans que le raisonnable ne garde la sienne. Le chrétien est mort en vous, vous n'avez plus foi en la prière, vous ne savez plus compter sur les forces de la grâce. Car, c'est elle seule qui rend fort comme un lion contre le péché et la luxure. C'est elle qui fait le continent [illegible] volonté.

X X X

Après l'épisode [illegible] je racontais l'autre dimanche, et où les Pharisiens avaient donné lieu à Notre-Seigneur de réitérer les exigences sacrées du lien conjugal, l'Evangile ajoute que rentrés avec leur Maître, des disciples ne purent s'empêcher de faire cette observation : —Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il est aussi bien alors de ne pas se marier. — Tous n'entendent pas cette parole, répondit Jésus. Mais seulement ceux à qui cela a été donné (par les lumières de la foi et les secours de la grâce). Car il y a des eunuques ou des inaptes au mariage qui le sont physiquement et dès le sein de leur mère ; il y en a qui ont été faits tels par les hommes ; et il y en a qui se sont faits tels eux-mêmes par volonté, a cause du royaume des cieux. Comprenne qui peut comprendre ! (Matt. XIX, 10-12).

Voulez-vous, mes Frères, être continent pour le royaume des cieux, être chaste aux heures nécessaires et de solitude, être tempérant dans les plaisirs, être courageux dans le devoir, être élevé toujours en vos vues, être surnaturel aussi et user de la chair comme n'en usant pas, eh ! bien, sachez réfléchir, veiller, prier, communier. § Reflechir sur les beautés du devoir, même au prix héroïque du sacrifice.

Veiller, pour ne point vous laisser surprendre par l'occasion, vous rappelant que si l'esprit est prompt à promettre la chair est faible à tenir, et qu'à tout âge et en tout lieu, il faut redouter les lâchetés et les trahisons.

Prier. Personne n'est tenté au-delà de ses forces (I Cor. X, 13), nous dit l'Apôtre, et si l'on succombe c'est que l'on n'a point su demander au ciel les forces qui rendent vainqueur.

Enfin, mes Frères, communier. Et pour cela, se confesser d'abord, et ainsi conserver sa conscience toujours en état de sincérité avec Dieu, se garder sans cesse en état de grâce. Ensuite, se nourrir du Sang du Christ et du Pain des Forts.

Il est raconte dans l'histoire du supplice de Saint Jean de Brebeuf, l'un des saints jésuites martyrs canadiens, que les Iroquois après sa mort décidèrent de lui arracher le coeur pour s'en nourrir. Ils le faisaient moins dans un sentiment féroce que superstitieux. — Mangeons disaient-ils, le coeur de cet homme fort qui a résisté à tous nos tourments, et nous aurons sa force.

On lui avait versé de l'eau bouillante sur la tête en dérision du baptême. On lui avait enlevé le cuir chevelu pour y mettre des tisons. On lui avait coupé des tranches de chair qu'on faisait cuire et qu'on mangeait sous ses yeux. On lui avait entouré le cou de haches rougies au feu. Et pendant tout cela, il n'avait échappé ni plainte, ni soupir, il n'avait fait que prier pour ses bourreaux, jusqu'à ce qu'on lui fendit le crâne. Ah ! certes, oui, il avait le coeur d'un homme fort, il avait la force du Christ.

Symbole, mes Frères, symbole magnifique et bien fondé de ce qui arrive au chrétien, quand dans l'Eucharistie il se nourrit du coeur du Christ Rédempteur. Il s'approprie alors la force divine, et désormais c'est à tous les appels de la chair et à tous les tourments de la chasteté qu'il peut résister. Il a en lui la force d'un Dieu. Omnia possum in eo qui me confortat. Je puis tout en Dieu qui me fortifie (Philipp. IV, 13).

LES PROGRES DE L'ECOLE TECHNIQUE

(Suite de la page 3)

conditions nouvelles, et il fallait adopter une loi créant l'enseignement technique dans la province. Cette loi, sanctionnée le 14 mars 1907, créait dans la cité de Québec, une école industrielle technique, qui est aujourd'hui l'Ecole technique de Québec.

La corporation constituée en vertu de la loi 7, Ed. VII, 1907, tient sa première assemblée le 8 décembre 1907. Elle se composait des membres suivants : MM. Georges Garneau, Maire, Arthur Picard, Rene-P. Lemay, architecte, P. Shields, G.-E. Amyot, F.-X. Drolet et John Ritchie.

M. Arthur Picard est élu président, et il sera maintenu à ce poste jusqu'au 26 mai 1923 ; M. J.-Arthur Marier lui succèdera.

En feuilletant les minutes des assemblées de la corporation, on trouve les noms des citoyens de Québec qui ont bien voulu se devouer sans rémunération, et simplement par esprit civique au developpement de notre Ecole Technique ; il est juste de leur adresser un remerciement public.

Ce sont MM. Sir Georges Garneau, Arthur Picard, P. Shields, René P. Lemay, G. E. Amyot, F.-X Drolet, John Ritchie, Antonin Galipeault, Dr Jules Gosselin, E. I Nesbitt, J. A. Langlois, J. C. Kane, Arthur Paquet, G.-E. Tanguay U. Gauvin, Dr V. Martin, E.-G. Tanguay, C.-N. Paradis, P Bertrand, Napoléon Drouin, Maire, Lorne C. Webster, G.-A. Vandry, J.-N. Beaumont, M. Madden, L.-H. Gaudry, Harper Wade, J.-Arthur Marier, J.-A. Lesage, C.-E. Morissette, J.-A. Larue, J. L. A. Godbout.

Dans la suite, Sir Lomer s'interessa à sa fondation, en assistant à plusieurs assemblées de la corporation. On acheta d'abord le terrain des RR. SS. de l'Hôpital Général. Le 1er mai, 1908, M. Alexandre Macheras, diplômé de l'Ecole des Arts et Métiers de Lille, en France, devient premier principal des Ecoles Techniques de Québec et de Montréal. On dresse des plans d'édifice, et en 1910 les travaux commencent. On construit une école pour 200 élèves, et on y installe les ateliers de fonderie, de forge, de mécanique, de menuiserie, et des laboratoires. L'Ecole ouvre ses portes le 2 octobre 1911 60 élèves s'enregistrent aux cours du jour, et 104 aux cours du soir. -manr-xKKmhcH,109--B4P.u-insle4 En 1922 et 1928, on fait de nouvelles constructions afin de répondre aux besoins des 360 élèves qu'on compte actuellement. L'Ecole compte aussi 40 professeurs, soit 26 de plus qu'à l'ouverture de l'Ecole. L'Ecole Technique, vu la difficulté de trouver des manuels, français appropriés à ses élèves, prépare elle-même ses propres cours.

Le conférencier rappela enfin avec plaisir les succès des anciens de l'Ecole, et il insiste en terminant pour que nos industriels donnent encore plus souvent qu'ils ne le font, l'avantage aux jeunes de faire valoir des compétences qu'on ne peut ignorer.

JACQUES DUMOULIN REPOND AU MAIRE

(Suite de la page 3)

journaux (du gouvernement) ont livré au public en la défigurant..... été". M. Dumoulin rappelle encore que le Maire de Québec fut le seul homme public à parler de cette lettre, ne se contentant pas de la commenter, mais allant jusqu'à expliquer pourquoi les évêques l'avaient écrite, ce qui fait dire à M. Dumoulin que le député de Montmagny se constitue "évêque de l'extérieur".

Entre autres commentaires sur l'affaire de l'Ange-Gardien, M. Dumoulin cita le cas de l'assemblée du marché St-Jacques à Montréal, et celles de Chicoutimi, où l'hon. M. Hector LaFerté, "le plus poli peut-être de tous les orateurs", dit-il, faillit recevoir des coups.

M. Dumoulin termina par ces remarques :

"Depuis les élections de l'automne dernier, le ministère provincial a estimé de son devoir d'opposer aux attaques immérités fréquemment diffamatoires et d'une outrance parfois puérile, l'exemple de la modération et du travail le plus soutenu. Il a sans doute tenu à ce que l'étude des problèmes complexes et nombreux qui s'imposent à sa considération, l'emportât sur le désir, si légitime soit-il, de repousser d'injustes accusations. Depuis 38 années de pouvoir, le parti libéral ne s'est point révélé inférieur au soin d'adapter notre province aux exigences de l'évolution économique. Oeuvres de prévoyance sociale, d'assistance publique, code du travail, législation industrielle, voilé autant de pièces dont le gouvernement Taschereau a dû pourvoir, depuis quinze ans, notre armature sociale. Qu'il y ait lieu de compléter ces initiatives, de les retoucher, c'est chose admise, mais le fait demeure, que sous ce rapport, Québec n'a rien à envier aux autres provinces dont les lois sont, en plus d'un cas, la reproduction des nôtres".

"Bien que je n'aie pas qualité pour parler en d'autre nom que le mien", conclut M. Jacques Dumoulin, "je n'hésite pas à dire à notre chef respecté qu'il commande l'estime, la confiance et l'attachement de son parti. Si, dans la 70e année de son âge, le Premier Ministre de la Province jouit d'une vigueur physique et mentale parfaite et toujours renouvelée, c'est sans doute qu'il lui faut encore triompher des préjugés et de la calomnie, assurant de la sorte à sa longue carrière le plus rare succès que puisse remporter un homme d'Etat".

RETRAITE FERMEE

Lundi, 23 mars, retraite fermée à la Villa Manrèse, pour hommes et jeunes gens. Les exercices commenceront à 8 h. 30 du soir pour se terminer jeudi soir, 26 mars, à 4 heures.

Ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au Rév. Père Directeur Villa Manrèse, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone : 5052.

ACCIDENT A LIMOILOU

On a remarqué, samedi dernier, un certain glissement du pavage d'asphalte, de la huitième Avenue, à Limoilou. On avait fait des excavations, l'an dernier, pour réparer le tuyau d'aqueduc qui passe sous la rue. Ce sont les nouvelles couches d'asphalte qui ont glissé sur une longueur d'une centaine de pieds. L'inclinaison est cependant très peu prononcée.

M. LE BRAS A QUEBEC

M. Gabriel Le Bras, professeur de droit à l'Université de Paris, inaugurera lundi prochain, une série de quatre conférences sur les origines canoniques des droits occidentaux. Ces conférences seront données, à 5 heures de l'après-midi, à l'Ecole de Droit, entrée 17, rue Ste-Famille. Les avocats, les étudiants et tous ceux qui s'intéressent aux études légales sont invités à entendre le savant professeur.

FEU MME J.-C.-E. ROY

Mme Roy est décédée jeudi dans la paroisse du Sacré-Coeur.

Le 19 mars, dans la paroisse du Sacré-Coeur, au numéro 13, rue Père Lacombe, est décédée, munie des sacrements de l'Eglise, Mme Anne-Marie Giroux, épouse de M. J.-Charles-E. Roy, manufacturier de chaussures. Mme Roy était la fille de feu le docteur Pierre Giroux et de Flore Blais, de Sainte-Flavie de Rimouski.

La regrettée disparue laisse pour déplorer sa perte, avec son époux M. J.-Charles-E. Roy, cinq enfants, Aline, Juliette (Mme Fernand Mailloux), Charles, Henri, Paul-Emile et Simonne.

Elle était la soeur du R. Fr. Rémi E.C., de Sainte-Foy Est ; de MM. Rosario et Diogène Giroux, des Etats-Unis, la belle-soeur de Mme Alexandre Parent, de M. et Mme Henri V. Roy, de M. et Mme Joseph Moffet, du docteur et de Mme Alphée Boucher, de mesdemoiselles Eléonore et Alice Roy.

Les funérailles auront lieu, lundi, le 23 courant, à 9 heures a. m., dans l'église paroissiale du Sacré-Coeur.

Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

A L'ACADEMIE

Réunion mensuelle des membres de l'Association de la Salle ce soir, 23 mars à 8 heures 15, dans la Salle des Anciens.

La Causerie intitulée : "L'infini mathématique" sera donnée par le Rév. Frère Nicétas, Licencié ès-Sciences-Mathématiques, professeur au Cours Supérieur de Commerce.

Tous les Anciens de l'Academie sont les bienvenus.

PROCHAINE CAUSERIE

M. le Bâtonnier J.-P.-A. Gravel, C. R., parlera à la radio mardi soir.

La belle et si intéressante série des conférences donnée à la radio sous les auspices de l'Action Sociale Catholique, section féminine, se continuera mardi soir prochain, le 24 mars, de 7.30 hrs à 8 hrs. au Poste CKCV.

Les auditeurs invisibles auront l'avantage d'entendre, ce soir-là, Me J.-P.-A. Gravel, avocat distingué du barreau de Québec, traiter de la vertu de FORCE et de ses corollaires : la magnanimité, la patience la persévérance et la virilité. Le conférencier suggérera aux parents certains moyens de développer la troisième des vertus cardinales chez leurs enfants, en vue de la formation de leur caractère.

Le programme musical comprend :

a) Prélude No 20 . . . . Chopin
b) Scherzo de la Sonate de Beethoven, op 3.
c) Etude no VI de Henselt.

Ces trois pièces de musique classique seront exécutées par Mlle Jeannette Lachance.

Demontigny & Ponlot
Ne demandez pas simplement
L'EAU DE JAVELLE
Exigez
L'EAU MERVEILLEUSE
Vous aurez plus pour votre argent.

REO
$1295
L'Auto se vendant au plus bas prix considérant sa qualité, son économie sur l'essence, l'huile et réparations, dû à sa fabrication supérieure.
Venez les examiner avant de faire votre choix.
P. L. Lortie Ltée
DISTRIBUTEURS
73, rue ST-VALLIER — TEL. : 7171

Heures de bureau: de 9 h. a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m. Samedi: 7 à 9 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, Rue St-Joseph :-: Tél.: 4-4841

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec
Prêts
Si vous cherchez un emprunt et que vous avez des valeurs de tout repos à mettre en gage, venez nous consulter.
Notre charte nous permet de faire des prêts contre de telless garanties. Jamais contre immeubles, hypothèques, ou valeurs autres que les mieux éprouvés. Aucune commission ni autres frais requis pour ces emprunts.
Adressez-vous au gérant, spécifiant les garanties que vous avez à offrir.
LA CAISSE D'ECONOMIE
DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Une seule des voitures de bas prix est EN TÊTE par sa nouveauté—TERRAPLANE

Comparez bien CECI—avec—CELA

Terraplane est la seule des voitures de prix populaires à offrir ceci:

- Empattement de 115 pouces.
- Longueur totale de 195 pouces.
- Puissance accrue—88 ou 100 chevaux-vapeur—avec absence de vibration à toutes les allures.
- Carrosserie *toute* en acier, avec toit d'acier sans soudure.
- Plus d'espace disponible à l'intérieur—145 pieds cubes—pour se mouvoir. Siège d'arrière plus large.
- Dessin entièrement nouveau. Votre voiture restera, et paraîtra neuve plus longtemps.
- Le seul compartiment à bagage ouvrant en arrière que vous puissiez trouver sur n'importe quelle voiture à 5 ou 6 passagers *sans payer un supplément.* Le pneu de rechange y loge à plat.
- Freins hydrauliques Duo-Automatiques (brevet en instance). Deux systèmes de freins actionnés *automatiquement* par la même pédale et un troisième freinage assuré par le levier le plus facile à manier qui soit.
- Contrôle de Sureté Radial (brevet en instance). Tous les avantages de la suspension indépendante avec un essieu rigide. Meilleure tenue de route, manoeuvre plus facile, direction infaillible.
- Tenue de Route rythmique. Grâce aux ressorts, qui sont plus longs et n'ont qu'à supporter la voiture.
- La Main Electrique. Facultative moyennant un léger supplément. Permet de changer les vitesses du bout du doigt sans lâcher le volant. Disparition du levier de la transmission.
- Pare-brise incliné en V. Agrandit le champ de vision et donne de l'élégance à la carrosserie.

Voici ce que vous trouvez dans les autres voitures de prix populaires:

- De 2 à 6 pouces de moins d'empattement.
- De 5 à 12½ pouces de longueur de moins.
- De 3 à 18 chevaux-vapeur de moins que les 88 c.v. du Terraplane, et moins de souplesse.
- Carrosserie en partie d'acier, ou carrosserie d'acier avec toit mou.
- Moins d'espace disponible à l'intérieur pour les occupants. Siège d'arrière plus étroit.
- Même dessin qu'en 1935, sauf quelques changements de détail. Risque d'être démodé dès 1937.
- Pas de compartiment à bagage et à pneu ouvrant en arrière, sauf dans les modèles pourvus d'une malle, moyennant un supplément très élevé. Pneu de rechange monté à l'extérieur sur tous les autres modèles.
- Un seul système de freins, soit hydraulique ou soit mécanique, *sans* la réserve d'un système de freinage supplémentaire et *sans* le levier de maniement facile du Terraplane.
- L'ancien type de train d'avant, avec essieu rigide ou articulé. Ne donne pas la suspension moelleuse, ou n'offre pas la stabilité du Terraplane.
- Ressorts en boudins ou ressorts horizontaux. Trop durs parce qu'ils doivent subir la tension du freinage et de la direction.
- Aucun dispositif comme la Main Electrique ne se trouve dans les autres voitures de bas prix. L'avant de la voiture est encombré de leviers gênants.
- Aucun pare-brise incliné en V ne se trouve dans les autres voitures de bas prix.

● L'acheteur qui recherche cette année une voiture peu coûteuse n'a que *deux* choix: le Terraplane ou une voiture qui n'a *rien* des avantages qu'offre le Terraplane. C'est pourquoi tant d'acheteurs choisissent cette année le Terraplane: un pas en avant en tout, sauf dans le prix.

L'énumération des avantages du Terraplane ne s'arrête pas avec la liste ci-contre. Il y a aussi l'endurance et l'économie d'opération, attestée sous serment par des milliers d'automobilistes.

Vous constaterez vous-même d'autres avantages. Le plancher de la voiture est complètement plat; les instruments sont au niveau de la vue; la direction est plus facile et plus sûre. La voiture elle-même donne une impression de poids et de stabilité. Et tout cela à un prix qui se compare avec les plus bas, pour le modèle de votre choix. Faites aujourd'hui l'essai d'un Terraplane et venez constater sa supériorité.

$906

et plus. Prix de détail à l'usine, Tilbury, Ont., frat et licence seulement en plus. 13 ou 100 c.v. 113" d'empattement. Autre voitures de Hudson—le Hudson Six, $1045 et plus; e Hudson Huit, $1130 et plus.

HUDSON MOTORS OF TILBURY CANADA, LIMITED ONTARIO
DISTRIBUTEURS J.-A.-T. LAMBERT Inc. 27 RUE ARAGO Québec
Vendeurs autorisés: ALLARD J.-B., St-Evariste Sta., P.Q.; ARCAND ALP., Portneuf, Co. Portneuf; BOUCHARD ERN., St-Grégoire, Co. Montmorency; BOIVIN NAP., Donnacona, Co. Portneuf; COTE J.-T., Cap Chat, Co. Matane; GOSSELIN OMER, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Lotbinière; LAPOINTE GERARD, La Malbaie.
BB 627P
74.3% DES VOITURES DE HUDSON VENDUES JUSQU'ICI EN CANADA SONT ENCORE EN USAGE

L'AGENT SECRET X-9

Par CHARLES FLANDERS

(Copyright King Feature)

EPISODE No I-8

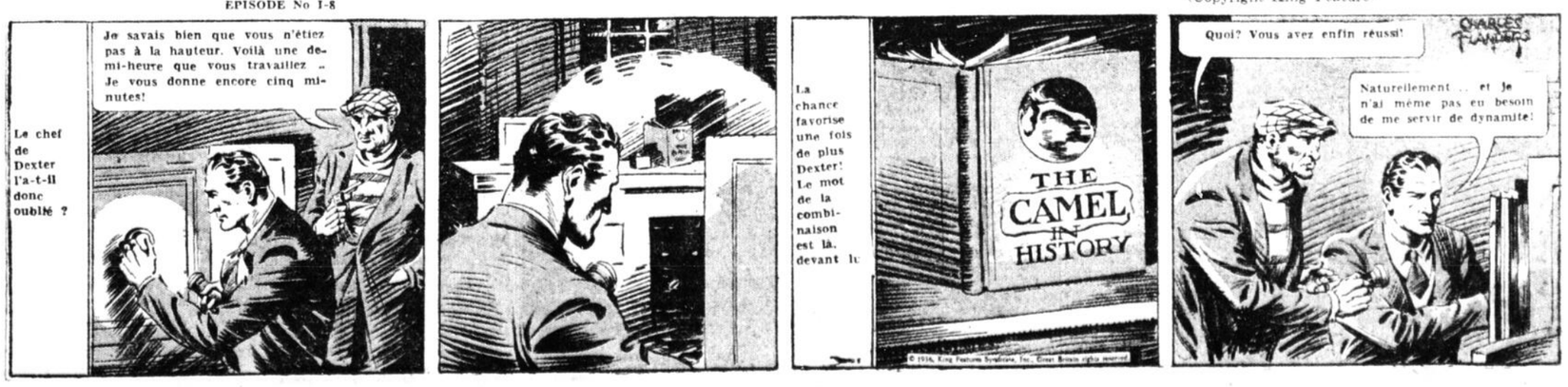

La pétition de M. Ricard contestée

M. J.-C. Ricard, qui conteste l'élection de l'hon. M. Taschereau, voit sa pétition contestée parce qu'il se serait fait assermenter par un Commissaire dont la commission n'a pas été timbrée en 1931. — Plaidoiries samedi.

L'ELECTION DE M. BYRNE

Deux causes en contestations d'élections ont été appelées devant l'hon. juge Roméo Langlais, samedi matin, en Cour de Pratique, pour des plaidoyers spéciaux.

C'était d'abord la cause de M. Joseph-Côme Ricard, qui conteste l'élection de l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province et député du comté de Montmorency. L'audience fut plutôt courte, car les avocats du demandeur durent demander l'ajournement pour préparer un plaidoyer écrit sur la validité d'un document qui n'aurait pas été timbré, et ce, à la demande de Me André Taschereau, avocat du Premier Ministre.

Voici ce dont il s'agit. Le pétitionnaire, M. Ricard, a vu sa pétition contestée au point de vue legal, parce qu'il se serait fait assermenter par un commissaire de la Cour Supérieure, dont la commission n'a pas été timbrée en 1931, lorsqu'il l'a reçue. Cette commission n'a été timbrée que vendredi dernier, sur une requête présentée à cet effet devant l'hon. juge J.-A. Prévost, par Mtre Pierre Gelly. Me Taschereau fit apporter la commission au juge Langlais par le Protonotaire de la Cour, M. Wilfrid Edge. Celui-ci constata que les timbres n'avaient été apposés sur la commission que vendredi le 20 mars 1936. Comme il s'agit d'un fait nouveau, Me Taschereau demanda aux avocats du demandeur, Me Georges Shink et Me Marie-Louis Beaulieu de présenter un plaidoyer écrit avec permission au défendeur d'y répondre. Cette motion fut accordée par le tribunal, et la cause ajournée à mercredi prochain, le 25.

L'autre cause en contestation d'élections appelée devant le juge Langlais, samedi, était celle de M. Mathieu Bastien, qui conteste l'élection de M. Frank Byrne, député provincial du comté de Québec. Me André Taschereau, qui représente aussi M. Byrne, interrogea M. Bastien, le pétitionnaire, dans le but de légitimer les objections préliminaires du défendeur. Me Taschereau demanda à M. Bastien s'il savait que la loi électorale n'appelle pas "manoeuvres frauduleuses", le fait de transporter des électeurs au poll de votations. M. Bastien nia. Aux différentes questions de Me Taschereau, qui voulait savoir les allées et venues du demandeur au cours de la campagne politique en novembre dernier, M. Bastien déclara qu'il ne fit qu'une chose : il conduisit dans son automobile M. Horace Philippon, candidat défait. Il loua pour un comité, un local qui lui appartenait.

Au cours de cet interrogatoire, il y eut plusieurs interventions des avocats des deux parties à propos de l'habilité d'un électeur à voter. Me Taschereau prétendit que l'inscription sur la liste électorale d'un voteur, n'est pas suffisante pour démontrer ses qualifications à voter. On doit aussi enquêter, déclara Me Taschereau, pour savoir s'il ne s'est pas rendu coupable de manoeuvres frauduleuses ou de corruption. Me Beaulieu répliqua qu'on ne peut pas parler de manoeuvres frauduleuses, parce que tant qu'il n'est pas prouvé à la satisfaction de la Cour qu'un individu a commis telle faute, il doit être considéré comme innocent. L'inscription de M. Bastien sur la liste électorale doit donc être suffisante pour démontrer sa capacité à voter, tant qu'il n'aura pas été établi qu'il s'est rendu coupable de manoeuvres frauduleuses. Le juge Langlais dut ajourner cette cause à mercredi le 25, parce qu'un malentendu empêcha la Cour d'entendre trois témoins de Loretteville qui étaient absents lundi matin.

ARRIVEE DES DEUX PREMIERS DEPUTES

M. J.-C.-A. Turcotte et M. J.-B Merleau, un ancien et un nouveau, sont à Québec depuis hier soir.

UNE INTERVIEW

C'est ce matin que la plupart des députés provinciaux vont arriver à Québec pour le caucus, aujourd'hui, et l'ouverture de la session. Sur les trains d'hier soir, il n'y en avait que deux, et ce sont deux ministériels : M. J.-C.-A. Turcotte, député de Richelieu, et M. Jean-Baptiste Merleau, député de Gatineau. M. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières, et Chef de l'Opposition, est attendu ce midi.

M. Turcotte est heureux de revoir ses amis de Québec et il est le premier des anciens rendus au poste. Cependant, il n'a pas voulu se laisser interviewer. On sait que le député de Richelieu a été réélu par acclamation ce qui montre sa popularité.

M. Merleau, le nouveau député de Gatineau, a bien voulu causer pendant quelques minutes. Il est de la jeune génération, et il fait son entrée dans la vie publique. Beau-frère et associé de M. F.-W. Perras, député libéral du comté de Wright aux Communes, M. Merleau arrive dans la politique avec une belle initiation à la chose publique. Quand nous lui avons demandé ce qu'il pensait du remaniement ministériel, il nous a déclaré : "Là encore M. Taschereau s'est révélé grand politique, il a compris que les jeunes avaient moins de représentants dans le ministère, et il leur en a donné : l'hon. M. P.-E. Côté, ministre de la Voirie, et l'hon. M. Edgar Rochette, ministre du Travail, de la Chasse et des Pêcheries. Quant à l'entrée dans le conseil exécutif de l'hon. M. Hector Authier, ministre de la Colonisation, j'en suis particulièrement heureux. M. Authier s'occupe de colonisation sur place, depuis près de 25 ans. Mieux que quiconque il connaît ce qu'il faut pour mener à des résultats un mouvement de colonisation comme celui qui doit être continué dans notre province".

HITLER DIT A BRESLAU QUE BERLIN NE CAPITULERA PAS

(Suite de la 1ère page)

tions, Hitler déclara à ses auditeurs de Breslau : "Il ne s'est rien produit en Allemagne en ces trois dernières années qui fût dirigé contre un peuple en particulier, ni qui ait menacé quelque pays. (Allusion à la renaissance de l'armée allemande). Mais en ces trois années, le peuple allemand décida d'une manière inébranlable que ce qui existait ne pouvait plus continuer d'être, ne pouvait plus être toléré. Un nouvel ordre doit être créé, basé sur la raison et la logique. Mais quiconque croit que le traité de Versailles peut être la base de cet ordre est dans l'erreur".

Des détachements de troupes d'assaut ont paradé par les rues de Berlin, hier, fanfares en tête, tandis que les orateurs du gouvernement poursuivaient leur campagne en vue de l'élection générale de dimanche prochain. Des pamphlets imprimés en rouge et proclamant que "l'Allemagne est libre", furent placés dans toutes les boites à lettres, hier matin.

Les journaux allemands attaquent le discours dans lequel M. Pierre-Etienne Flandin, à son retour des négociations de Londres, déclara à la Chambre des Députés de Paris que la France avait obtenu de la Grande-Bretagne des garanties plus précises d'aide militaire dans un cas d'agression que celles qu'elle possédait auparavant. La presse qualifie cela de "serpent dans l'herbe" et dit que le programme est "un pas en arrière vers Versailles".

Hitler, faisant allusion à ses déclarations catégoriques de Breslau, a affirmé hier soir : "Quand le monde pense que ce n'est là que l'opinion d'Adolf Hitler, il s'abuse, car c'est l'opinion de tout le peuple allemand".

BEAVERBROOK CRITIQUE L'ENTENTE CORDIALE

(Suite de la 1ère page)

lement en période électorale et il est fort possible que des déclarations aussi enflammées soient prononcées de part et d'autre. La Grande-Bretagne est chanceuse d'avoir un gouvernement solide capable de considérer les problèmes dès qu'ils surgissent sans se laisser distraire".

Lord Beaverbrook a aussi publié dans le "Sunday Express" un article dans lequel il dit que "l'Angleterre s'embarque dans une aventure que le parlement n'approuvera peut-être pas.

"J'ai de la difficulté à le croire", écrit-il. "Nous sommes en train de conclure une alliance militaire avec la France, participant de ce fait à l'encerclement de l'Allemagne. Le peuple anglais croit que le traité de Versailles est injuste et indéfendable, mais il s'engage présentement à le défendre. Cette alliance militaire tue la possibilité que l'Angleterre joue le rôle de médiatrice et d'amie en Europe désormais, et ce jusqu'à après la prochaine guerre. L'empire n'est pas avec nous. Les Dominions ne sont pas avec nous. Ils ne nous suivront pas dans le pacte de Locarno. Il n'y a pas de perspective qu'ils participent à des engagements européens plus lourds, plus liants, plus certains d'aboutir à un désastre que le pacte de Locarno.

"Dieu sauve l'empire et nous protège contre les politiciens insensés et faiseurs de projets ici et à l'étranger. Si nous concluons cette alliance, nous nous engageons à faire la guerre — prochaine ou éloignée, mais néanmoins inévitable — et nous marcherons vers cette guerre sans les Dominions, sans les frères que nous oublions présentement, mais qui ne nous ont jamais oubliés dans nos heures de péril".

VOLS DE BOIS

Des individus s'emparent de billots de bois à la dérive, sur le fleuve.

Des centaines de cordes de bois de pulpe ont été emportées à la dérive, par suite de l'accident de Donnacona, et une quantité assez considérable a déjà été recueillie, à son passage devant Québec. Depuis samedi matin, des citoyens ont amassé sur les quais de la Commission du Havre et à la Pointe-à-Carcy, une dizaine de cordes de ce bois, en saisissant les billots avec des gafles à leur passage au fil de l'eau. La Donnacona Paper Company offre une rémunération à tous ceux qui sauveront des billots.

Un fait assez typique s'est produit au cours de la nuit de samedi à dimanche. Un des sauveteurs de billots avait réussi à s'emparer de sept à huit cordes de bois sur le quai de la Pointe à Carcy. Quelle ne fut pas sa stupéfaction de constater, hier matin, à son retour, que trois ou quatre cordes avaient été volées au cours de la nuit. Les autorités policières ont été prévenues. On croit que ces billots ont été transportés dans un camion par des individus qui voulaient se faire une réserve.

DEPART POUR RIMOUSKI

L'hon. juge Langlais entendra la cause en contestation de M. J.-A. Dufour.

L'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, est parti hier soir pour Rimouski, où il doit entendre la cause en contestation de l'élection de M. Jos. Dufour, député provincial de Matapédia. Mtre M.-Louis Beaulieu, de cette ville, a pris le même train et pour la même destination, en qualité de conseil de Mtre Alphonse Garon, avocat de Rimouski, qui représente le pétitionnaire dans cette cause. L'avocat de M. Dufour est M. Perrault Casgrain, C. R.

2 QUARTIERS SANS LUMIERE

Le vent brise des fils de la compagnie, samedi soir, et une grande partie de la ville est plongée dans l'obscurité.

REPARATION RAPIDE

Toute la partie haute de la ville, depuis la rue Claire-Fontaine jusqu'aux environs de l'Avenue des Braves, dans les quartiers St-Jean-Baptiste et Belvédère, a été privée de lumière, à partir de 6 h. 35 et pendant une grande partie de la veillée, samedi soir. Sous la violence du vent, qui a atteint une rapidité de 45 milles à l'heure, plusieurs fils se sont rompus. Les principaux bris se sont produits sur les Plaines d'Abraham, en arrière de la prison, et sur la rue Fraser. Ce manque de lumière a causé non seulement des inconvénients fâcheux aux citoyens, mais a aussi été cause de dégâts en certains endroits.

Malgré les difficultés qui s'offraient à eux, soit pour localiser les troubles, soit encore pour effectuer les réparations nécessaires, les employés du Quebec Power ont fait diligence pour venir en aide à la population et la laisser le moins longtemps possible dans l'obscurité. Deux équipes d'hommes ont été dirigées sur les lieux dès que les troubles furent rapportés. A 9 heures moins 15, une partie des travaux était terminée, ce qui eut pour effet de donner de la lumière à toute une partie du quartier qui venait d'en être privée. Ce n'est cependant que vers minuit et demi que toutes les réparations furent effectuées.

REVUE DE MUSIQUE

"Petit Monde" au Pensionnat de St-Roch, le 19 mars.

Les mamans qui ont assisté à la revue de musique des petites élèves du Pensionnat de Saint-Roch, jeudi le 19 mars, ont applaudi avec fierté au succès remporté par ces musiciennes "en herbe" ! Ces enfants n'avaient, pour la plupart, que quelques mois d'étude, et l'on se demande, en écoutant les jeunes pianistes, d'où vient la "baguette magique" des religieuses enseignantes qui peuvent en si peu de temps, obtenir un tel résultat !

La présence de M. l'abbé Joseph Ferland, curé de St-Roch, accompagné de ses vicaires, et du personnel de toute la communauté, fut un précieux encouragement pour les élèves qui traduisirent leur reconnaissance en chantant, jouant et dansant délicieusement !

Nous félicitons chaleureusement les jeunes exécutantes d'hier, et particulièrement les professeurs dont la patience et le dévouement peuvent se calculer à la perfection du jeu des 'lèves.

L'auditoire, composé d'heureux parents, prodigua généreusement ses applaudissements et ses félicitations.

Une maman.

MARDIS UNIVERSITAIRES

Problème scientifique de l'Ecriture Sainte.

Au nom de la science on a bien souvent attaqué l'Ecriture Sainte. Etait-ce avec raison ?

Que penser du déluge raconté par la Genèse ? Fut-il universel quant à la terre, quant aux animaux, quant à l'homme ? Que s'est-il réellement passé ?

Ce sont les questions très intéressantes dont parlera l'abbé Chs-Omer Garant dans son cours de mardi, le 24 mars, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, à 8 heures 15 p.m.

30 APPELS A LA BRIGADE

La brigade des incendies a eu à répondre à trente appels au cours de la dernière fin de semaine. La journée de samedi a été particulièrement active. Le vent qui soufflait sur la ville a allumé de nombreux feux de cheminée. Les pompiers ont répondu, cette journée-là, à 17 alarmes et à 8 appels téléphoniques. Au cours de la journée d'hier, 5 alarmes ont été enregistrées au bureau du télégraphe.

UNE EPIDEMIE DE TYPHOIDE A CRAINDRE A PITTSBURGH

(Suite de la 1ère page)

service de l'électricité n'avait pas été rétabli dans les maisons, la seule énergie électrique disponible était utilisée pour l'éclairage des rues. Redoutant une épidémie de fièvre typhoïde, les agences de secours ont fait préparer un sérum antidiphtérique en quantité suffisante pour 400,000 personnes. L'activité normale reprend petit à petit dans la ville où des tramways circulaient suivant des circuits partiels.

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 23. — (P.C.) — Des centaines de personnes dans les Cantons de l'Est ont vu avec un grand soulagement les rivières rentrer tranquillement dans leur lit, en fin de semaine, en dépit de la neige et de la pluie qui visitèrent toute la région. L'eau a évacué les résidences et les rues ont commencé à retrouver leur aspect normal. Les dommages causés à la propriété sont estimés à plusieurs milliers de dollars.

A Richmond, le maire S.-E. Desmarais a fait rapport que l'eau avait complètement abandonné la rue principale. Les dommages sont très élevés dans cette ville ferroviaire où l'eau monta jusqu'à une hauteur de huit pieds. Plus d'une centaine de résidences privées et d'établissements commerciaux ont été fort éprouvés par cette crue.

A Windsor Mills, la situation redevient rapidement normale. La Canada Paper Company, forcée de fermer ses moulins la semaine dernière à cause de l'inondation ,a repris ses activités.

Les routes ouvertes dans quelques jours

Par suite du printemps hâtif, les principales routes seraient ouvertes à la circulation à la fin de la semaine. — Des chasse-neige à St-Lambert et à Saint-Laurent, I. O. — Route ouverte de Saint-Xavier à Gaspé.

NOMBREUSES REQUETES

Par suite du printemps hâtif dont nous sommes favorisés et grâce au travail du ministère de la Voirie, les principales routes de la province, et en particulier celles du district de Québec, seront tout probablement ouvertes à la fin de la semaine. C'est ce que nous a déclaré, hier, M. Arthur Bergeron, sous-ministre suppléant du ministère de la Voirie.

Le circuit de routes que le département de la Voirie a entretenu, dans le district de Québec, au cours de l'hiver, est toujours ouvert à la circulation. Quelques dommages ont été causés à ces routes par la fonte rapide des neiges, mais les automobilistes ont pu les sillonner, hier, sans difficulté.

En fin de semaine, les chasse-neige se sont rendus à Saint-Lambert en passant par Saint-Romuald, Saint-Jean Chrysostôme, Charny et Breakeyville. Le chemin direct vers Charny n'est pas recommandable à cause de l'état du pont Garneau. Les automobilistes font mieux de passer par Saint-Romuald et Breakeyville.

Hier, les chasse-neige se sont aussi rendus à Saint-Laurent de l'Ile d'Orléans. On sait qu'au cours de l'hiver ils ont entretenu la route qui mène à l'Ile par le pont jusqu'à Saint-Pierre. On croit qu'aujourd'hui les chasse-neige se rendront à Saint-Jean.

Le ministère de la Voirie a reçu plusieurs demandes de déblaiement de routes de la part des automobilistes qui veulent circuler sur la rive nord ou sur la rive sud du fleuve. Ainsi, on voudrait faire ouvrir la route qui conduit à Deschaillons. Ce matin, le ministère de la Voirie étudiera ces demandes et s'efforcera de faire déblayer les routes du district dans le plus grand intérêt de tous.

Si la nature continue à être favorable à la fonte des neiges, grâce au travail des chasse-neige, on peut prédire qu'à la fin de la semaine toutes les routes du district seront ouvertes. Ce sera un fait sans précédent, car l'an dernier, ce ne fut qu'au milieu d'avril que les automobilistes purent commencer à circuler. Une des premières grandes routes qui sera complètement ouverte à la circulation des automobiles sera celle de Québec à Montréal. Une difficulté se présente : le pont a été emporté à Sainte-Anne de la Pérade, mais on croit qu'un simple détour par Sainte-Geneviève de Batiscan résoudra le problème.

Dans toute la province, on constate une ouverture hâtive des routes, et, hier, M. Bergeron apprenait que la route de Saint-Xavier à Gaspé était complètement déblayée. C'est un fait qu'on n'a jamais constaté à pareille date.

GENTILLY

Décès.—Est décédée à l'âge de 24 ans, Mlle Liliane Labonté, fille de M. et Mme Joseph Labonté. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 2 mars. Elle laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Joseph Labonté ; ses frères : Lucien, de Montréal, et Léopold, de Gentilly. Ses soeurs: Mme Arthur Tourville, (Marie-Ange) de Trois-Rivières, Révde Soeur Ste-Cécile (Marie-Louise) des RR SS. de l'Immaculée-Conception à Pont-Viau, Claire, Berthe, Dorothée, Fernande et Irène.

Le service fut chanté par M. le curé Letendre qui fit aussi la levée du corps. La collecte durant le service fut faite par Mlles Edna Durand et Germaine Baril.

Conduisait le deuil, M. Eloi Vadeboncoeur. Il etait accompagné de Mlle Florestine Carignan.

M. Viateur Bilodeau conduisait le corbillard.

Les porteurs du cercueil étaient : MM. Clément Baril, Vianny Provencher, Welly Tourville et Jean-Marie Baril, et Mlles Maria Croteau et Thérèse Beauchesne portaient les rubans. La bannière des enfants de Marie, qui se rendit jusqu'à la résidence de la défunte, était portée par M. Fernand Tourigny et Mlles Germaine Tourigny, Nelda Durand, Florette Mailhot et Germaine Croteau portaient les rubans.

A la fin du service, Mlle Blandine Tourigny, enfant de Marie, chanta avec grand succès le cantique "Dans la muette horreur".

Parmi les parents d'en dehors qui sont venus assister aux funérailles, nous remarquions : Mme Arthur Truville et ses trois enfants, Raymond, Yvette et Paulette, de Trois-Rivières ; M. Lucien Labonté, de Montréal ; M. Joseph Isabelle, son beau-frère, de Asbestos ; ses cousins et cousines : Mlle Lucia Manseau, de Wotton, M. Horace Manseau, de Lancaster, New-Hampshire, M. Albert Goudreau, M.P.P., d'Asbestos, Mlles Marie-Louise et Lucienne Fournier, MM. Emile Fournier, Aurèle Fournier, M. et Mme Raoul Gendron, M. et Mme Henri Michel, de tSe-Sophie de Levrard. M. Faida Poisson et Mlles Yvette et Florette Poisson, de St-Jean-Deschaillons, M. et Mme Henri Jacob, de St-Pierre, M. et Mme Maurice Galarneau, de Ste-Cécile.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Notes sociales.—M. Lucien Dubois, M.P., a passé la fin de semaine à Gentilly, dans sa famille.

—M. Ludger Trottier est allé en visite à Beaucour, chez sa fille, Mme Jacques Deshaies.

—MM. Achille et Bernard Turcotte étaient à Trois-Rivières la semaine dernière.

—Mme Donat Durand passe quelques jours à Montréal, chez des parents.

—Mme Gérard Boisvert et sa fillette Denise, du Cap de la Madeleine, passe une huitaine chez ses parents, M. et Mme Edmond Lavigne.

—Mlle Anny Belle Lavigne est de retour d'une quinzaine passée au Cap de la Madeleine, chez ses soeurs Mmes Léo Fournier et Gérard Boisvert.

—M. Gérard Carignan, de Bécancour, était à Gentilly, ces jours derniers.

—M. Ludger Trottier est allé en voyage à Montréal, pour affaires.

—Mlle Berthe Labonté passe quelques jours à Trois-Rivières, chez sa soeur, Mme Arthur Tourville.

—Mlles Nelda et Edna Durand sont de retour d'une promenade de quelques jours à Trois-Rivières.

—Mlle Gabrielle Beauchesne est allée récemment en visite à Trois-Rivières.

CONFERENCE DE M. BONAR-HALL

Cet après-midi, à 4 heures moins quart, les membres du Cercle des Femmes Canadiennes auront le plaisir d'entendre un conférencier de marque, M. F.-W. Bonar-Hall, diplomate, voyageur et artiste. Cette conférence promet d'être l'une des plus intéressantes de la saison.

40 SOUS ZERO EN FEVRIER

C'est dans l'Abitibi que le froid a été le plus vif, le mois dernier.— A Québec, le minimum a été de 10 sous zéro.

27 POUCES DE NEIGE

Le bulletin météorologique du service des statistiques de la province nous apporte des détails intéressants sur la température du mois de février dernier. Il signale également plusieurs phénomènes rapportés en certains endroits.

La moyenne de la précipitation de la pluie et de la neige dans les diverses régions a été la suivante. Dans le district de Québec, il est tombé 27.50 pouces de neige, contre 19.37 en 1935, 28.01 en 1934 et 34.54 en 1933. La moyenne de la précipitation de la neige a été de 25.18 à Montréal; 23.18 dans les Cantons de l'Est; 20.47 au Lac St-Jean.

Quant au maximum et au minimum de la température, ils ont été enregistrés comme suit en différents endroits de la province : Max. 34, min. 10 sous zéro, à Québec; max. 35, min. 40 sous zéro, en Abitibi; max. 44, min. 32 sous zéro, à Montréal; max. 40, min. 20 sous zéro, dans la Beauce; max. 42, min. 32 sous zéro dans les Cantons de l'Est.

Au cours des mois de novembre, décembre et janvier, il est tombé à Québec 47.95 pouces de neige; en Abitibi 37.00 pouces; à Montréal, 29.61 pouces; dans la Beauce, 46.00 pouces; dans le Lac St-Jean, 26.77 pouces; dans le Témiscamingue, 28.37 pouces.

La température maximum dans la province a été de 48 degrés F. et la température minimum a été de 40 degrés F., au dessous de zéro. Le 2 février, la vitesse du vent a été ouest-sud-ouest, 30 milles à l'heure aux Cèdres; le 4, à Montréal, elle a été de 40 milles à l'heure, et à Québec de 38 milles à l'heure. Il y a eu du verglas, à Québec, le 25. Une forte tempête a traversé la région de Beauce, le 2, paralysant les communications et la circulation. A la fin du mois de février, l'épaisseur de la neige était de 40 pouces, à Cap-Rouge; 75 pouces, à Donnacona; 65 pouces à Mégantic; 48 pouces à Roberval. A la fin du mois, l'épaisseur de la glace, à Ste-Marie de Beauce, sur la Chaudière, était de 30 pouces.

Le bulletin météorologique termine ses observations en signalant la présence de corneilles à Roberval, le 29, et de geais à Maniwaki, le 26.

GROS DOMMAGES A WOTTONVILLE

8-Louispar--pa---A.enafinà.Wvvpja

La rivière du 2e rang, grossie par le dégel et la pluie, emporte un barrage et brise un moulin à scie sur une longueur de 25 pieds.

UN PONT S'EFFONDRE

Wottonville, 23. — (D. N. C.) Le débordement de la rivière du 2ème rang, à Wottonville, a causé des dommages assez considérables au moulin à scie de Mme Albéric Plamondon. La force du courant était telle qu'une partie du barrage a été arraché sur une longueur d'environ 25 pieds, emportant le tunnel et brisant le moulin à scie sur une longueur de douze pieds. Plusieurs toises de bardeaux, du cèdre en longueur, et une bonne partie des billots qui étaient dans la cour à bois furent entraînés. Deux poteaux électriques furent rompus par la glace. La circulation fut interrompue une partie de la journée et M. Oscar Lavallée et sa famille, occupant la maison de Mme Plamondon, durent partir car l'eau montait sur le plancher, d'une hauteur d'un pied.

Dans la route, sous le ruisseau, un pont s'est effondré sous la force du courant. Samedi, une équipe d'hommes travaillait activement àla réparation de ce pont. Au oire de quelques personnes âgées qui habitent cette partie de la paroisse, l'eau n'est jamais venue si haute que cette année.

DEUIL A CHICOUTIMI

Chicoutimi, 23. — (P.C.) M. Anthime Larouche, l'un des plus vieux et plus estimés citoyens de Chicoutimi, est mort ici, hier soir. Il avait été maire de Chicoutimi, conseiller et commissaire des écoles. Il laisse une épouse et six fils. Le défunt était âgé de 76 ans.

SIX BARGES A LA DERIVE

Les câbles qui retenaient ces navires à l'entrée de la Rivière St-Maurice se rompent et les vaisseaux partent à la dérive.

A CAUSE DU VENT

Six barges qui sont la propriété de la "Consolidated Paper Company" et étaient en hivernement à Trois-Rivières étaient à la dérive sur le fleuve hier soir. A six heures, elles étaient rendues au large de Bécancourt et on croyait qu'elles ne tarderaient pas à s'immobiliser sur les battures, nous a appris hier le Service des Signaux.

Les vaisseaux prirent la mer quand, hier, les câbles qui les retenaient à l'entrée de la rivière St-Maurice, où ils avaient été mis en hivernement, se rompirent sous la poussée des eaux de la rivière chargée de glace. Aussitôt, ils gagnèrent le large et il fut impossible de les arrêter vu qu'ils étaient retenus l'un à l'autre par de solides chaines.

Bien qu'on estime que les six barges à la dérive ne puissent parcourir un long trajet, le "Lady Grey" devait se tenir prêt à leur porter secours, le cas échéant. Le brise-glace se rendra probablement aujourd'hui auprès des vaisseaux pour remédier à leur situation.

NOMINATIONS AU PARLEMENT

M. Roger Létourneau, officier en loi, M. Lorenzo Masson, secrétaire privé de l'hon. M. Rochette, M. Edouard Rinfret, à la Commission d'Electricité, etc.

JUGES DE PAIX

Son Excellence l'hon. M. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, vient de sanctionner les nominations suivantes, faites à la séance du conseil des ministres, mercredi

M. Roger Létourneau, avocat, nommé officier en loi au département du Trésor ;

M. Lorenzo Masson, du bureau de publicité de la province est nommé secrétaire particulier de l'hon. M. Edgar Rochette, ministre du Travail ;

M. O'Connor Maher, est nomme secrétaire du département du Travail ;

M. Louis-G. Fontaine, chef du bureau de la Commission de l'électricité à Québec ;

M. Maurice Prévost, ingénieur civil, membre du personnel de la même Commission à Montréal ;

M. Edouard Rinfret, avocat, conseiller juridique de la Commission pour une période de six mois ;

Juges de paix : MM. Charles-Stanislas Kane, de Montréal, Joseph-N. Vaillancourt, de Gracefield, M. Smith, Henri Lefebvre et Alfred Harvey, tous de Montréal.

M. Eugène Leclerc et M. Lorenzo Labrecque ont été confirmés pour un autre terme dans leurs fonctions de commissaires des incendies à Québec.

CEREMONIE CHEZ LES SS. FRANCISCAINES

Le R. P. Georges-Albert préside une cérémonie de vêture et de profession religieuse chez les Soeurs rFanciscaines.

JEUDI, LE 19 MARS

Jeudi, 19 mars, le Très Révérend Père Georges-Albert, Provincial des Franciscains, assisté dese VV. FF. Dominique et Adolphe, O.F.M., présidait une Cérémonie de Vêture et de Profession Religieuse au Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle, chez les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Le Très Révérend Père fit aussi l'allocution de circonstance.

Prirent le saint habit.

Mlle Simone St-Germain, de St-Roch de l'Achigan ,en religion, M.M. Burienne.

Mlle Rachel Trudel, de Sainte-Thècle, comté Laviolette, en religion, M. M. de Sainte Auré.

Mlle Blandine LeSage eBaulé, de oCaticook, en religion, MM. Vidiane.

Mlle Marie-oLuise Lavoie, de Saint-Antonin, Rivière-du-Loup, en religion, Sr M. de St-Léry.

Mlle Madeleine Trudelle, de Saint-Malo, Québec, en religion, Sr M. Adriona.

Emirent les voeux triennaux :

M.M. de Saint-Euchaire (de St-Roch sur Richelieu).

M.M. Guérarda (du Lac Mégantic)

M.M. de Saint-Magnile (de Régina, Sask.)

M.M. de Saint-Basien (de St-Thimothée, Beauharnois.

Sr M. de St-Géofrid (de Ste-Anne de Beaupré).

Prononcèrent des voeux perpétuels:

M.M. oJséphine Leroux (de Loretteville).

M.M. des Martyrs de l'Ouganda, (Village Montmorency, Québec).

M.M. de Gonzalve (de Québec).

M.M. de St-Véran (de L'Islet).

Sr M. Vérénice (de Québec).

Sr M. Léonaria (de St-Henri, Lévis).

On remarquait au choeur, M. l'abbé G. Rémillard, aumônier des SS. Franciscaines Missionnaires de Marie.

FEU LE DR WATTERS

Dans le compte-rendu des funérailles du docteur G.-D.-B. aWtters, nous avons omis les noms de M. Roland Laroche, J.-B. Savard, Francis seDRoches, A. Lamontagne, J.-B. Chrétien, A. Chrétien, A. Lamonde, J. Lallier, A. Godbout, J.-E. Caron, Eudore Plante, Ad. Plante.

C'est la maison Arthur Cloutier qui avait la direction de ces imposantes funérailles.

La situation est redevenue normale

Dans tous les villages du district éprouvés par les inondations, depuis quelques jours, les eaux se sont retirées et les rivières reprennent leur cours normal. — Dommages de plus de $200,000. — On commence les réparations.

SPECTACLE LAMENTABLE

Après avoir causé des dommages matériels évalués à plus de $200,000, les eaux des rivières et des ruisseaux ont commencé à se retirer, en fin de semaine, et les conditions reviennent peu à peu à la normale. La population du district, si éprouvée depuis une dizaine de jours, respire un peu plus à l'aise.

Dans la Beauce, à la Malbaie, à la Baie St-Paul, à St-Raymond et à Beaupré, où les dommages sont élevés, les citoyens sont maintenant rassurés et ont commencé à faire les réparations les plus urgentes. Il est très probable que les sinistrés adresseront une demande de secours au gouvernement provincial. Dans tous les villages éprouvés, le spectacle est vraiment lamentable.

A Donnacona, la compagnie ne perd pas un aussi grand nombre de cordes de bois qu'on l'avait rapporté, tout d'abord, à la suite de la rupture d'une estacade. Les officiers de la Donnacona Paper Company nous ont appris, hier soir, que pas plus de 2,500 cordes de bois de pulpe ont été emportées à la dérive, de la Rivière Jacques-Cartier jusqu'au fleuve. Sur cette quantité, la compagnie espère pouvoir en sauver environ 75 p.c.

Le niveau du fleuve a considérablement monté, ces jours-ci. Samedi soir, les eaux étaient à l'égalité des quais, à la basse-ville. Hier matin, elles montaient même jusque dans la rue Dalhousie et atteignaient presque l'Hôtel Brochu, tout près de la Traverse de Lévis. Nombre de caves de la rue St-Paul et de la rue Dalhousie ont été inondées. Hier soir, les eaux avaient baissé et elles étaient à un pied du bord des quais.

Le comté de Charlevoix a certainement été le plus affecté par les inondations. A la Malbaie, les dommages s'élèvent, nous l'avons dit, à $125,000 environ et à la Baie St-Paul, ils sont d'environ $100,000. La Rivière de la Malbaie a baissé considérablement. L'eau s'est retirée et les rues du village ne sont encombrées maintenant que par des blocs de glace que des ouvriers ont commencé à faire disparaitre avec des tracteurs du département de la Voirie. Les propriétaires des maisons et des hangars qui ont été défoncés ou inondés ont commencé à faire les réparations les plus urgentes. Plusieurs caves sont encore inondées mais on ne tardera pas à retirer l'eau qui s'y trouve encore. Comme nous le disions dans notre édition de samedi matin, en donnant la liste des noms des sinistrés, c'est le petit village de la Comportée qui a eu le plus à souffrir des inondations. Les citoyens de la Malbaie sont maintenant rassurés. La débâcle est complète sur la rivière et à moins de pluies torrentielles, il n'y a plus aucun danger.

Plusieurs des résidents des maisons qui avaient été forcés de quitter leurs demeures devant la menace des eaux et des glaces, sont retournés à leurs logis, à la Baie St-Paul. Les citoyens qui ont été les plus éprouvés sont MM. Ludger Larouche et Antoine Boily, qui subissent chacun pour quatre ou cinq mille dollars de pertes. Hier après-midi, avec une permission spéciale de M. le curé de la paroisse, les citoyens étaient occupés à replacer les maisons de M. Epiphane Desgagnés et de M. Arthur Lavoie, qui ont été renversées dans une rue du village. La maison de M. Desgagnés est un édifice de deux étages, mesurant trente pieds carrés.

La Rivière du Gouffre n'offre plus de danger. La débâcle s'est faite, les glaces sont descendues et les eaux ont repris leur cours normal. On attribue une grande partie des dégâts, à la Baie St-Paul, au pont de fer du C. N. R. Ce pont est très bas. A la descente des glaces, un embâcle s'est formé sur les piliers du pont. Les glaces et les eaux se sont alors frayées un passage par les rues du village endommageant toutes les propriétés qui se trouvaient sur leur passage. Des démarches seront faites à Ottawa pour demander de remédier, par quelques moyens, à cet état de choses.

La Chaudière est maintenant libre de la plus grande partie de ses glaces. La débâcle s'est produite au cours de l'après-midi et de la soirée de vendredi dernier. La population riveraine n'entrevoit plus aucun danger. Comme nous avons eu l'occasion de le dire, à maintes reprises au cours de la semaine dernière, Beauceville, St-Joseph, Valley Jonction et Ste-Marie ont été les plus affectés. A St-Joseph, le pont qui traverse la Chaudière a été déplacé de six pouces de ses bases. A Valley Jonction, pour éviter que le pont soit emporté, on a dû placer de lourdes pièces de fer. Dans les rues et les chemins, les eaux se sont retirées. En plusieurs endroits les routes ont subi de gros dégâts et ont été minées par le courant.

Dans le comté de Portneuf, à St-Raymond et à Ste-Catherine, les eaux des rivières Ste-Anne et Jacques-Cartier ont également baissé considérablement.

NOUVEAU SUCCES POUR M. BELANGER

M. Edwin Bélanger dirige un magnifique concert du Cercle Philharmonique pour les écoliers et les écolières de Québec, hier.

SOLISTE APPLAUDIE

Le Cercle Philharmonique de Québec a remporté de nouveau un magnifique succès hier après-midi, à son deuxième concert éducationnel offert aux élèves des maisons d'enseignement de notre ville.

Comme au premier concert, le vaste auditoire qui avait envahi la salle du Palais Montcalm a vivement applaudi les instrumentistes qui, sous l'habile direction de M. Edwin Bélanger, ont exécuté avec beaucoup de brio et d'ensemble des oeuvres de Mozart et Schubert.

Le Concerto No 20 en ré mineur, de Mozart, pour piano et orchestre, valut à l'artiste invitée d'hier, Mlle Rachel Drouin, des applaudissements mérités. La jeune pianiste fit preuve d'une belle maitrise du clavier. Elle fut aussi brillamment soutenue par l'orchestre.

La Symphonie No 5 en si bémol, de Schubert, bénéficia d'une interprétation claire, soignée et bien au point. M. Bélanger fut chaleureusement applaudi après l'exécution de cette oeuvre magistrale.

Au cours du concert, le jeune chef d'orchestre présenta les oeuvres et leurs auteurs, en donnant des explications à la portée de son jeune auditoire.

Le Cercle Philharmonique a droit à la gratitude générale pour la fondation de ces concerts destinés à développer le goût de la musique chez nos jeunes ; il mérite aussi des félicitations pour avoir mené à bonne fin l'initiative qu'il a prise, comme en témoigne le succès des deux auditions qu'il a données pour les élèves des maisons d'enseignement de notre ville.

Si un mécène, une maison d'affaires ou tout bonnement les autorités municipales consentaient à défrayer seulement le coût de la location de la salle et des machinistes, le Cercle Philharmonique se ferait un plaisir de répéter gratuitement son concert, dimanche, le 29 mars.

D'ici là, le public est invité à venir, en grand nombre, marquer son appréciation à l'oeuvre entreprise par cette phalange d'artistes, en assistant au prochain concert du Cercle Philharmonique mardi soir prochain, le 24 mars, au Palais Montcalm.

On peut se procurer des billets à des prix aussi minimes que 0.35, 0.50 et 0.75.

Toute la journée de mardi on pourra les réserver au contrôle du Palais Montcalm.

A SAINT-HYACINTHE

Avis vient d'être donné que la ville de St-Hyacinthe s'adressera à la Législature, au cours de la session, pour obtenir l'adoption d'un texte de loi décrétant que la dite cité est devenue propriétaire absolue, par prescription, du sol des rues et avenues telles qu'ouvertes sur son territoire avant l'année 1906, et que le droit à toute réclamation en indemnité est éteint, prescrit et périmé; pour faire ratifier et déclarer valides à toutes fins deux résolutions du conseil municipal du 24 février 1931 et du 4 mars 1931 et un paiement de $8,000 à la Chambre de Commerce en date du 9 mai 1931 et pour autres fins.

RÉELLE PROTECTION

...en tous temps !

La principale objection que l'on ait à porter des verres à l'extérieur, c'est le danger d'être blessé quand ils se cassent par accident.

Cependant combien d'hommes qui travaillent dehors, d'enfants qui jouent et d'hommes qui conduisent leurs automobiles en ont besoin pour aider leurs yeux. J.-RAYMOND MARCHAND offre des verres inéclatables et de solides montures qui protègent contre les blessures tout en possédant les mêmes particularités correctives que celles qui se trouvent dans les verres ordinaires.

J. RAYMOND MARCHAND

(Daniel Piché)

Optométriste - Opticien

325½, St-Joseph (En face de l'église Jacques-Cartier)